

2m11.3005.10

Université de Montréal

***DÉTERMINANTS DU REVENU DES FAMILLES D'ICI ET D'AILLEURS
À MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER***

Par

Micha Simard

Département de démographie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.) en Démographie

Décembre 2001

© Micha Simard, 2001



#B
881
U54
2002
v.005

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

***DÉTERMINANTS DU REVENU DES FAMILLES D'ICI ET D'AILLEURS
À MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER***

Présenté par :

Micha Simard

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Norbert Robitaille (président-rapporteur)

Jacques Ledent (directeur de recherche)

Évelyne Lapierre-Adamcyk (co-directrice de recherche)

Marc Termote (membre du jury)

Mémoire accepté le

10 avril 2002

SOMMAIRE

Les analyses passées tendent à montrer que les immigrants ne s'intègrent pas tous de la même façon. Certains auraient plus de difficultés que d'autres. D'autre part, les études montrent que les immigrants ont des revenus et des salaires inférieurs aux natifs. Cependant, les études se restreignent généralement au niveau individuel. Dès lors, ce mémoire vise à vérifier l'intégration mais à un niveau familial. Pour ce faire, nous étudions les différences de revenus des familles époux-épouses selon le statut d'immigration et le lieu de naissance des conjoints. En même temps, nous comparons l'intégration des familles selon leur lieu de résidence.

Pour effectuer cette étude, les données du recensement de 1996 ont été utilisées pour comparer le revenu des familles constituées de deux conjoints vivant dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, soit Montréal, Toronto et Vancouver. Les analyses ont été effectuées à l'aide de deux méthodes : analyses bivariées et analyses multivariées.

Les résultats des analyses ont montré que les familles comprenant deux conjoints immigrants ont des revenus familiaux plus faibles que celles constituées de deux conjoints natifs. Les familles constituées d'un conjoint immigrant et d'un conjoint natif ont, quant à elles, des revenus similaires aux familles comprenant deux conjoints natifs. Parmi les familles comprenant deux conjoints immigrants, ce sont celles dans lesquelles les deux conjoints sont nés en Asie qui ont les plus faibles revenus. Finalement, les analyses montrent que les familles vivant à Montréal ont les revenus familiaux les plus faibles alors que celles vivant à Toronto ont les revenus les plus élevés.

Mots clés : Immigrant, famille, intégration, recensement, cohésion sociale, revenu, métropoles, Canada.

ABSTRACT

Past analyses have shown that immigrants do not integrate all alike. Some have more difficulties than others. Also, immigrants receive lower wages as well as lower income than natives. However, the studies leading to those results were generally limited to the individual level. Thus this master thesis examines the integration of immigrants at the family level. Specifically, we look at the differentials in the income of husband-wife families according to the immigration status and the birthplace of the two spouses. At the same time, we compare the integration of families across their place of residence

The analysis resorts to the 1996 census data so as to compare the income of husband-wife families living in the three largest metropolitan areas: Montreal, Toronto and Vancouver. Two types of methods are used for this purpose: bivariate and multivariate.

It turns out that families with two immigrant spouses enjoy lower income than those with two native spouses. Families with an immigrant spouse and a native spouse have income similar to that of families with two native spouses. Among families with two immigrants spouses, those in which both spouses were born in Asia have the lowest income. Finally, families living in Montreal receive the lowest family income, whereas those living in Toronto receive the highest.

Keys words: Immigrant, family, integration, census, social cohesion, revenue, metropolis, Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux.....	vii
Liste des graphiques	ix
Remerciements.....	xi
Introduction	1
Chapitre 1 - RECENSION DES ÉCRITS.....	4
1.1 RECENSION DES ÉCRITS PORTANT SUR LE REVENU INDIVIDUEL	4
1.1.1 La variable dépendante	5
1.1.2 Les variables indépendantes	6
1.1.2.1 VARIABLES DE CAPITAL HUMAIN	6
1.1.2.2 AUTRES VARIABLES	7
1.1.2.3 LES ÉCARTS	9
1.1.2.4 LES EXPLICATIONS DES ÉCARTS	11
1.2 RECENSION DES ÉCRITS PORTANT SUR LE REVENU FAMILIAL	14
Chapitre 2 - CADRE D'ANALYSE	21
2.1 Source et qualité des données	21
2.1.1 Le Recensement de la population du Canada.....	21
2.1.2 Le Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).....	22
2.1.3 L'échantillonnage.....	23
2.1.4 Les erreurs et limites potentielles du FMGD	23
2.1.4.1 PROBLÈMES RELIÉS À LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES	24
2.1.4.2 LES ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE	24
2.1.4.3 LES ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE	25
2.2 CADRE DE RÉFÉRENCE	26
2.2.1 Structure familiale.....	26

2.2.2	Catégories familiales	27
2.2.3	Cadre spatial	29
2.2.4	Intégration et cohésion sociale	31
2.2.5	Le revenu familial et sa composition	33
Chapitre 3 - ANALYSE DESCRIPTIVE DU REVENU FAMILIAL		36
3.1	CATÉGORIE FAMILIALE ET REVENU	37
3.2	REVENU FAMILIAL SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES	39
3.2.1	Variables du capital humain	40
3.2.1.1	ÂGE	40
3.2.1.2	NIVEAU D'INSTRUCTION	41
3.2.1.3	LANGUES	42
3.2.2	Variable de migration	44
3.2.3	Variables d'activité	46
3.2.4	Variables socio-démographiques	50
3.3	COMPOSITION DU REVENU ET REVENUS D'EMPLOI	55
3.3.1	Revenus d'emploi	55
3.3.2	Autres sources de revenu	57
3.4	REVENU FAMILIAL STANDARDISÉ	60
3.5	CONCLUSION	61
Chapitre 4 - ANALYSE MULTIVARIÉE DU REVENU FAMILIAL		63
4.1	LE MODÈLE GÉNÉRAL ET LES HYPOTHÈSES	64
4.1.1	La variable indépendante	64
4.1.2	Les variables indépendantes et les hypothèses	64
4.1.2.1	VARIABLES DE CATÉGORIES FAMILIALES	65
4.1.2.2	VARIABLES DE CAPITAL HUMAIN	65
4.1.2.3	VARIABLES D'ACTIVITÉ	67
4.1.2.4	VARIABLE DE MIGRATION	67
4.1.2.5	VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	68
4.1.2.6	VARIABLES RELATIVES AUX AUTRES SOURCES DE REVENUS	68
4.1.2.7	VARIABLES DE RÉGIONS	69
4.2	RÉSULTATS DU MODÈLE GÉNÉRAL	70
4.2.1	Catégories familiales	70
4.2.2	Variables de capital humain	71
4.2.3	Activité	73

4.2.4	Période d'immigration.....	74
4.2.5	Variables socio-démographiques.....	75
4.2.6	Variables relatives aux sources de revenu autres que l'emploi.....	76
4.2.7	Régions de résidence.....	77
4.3	DISCUSSION.....	78
4.4	COMPARAISON DES DÉTERMINANTS DU REVENU À MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER.....	82
4.4.1	Montréal versus l'ensemble des trois régions.....	84
4.4.2	Toronto versus l'ensemble des trois régions.....	84
4.4.3	Vancouver versus l'ensemble des trois régions.....	85
4.5	CONFRONTATION DES MODÈLES DE MONTRÉAL, DE TORONTO ET DE VANCOUVER.....	86
	Conclusion.....	93
	Bibliographie.....	99
	Annexe A - Particularités relatives aux variables de revenu dans les fichiers de micro-données à grande diffusion (FMGD).....	i
	Annexe B - Les définitions des caractéristiques moyennes des conjoints.....	ii
	Annexe C - Revenu familial selon le nombre de semaines travaillées par le conjoint en 1995, Ensemble des trois régions, Recensement de 1996.....	ii
	Annexe D - Le revenu familial et ses sources possibles.....	iii
	Annexe E - Méthodes de standardisation selon la scolarité des conjoints.....	vii
	Annexe F - Description détaillée des variables de connaissances des langues officielles.....	viii

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 2.1 - Catégories familiales et types d'union selon le lieu de naissance des conjoints</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 2.2 - Revenu agrégé des familles de recensement et des personnes hors famille de recensement en 1995 pour le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Canada. Estimations du recensement et du FMGD. Recensement du 1996</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 3.1 - Revenu familial moyen par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 3.2 - Revenu familial moyen selon la présence au foyer d'enfants de moins de 6 ans et par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 3.3 - Revenu familial moyen par type d'union et par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 3.4 - Revenu moyen selon la présence dans la famille de conjoints appartenant à un des groupes de minorités visibles par catégorie familiale. Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 3.5 - Revenu d'emploi moyen des conjoints et revenu d'emploi total par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>56</i>
<i>Tableau 3.6 - Revenu familial moyen standardisé pour chaque catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996</i>	<i>61</i>
<i>Tableau 4.1 - Analyse de régression montrant l'influence de certains facteurs sur le revenu total familial¹</i>	<i>72</i>
<i>Tableau 4.2 - Analyse de régression séparée pour Montréal, Toronto et Vancouver montrant l'influence de certains facteurs sur le revenu total familial.....</i>	<i>83</i>

<i>Tableau 4.3 - Distribution des conjoints immigrants asiatiques et du Moyen-Orient selon le lieu de naissance à Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹</i>	<i>88</i>
<i>Tableau 4.4 - Distribution des conjoints immigrants classés dans la région géographique "Autres" selon le lieu de naissance à Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹</i>	<i>89</i>

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 3.1 - Proportion des familles sous le seuil de faible revenu en 1995 par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>39</i>
<i>Graphique 3.2 - Revenu familial moyen selon le groupe d'âge moyen¹ des conjoints et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996</i>	<i>40</i>
<i>Graphique 3.3 - Revenu familial moyen selon le nombre moyen¹ d'années de scolarité des conjoints et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>42</i>
<i>Graphique 3.4 - Revenu familial moyen selon la connaissance des langues officielles du conjoint et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹</i>	<i>43</i>
<i>Graphique 3.5 - Revenu familial moyen selon la période d'immigration moyenne du couple¹ et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 3.6 - Revenu familial moyen selon l'activité des conjoints en 1995 et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>46</i>
<i>Graphique 3.7 - Revenu familial selon le nombre de semaines travaillées par le conjoint de sexe masculin en 1995, Ensemble des trois régions, Recensement de 1996¹</i>	<i>48</i>
<i>Graphique 3.8 - Revenu familial moyen selon le nombre de conjoints ayant été travailleurs autonomes en 1995 et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>49</i>
<i>Graphique 3.9 - Revenu familial selon le nombre de personnes dans la famille ayant touché un revenu d'emploi et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....</i>	<i>50</i>
<i>Graphique 3.10 - Revenu familial moyen selon le nombre d'enfants et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹</i>	<i>51</i>

- Graphique 3.11 - Proportion des familles ayant au moins un enfant qui a travaillé en 1995 par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....57*
- Graphique 3.12 - Pourcentage du revenu familial total provenant de revenus d'investissement et de retraite par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....58*
- Graphique 3.13 - Pourcentage du revenu familial total provenant de transferts gouvernementaux par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996.....59*

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes et organismes ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire. Par conséquent, je tiens à remercier sincèrement le projet Métropolis et le projet Transformation familiale et cohésion sociale pour m'avoir épaulée financièrement. Je tiens aussi à remercier le Département de démographie et le CIED pour les mêmes raisons. Sans ces soutiens financiers, ce mémoire n'aurait peut-être pas vu le jour.

D'autre part, j'en profiterai ici pour remercier plusieurs personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce mémoire.

- ◆ Remerciement à Évelyne Lapierre-Adamcyk pour sa codirection et pour m'avoir épaulé et stimulé intellectuellement.
- ◆ Remerciement à Jacques Ledent pour sa direction, sa rigueur, son souci du détail et sa grande expérience.
- ◆ Remerciement à François Vaillancourt pour ses précieux conseils méthodologiques.
- ◆ Remerciement à Nancy Meilleur, Alexandre Genest et Mélanie Smuga pour avoir traversé cette étape en même temps que moi.
- ◆ Remerciement à Étienne Albert pour son temps, sa confiance, son intérêt et son support.
- ◆ Remerciement à Marie-Jeanne Lévesque et Isabelle Beaudoin pour m'avoir appuyé dans les moments les plus difficiles.
- ◆ Remerciement à mes parents pour m'avoir encouragée à étudier et pour avoir fait de moi ce que je suis.
- ◆ Remerciement à Luc Roy pour m'avoir transmis sa passion de la démographie.

INTRODUCTION

L'intégration économique des immigrants est depuis plusieurs années un sujet qui intéresse autant les chercheurs de différents domaines d'étude que les analystes et les décideurs politiques. On se soucie principalement de l'insertion des immigrants sur le marché du travail ou encore, de leur capacité à obtenir des niveaux de vie équivalents aux natifs. Cette préoccupation provient du fait qu'au Canada l'immigration a engendré près de 30% de la croissance démographique au siècle dernier et plus de 50% durant la dernière décennie¹. Pour les décideurs publics, les nouveaux immigrants ont pour but d'augmenter la force de travail et de générer une croissance future de travailleurs sur le marché de l'emploi.

À ce stade-ci, il est intéressant de savoir si les immigrants obtiennent les mêmes conditions de vie que la population native. Pour répondre à cette question, il est important d'évaluer l'intégration des immigrants. Une des façons d'évaluer l'intégration des immigrants est d'étudier les variations de revenu. Dans un contexte familial, il existe une différence assez importante entre le revenu annuel des familles selon le lieu de naissance et le statut d'immigration des conjoints. En effet, l'étude préliminaire du recensement de 1996 montre que les revenus médians et moyen des familles dont les deux conjoints sont immigrants sont plus faibles que ceux des familles dont les deux conjoints ne sont pas immigrants. Certaines questions peuvent résulter de cette observation : Existe-t-il des différences significatives entre le revenu des familles selon le statut d'immigration des époux pour des familles à caractéristiques égales? Quels sont les déterminants du revenu familial (par rapport aux déterminants du revenu des individus)? Pourquoi y-a-t-il des différences de revenu entre les familles comprenant des conjoints immigrants et celles dans lesquelles aucun conjoint n'est immigrant? L'étude préliminaire a aussi montré que le revenu familial moyen est plus grand à Toronto qu'à Montréal ou Vancouver. Ainsi, on peut se demander s'il existe des différences de revenu significatives entre les familles de Montréal, Toronto et Vancouver? Et, si certaines familles comprenant des conjoints

¹ Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Population/demo03_f.htm

immigrants sont défavorisées, la région de naissance des conjoints immigrants a-t-elle une influence différente dans les trois régions? Finalement, si des familles comprenant des conjoints immigrants sont défavorisées, sont-elles défavorisées à Montréal, à Toronto et à Vancouver de manière équivalente? Ainsi, cette étude portera sur les trois plus grandes régions métropolitaines du Canada car c'est dans ces grands centres urbains que l'on retrouve la majorité des familles dont au moins un des conjoints est immigrant. En effet, les immigrants viennent plus souvent s'installer à Montréal, Toronto ou Vancouver qu'ailleurs au Canada².

L'objectif général de cette étude est donc d'aborder les revenus familiaux au sein des familles ayant des compositions différentes à l'aide d'analyses descriptives et multivariées. Cette étude nous permettra aussi d'évaluer en partie l'intégration des immigrants au Canada, puisque, le revenu moyen est un indicateur de l'intégration des individus à leur société d'accueil. Pour effectuer cette étude, nous avons utilisé principalement le fichier "familles" de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 1996 de Statistique Canada accessible par le biais de l'Initiative de démocratisation des données (IDD). La population étudiée est constituée des familles comprenant deux conjoints.

Ce mémoire est constitué de quatre chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la recension des écrits. Cette recension est divisée en deux sections. La première section porte sur l'intégration économique des individus alors que la seconde traite des résultats de quelques auteurs ayant travaillé sur le revenu des familles "immigrantes". Le second chapitre sera lui aussi constitué de deux sections. Premièrement, nous verrons la source et la qualité des données utilisées pour mener à bien cette étude. Deuxièmement, nous ferons le tour des questions concernant le cadre de référence de cette étude. Dans le troisième chapitre, nous présenterons les résultats préliminaires de nos recherches à l'aide d'une analyse descriptive. Ainsi, nous étudierons les variations de revenu entre les familles selon le lieu de naissance des conjoints et entre les familles résidant à Montréal, Toronto et Vancouver. Pour ce faire, nous croiserons le revenu familial avec diverses variables socio-démographiques. Le quatrième chapitre sera consacré à des analyses multivariées pour vérifier s'il y a des différences significatives de revenu entre les familles constituées de

² Source : fichier de microdonnées "individus" du recensement de 1996.

conjoints immigrants et celles constituées de conjoints non immigrants et/ou entre les familles résidant à Montréal, Toronto et Vancouver.

L'originalité de cette étude vient du fait qu'auparavant, l'étude du revenu s'est faite presque entièrement au niveau individuel. Plusieurs auteurs ont démontré que les immigrants ont un revenu inférieur aux natifs. D'autres ont démontré que les femmes ont un revenu inférieur aux hommes. Cependant, très peu d'études ont été faites sur le revenu des familles. Or, la plupart des personnes adultes sur le marché du travail vivent dans un milieu familial. Pour ces familles, les décisions quant à l'emploi d'un ou de plusieurs de ses membres se font à l'intérieur de la famille. C'est pour cette raison que l'analyse du revenu familial peut apporter un complément aux recherches sur l'intégration des immigrants.

CHAPITRE 1

Recension des écrits

La plupart des chercheurs qui se sont intéressés à l'intégration des immigrants ont plutôt abordé cette question du point de vue économique et la quasi-totalité des auteurs se sont restreints à des analyses au niveau individuel. Mais qu'en est-il des familles comprenant des conjoints immigrants ? Malheureusement, très peu d'études peuvent nous donner un aperçu de l'intégration économique des familles comme unité d'analyse. Bien entendu, les données au niveau familial sont rarement suffisantes pour exécuter ce genre d'études et quand ces données sont disponibles le niveau de détail est souvent réduit. Mais, cette excuse pourrait aussi être effective pour les analyses portant sur les individus. Ainsi, nous tenterons, entre autres, au cours de ce chapitre, d'identifier les variables qui peuvent influencer le revenu et d'identifier les raisons possibles qui peuvent expliquer les écarts entre natifs et immigrants, si écart il y a.

Dans un premier temps, les études multivariées portant sur l'intégration économique des immigrants au niveau individuel seront abordées, car ces études peuvent apporter plusieurs pistes intéressantes quant à l'étude de l'intégration économique des familles incluant des immigrants. Dans un deuxième temps, nous verrons les quelques études portant sur l'intégration économique des familles selon le statut d'immigration des conjoints.

1.1 RECENSION DES ÉCRITS PORTANT SUR LE REVENU INDIVIDUEL

Cette section nous éclairera sur plusieurs facettes quant à l'étude de l'intégration des familles. Dans un premier temps, nous verrons les différentes variables indépendantes que les auteurs utilisent généralement au niveau individuel. En deuxième lieu, nous pourrions identifier les variables qui influencent le revenu des individus. Comme la famille est composée d'individus, cet examen nous aidera à discerner les variables pouvant influencer

indirectement le revenu familial. Troisièmement, nous noterons les écarts de revenu qui peuvent exister entre les immigrants et les natifs. Finalement, nous verrons plusieurs explications potentielles qui peuvent justifier les écarts de revenu.

1.1.1 La variable dépendante

Pour mesurer l'intégration économique des immigrants, les auteurs utilisent principalement trois indicateurs: l'activité, le salaire et le revenu global. Chacun de ces indicateurs sert à mesurer un aspect différent de l'intégration économique des immigrants. Généralement, l'activité est employée pour évaluer la capacité des immigrants à entrer sur le marché du travail. Le salaire est principalement utilisé pour mesurer la performance des immigrants sur le marché du travail généralement par rapport à la population d'accueil.

Finalement, le revenu global est utilisé pour vérifier si les immigrants jouissent de la même qualité de vie ou encore, du même "bien-être économique" que les natifs. Le choix de la variable dépendante est fonction de ce que l'on souhaite étudier. Si l'on souhaite étudier l'intégration sur le marché du travail, le salaire est une variable appropriée. La variable revenu peut, quant à elle, tenir compte des gens qui ne sont pas sur le marché du travail. De plus, cette variable « remains the best indicator of purchasing power, access to resources, and of the general economic well-being of all individuals, rather than merely those individuals in the labor market » (Basavarajappa et Jones, 1999: 23)³.

Puisque les revenus de salaires représentent généralement la plus grande part du revenu total, autant les travaux portant autant sur les revenus totaux que sur les revenus de salaires seront étudiés.

³ Traduction libre : Cette variable reste le meilleur indicateur du pouvoir d'achat, de l'accès aux ressources et du bien-être économique général de tous les individus et non seulement de ceux qui sont actifs sur le marché du travail.

1.1.2 Les variables indépendantes

1.1.2.1 VARIABLES DE CAPITAL HUMAIN

Une fois les objectifs bien définis, et la variable dépendante choisie, la grande majorité des auteurs s'appuient sur la théorie du capital humain pour mesurer l'intégration économique des immigrants (DeSilva, 1992; Tandon, 1978; Miller, 1992; Borjas, 1985, 1995; etc.). Cette théorie, élaborée par Becker (1967), explique les différences de revenu à l'aide de trois principales variables : âge, expérience et instruction. En effet, le revenu est corrélé positivement avec ces trois variables. Plus l'âge, l'expérience et la scolarité d'une personne sont élevés, plus elle aura un revenu élevé. L'augmentation de l'âge, de l'expérience et de l'éducation d'un individu est donc associée à une augmentation de revenu.

Les relations entre l'âge, l'éducation et l'expérience avec le revenu ne sont pas tout à fait linéaires. En fait, plus l'âge augmente, plus le gain supplémentaire associé à cette augmentation de l'âge est petit. C'est la même chose pour les variables "éducation" et "expérience". Pour tenir compte de cet effet, on ajoute dans les modèles d'analyse multivariée ces variables au carré. Dans la majorité des études, ces variables (âge, scolarité, expérience et leur carré), quand elles sont utilisées à l'intérieur de modèles multivariés, sont significatives, c'est-à-dire qu'elles influencent le revenu. Cependant, ces variables n'ont pas toujours la même influence pour les natifs et pour les immigrants (DeSilva, 1992 ; Tandon, 1978 ; Miller, 1992 ; Basavarajappa et Jones, 1999; Worswick, 1996). Le gain associé à une année supplémentaire de scolarité est plus grand pour les natifs qu'il ne l'est pour les immigrants (Nakamura et Nakamura, 1992) et plus grand pour les hommes que pour les femmes (Worswick, 1996). De plus, il semblerait que l'expérience et la scolarité acquises au Canada soient associées à des salaires plus élevés que celles acquises à l'étranger (Tandon, 1978).

En plus, certains auteurs s'appuyant sur cette théorie ont ajouté la connaissance des langues officielles comme quatrième principale variable pour expliquer l'écart entre le revenu des natifs et celui des immigrants (Grin et Vaillancourt, 1997; Miller, 1992; Basavarajappa et Jones, 1999). La connaissance d'au moins une des deux langues officielles du Canada est nécessaire pour accéder à des emplois plus stables, plus

intéressants et à des conditions plus avantageuses (Lamotte, 1985; Piché, Renaud et Gingras, 1998; Manègre, 1993; Pendakur et Pendakur, 1998). Donc, les immigrants connaissant au moins une langue officielle seraient favorisés par rapport à ceux qui n'en connaissent aucune. Aussi, la connaissance des deux langues officielles serait associée à des revenus plus élevés (Grin et Vaillancourt, 1997; Christofides et Swidinsky, 1998).

Mais les variables de capital humain n'expliquent qu'une partie de l'insertion économique des immigrants. Par conséquent, regardons de plus près l'influence d'autres variables sur le revenu ou le salaire.

1.1.2.2 AUTRES VARIABLES

Les autres variables qui peuvent influencer le revenu ou le salaire peuvent être séparées en 4 catégories: lieu de résidence, marché du travail, caractéristiques socio-démographiques et migration. Premièrement, attardons-nous aux variables de "lieu de résidence". Il semble que le revenu soit différent pour des personnes résidant dans diverses unités géographiques. Miller (1992) a montré qu'il existait en 1981 un avantage salarial à vivre dans une région métropolitaine par rapport aux régions dite "rurales" et cet avantage serait moins grand pour les immigrants que pour les natifs. Cependant, en 1986, cette différence entre les urbains et les ruraux n'existe plus, ce qui est contraire au résultat de DeSilva (1992). La province de résidence est aussi une variable qui peut influencer le revenu (Miller, 1992 ; Basavarajappa et Jones, 1999). En effet, on sait que les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont en haut de la moyenne nationale pour ce qui a trait au revenu des individus (DeSilva, 1992).

Les variables du marché du travail sont aussi fréquemment utilisées. Les auteurs utilisent principalement les variables "nombre de semaines travaillées" et/ou "travail plein temps ou temps partiel". Ainsi, on observe que ceux qui travaillent à plein temps ont des revenus supérieurs à ceux qui travaillent à temps partiel (Basavarajappa et Jones, 1999). Cependant, cet avantage serait beaucoup plus important pour les individus n'appartenant pas au groupe des minorités visibles (Basavarajappa et Jones, 1999). Quant au nombre de semaines travaillées, on observe que le fait d'appartenir ou pas au groupe des minorités visibles n'a aucune influence sur le revenu. Donc, une semaine supplémentaire de travail

influence sensiblement le revenu total de la même façon qu'on appartienne ou non au groupe des minorités visibles (Basavarajappa et Jones, 1999; Miller, 1992).

Maintenant, regardons brièvement les variables socio-démographiques qui sont moins fréquemment utilisées dans les analyses multivariées que les variables vues précédemment. En premier lieu étudions la variable "état matrimonial". Généralement, le fait d'être marié pour un homme influence positivement son revenu (Miller, 1992 ; Basavarajappa et Jones, 1999). Contrairement aux hommes, les femmes ont des revenus moins élevés si elles sont mariées (Basavarajappa et Jones, 1999). Les études de Miller (1992) sur les immigrants montrent que l'influence de cette variable est la même pour les immigrants et pour les natifs alors que Basavarajappa et Jones (1999) qui travaillent sur les minorités visibles, ont observé que l'avantage d'être marié était moins grand pour les individus appartenant au groupe des minorités visibles. On inclut aussi dans cette catégorie (variables socio-démographiques) la variable "nombre de personnes dans la famille". Selon Basavarajappa et Jones (1999), le revenu d'un individu est relié négativement et significativement au nombre de personnes dans la famille économique. Autrement dit, plus le nombre de personnes dans la famille est grand, plus le revenu de chacun sera faible. Cette relation serait plus marquée pour les individus appartenant à la communauté des minorités visibles.

Le dernier type de variables comprend les variables de migration. Les trois principales variables que l'on retrouve dans les études sur l'intégration des immigrants sont la période d'arrivée (ou la durée de séjour au pays), le pays d'origine et la catégorie d'admission. Cette dernière variable, qui reflète essentiellement la politique de sélection des immigrants, est rarement utilisée car elle est très peu souvent disponible, notamment, elle n'est pas disponible dans les données du recensement canadien. Globalement, il existe trois catégories d'admission : indépendant, famille et réfugié. Seule la candidature des immigrants indépendants est soumise à une grille de sélection⁴. Cette sélection fait en sorte que les gens admis présentent un profil maximisant leur employabilité (Piché et Bélanger, 1995). Ainsi, il n'est pas surprenant de rencontrer des auteurs affirmant que le temps d'intégration des indépendants au marché du travail est plus court que chez les autres

⁴ Cette grille est basée, entre autres, sur la scolarité, les connaissances linguistique, l'expérience. On retrouve la liste complète des critères de sélection aux sites Web [http:// www.cic.gc.ca/francais/immigrer/guide-independants.html](http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/guide-independants.html) pour le Canada et [http:// www.immq.gouv.qc.ca/francais/mode_emplois/travailleurs/conditions2.html](http://www.immq.gouv.qc.ca/francais/mode_emplois/travailleurs/conditions2.html) pour le Québec.

catégories d'admission (Renaud, Carpentier, Ouimet et Montgomery, 1992; Renaud, 1993; Piché, Renaud et Gingras, 1998). Donc, le potentiel d'intégration serait plus grand pour les indépendants alors que les immigrants issus de la catégorie "famille" présenterait des difficultés d'intégration plus marquées (Piché et Bélanger, 1995).

La deuxième variable est une variable qui a trait aux lieux d'origine ou aux pays de naissance des immigrants. La grande majorité des auteurs s'entendent pour dire que les immigrants en provenance des pays les moins développés sont défavorisés en termes de revenu par rapport à leurs vis-à-vis des pays industrialisés (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Piché, Renaud et Gingras, 1998; DeSilva, 1992).

Finalement, la variable période d'arrivée est quant à elle très utilisée car elle exprime autant les changements dans les différentes cohortes d'immigrants que les changements qui surviennent dans la société d'accueil elle-même. Bref, cette variable tient aussi compte des contextes socio-économiques et politiques du pays d'accueil (Piché et Bélanger, 1995). Ainsi, cette variable peut, entre autres, refléter les modifications de la politique d'immigration du pays d'accueil. Tous les auteurs s'accordent pour dire que plus la période d'arrivée est ancienne, plus le revenu des immigrants est grand (Miller, 1992; Basavarajappa et Jones, 1999; Baker et Benjamin, 1994; DeSilva, 1992). DeSilva (1992) estime à 3 % le gain associé à une année supplémentaire de résidence au pays. Entre autres, Baker et Benjamin (1994) affirment que les immigrants arrivés tôt ont des revenus au moins équivalents aux natifs alors que ceux arrivés récemment ont des revenus largement inférieurs. À ce sujet, Basavarajappa et Jones (1999) ajoutent que les immigrants appartenant au groupe des minorités visibles sont encore plus défavorisés que les autres immigrants.

1.1.2.3 LES ÉCARTS

Maintenant, regardons de plus près les différents résultats des auteurs qui ont étudié l'intégration économique des immigrants. En premier lieu, il est important de mentionner que la grande majorité des auteurs qui ont poursuivi des analyses multivariées ont détecté une différence de revenu en faveur des natifs et/ou en faveur des individus n'appartenant pas au groupe des minorités visibles. De plus, l'écart de revenu entre les natifs et les

immigrants, toutes cohortes et toutes origines confondues, a augmenté durant les dernières décennies. Ainsi, aux États-Unis, l'écart de revenu entre les natifs et les immigrants était de 1% en faveur des immigrants en 1970, de 9,7 % en faveur des natifs en 1980 et finalement de 16,5 % en 1990 encore en faveur des natifs (Borjas, 1995). Au Canada, l'augmentation des écarts en faveur des natifs durant les dernières décennies a aussi été corroborée (Baker et Benjamin, 1994 ; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Chiwick et Miller, 1988 ; Worswick, 1996). Toutefois, cette augmentation des écarts serait plus importante pour les hommes que pour les femmes (Worswick, 1996).

Parmi le groupe des immigrants, ce sont ceux provenant des pays les moins développés qui ont les plus faibles revenus. En 1978, Tandon avait démontré que les salaires des immigrants provenant de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe du Sud, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles étaient au-dessous de ceux de la population d'accueil et de ceux des autres immigrants. En 1992, cette tendance était toujours visible: les immigrants provenant de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Sud et Caraïbes ont des revenus inférieurs aux immigrants en provenance du reste de l'Europe et de l'Amérique du Nord (Piché, Renaud et Gingras, 1998). De plus, même quand les immigrants acquièrent leur expérience et leur éducation au Canada, il reste un écart de 9,8 % en faveur des natifs (DeSilva, 1992).

Certains auteurs ont travaillé plus spécifiquement sur certaines régions de provenance des immigrants. Ainsi Miller (1992) a constaté une détérioration du salaire des Asiatiques par rapport à celui des natifs durant la période 1981-1986. Une deuxième constatation intéressante est que les immigrants provenant de l'Asie du sud-est reçoivent un salaire plus faible que les autres groupes asiatiques à l'entrée. Cependant, la croissance des salaires reliée à l'expérience sur le marché du travail canadien est plus forte chez ces derniers que chez les autres immigrants asiatiques. D'autres auteurs travaillant plus spécifiquement sur les minorités visibles ont observé que les hommes immigrants appartenant à une minorité visible ont des revenus inférieurs à ceux qui n'y appartiennent pas (Basavarajappa et Jones, 1999; DeSilva, 1992). Selon Basavarajappa et Jones, 47% de cette différence peut être expliquée par des caractéristiques différentes entre les deux groupes. Mais 53 % reste inexpliquée. Les Antillais feraient aussi partie des groupes d'immigrants qui sont les plus défavorisés (DeSilva, 1992).

D'autres auteurs ont travaillé sur le rattrapage des immigrants pour obtenir, à caractéristiques équivalentes, le même salaire que les natifs. Ainsi, Borjas (1985) a démontré que le revenu des immigrants aux États-Unis augmente plus rapidement que celui des natifs. Les immigrants obtiendraient la parité salariale avec les natifs après 10 à 15 années de résidence au pays. Néanmoins, il semble que certains groupes arrivés au cours de la période 1971-1980 n'atteindront jamais la parité salariale avec les natifs au cours de leur vie de travail. Dix années plus tard, Borjas (1995) a refait cette étude avec des données d'un recensement supplémentaire, celui de 1990. Les résultats ne sont guère différents de ceux obtenus précédemment. Selon Borjas, les immigrants arrivés après 1970 auront toujours un désavantage salarial de 15 à 20 % par rapport aux natifs. Cette méthodologie a aussi été appliquée au contexte canadien. Ainsi, pour les hommes immigrants arrivés après 1970, le nombre d'années pour rattraper le revenu des natifs est de 48 ans pour la cohorte 1971-1975, 75 ans pour la cohorte 1976-1980 et de 137 ans pour la cohorte 1981-1986 alors qu'il était de 15 ans pour la cohorte 1966-1970 (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995). Il va sans dire que ces immigrants ne peuvent espérer s'intégrer complètement en termes de revenu. Les résultats sont analogues pour les femmes même si elles performant légèrement mieux que les hommes. Les immigrants originaires de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, toutes cohortes confondues, devront quant à eux attendre 43 ans avant d'être intégrés complètement comparativement à 11 ans pour ceux arrivant de l'Europe et des États-Unis (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995). Abbott et Beach (1993) tout comme Meng (1987) ont trouvé que les hommes immigrants rattrapent les hommes natifs après 13 et 14 ans respectivement. Pour Tandon (1978), qui a travaillé sur les hommes immigrants de Toronto avec le recensement de 1971, ce temps de rattrapage est de 16 années. Finalement, Chiswick et Miller (1988) obtiennent 24 ans avec le recensement de 1986.

1.1.2.4 LES EXPLICATIONS DES ÉCARTS

Tel qu'évoquée à la section précédente, la plupart des auteurs observent une différence de revenu entre les natifs et les immigrants ou entre les membres des minorités visibles et les autres. Nonobstant, ces différents auteurs ne s'entendent pas tous sur les

raisons pouvant expliquer ces différences. Une de ces raisons est la discrimination et sur ce point deux camps s'affrontent. Voyons de plus près la position des auteurs sur la discrimination et sur les autres raisons pouvant expliquer les écarts de revenus.

Même si la plupart du temps l'hypothèse de la discrimination fondée sur la couleur de la peau n'est pas mesurée empiriquement, elle reste le motif le plus populaire pour expliquer les écarts de revenus entre les natifs et les immigrants (Piché, Renaud et Gingras, 1998 ; Tandon, 1978 ; Basavarajappa et Jones, 1999 ; etc). Elle est souvent mentionnée car en général, il reste toujours des écarts inexpliqués. Selon Manègre (1993) les organismes qui travaillent avec les immigrants affirment que la discrimination est un problème réel et qu'elle rend difficile l'accès à l'emploi, en particulier pour les personnes de minorités visibles et plus spécifiquement pour les personnes noires. Cependant, Manègre affirme "qu'il ne s'agit pas d'un phénomène qui peut expliquer à lui seul les difficultés que rencontrent les nouveaux immigrants" (p.37).

Par ailleurs, DeSilva (1992) qui souhaite vérifier cette thèse conclut que les écarts seraient entièrement liés aux différences d'attributs et ne seraient en aucun cas dus à une certaine discrimination. Il prouve, entre autres, qu'il n'y a pas de "discrimination salariale systématique à l'égard des immigrants fondée sur la couleur de la peau"(p.35) puisque les immigrants en provenance de pays dit "de couleur" ont, à caractéristiques équivalentes, des salaires semblables aux natifs. Les différences s'expliqueraient plutôt par une sous-évaluation de la qualité de la scolarité acquise à l'étranger. De plus, l'éducation reçue dans les pays du Tiers monde serait considérée comme non seulement inférieure à celle acquise au Canada mais aussi à celle acquise en Europe et aux États-Unis. On observe surtout ce phénomène chez les Asiatiques, les Africains et les Antillais (DeSilva, 1992 ; Baker et Benjamin, 1994).

Pour d'autres auteurs, c'est la baisse récente de la "qualité" des immigrants due aux changements des origines qui creuse les écarts entre eux et les natifs (Borjas, 1985 et 1995; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Baker et Benjamin, 1994). Cette baisse de la "qualité" des immigrants peut être due à divers phénomènes. Une des raisons possibles serait l'augmentation d'immigrants admis comme réfugiés et au titre de la réunion familiale; ce qui entraînerait une diminution du revenu relatif des immigrants. Ces derniers ne sont pas

soumis à la grille de sélection⁵, par rapport à ceux admis dans la classe des indépendants, et sont généralement moins qualifiés (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Miller, 1992). Cependant, pour Lalonde et Topel (1992), il n'y a aucune évidence que les habiletés ont diminué à l'intérieur même d'un groupe ethnique.

Bloom, Grenier et Gunderson (1995) ajoutent aussi comme explication deux autres facteurs : une augmentation de discrimination engendrée par l'augmentation de la proportion d'immigrants faisant partie des minorités visibles et une baisse de la capacité d'absorption du marché du travail surtout pour les immigrants peu compétents probablement due à la récession des années 80. Ils concluent que le marché du travail au Canada n'est pas capable d'intégrer les cohortes plus récentes d'immigrants étant donné le changement de structure dans l'immigration.

Finalement, on peut amener comme explication le manque de contacts interpersonnels des nouveaux immigrants. Nous savons que beaucoup d'emplois sont comblés par des contacts interpersonnels. En fait, l'immigration en provenance des pays en développement est assez récente. Ainsi, le support et l'assistance tout comme les réseaux de contacts sont probablement moins bien organisés pour ces nouvelles communautés que chez les communautés d'immigrants établis depuis plusieurs générations (Piché, Renaud et Gingras, 1998 ; Conseil de la famille et de l'enfance, 2001).

On peut donc constater que les avis divergent sur les causes expliquant les différences de revenu entre les natifs et les immigrants. Si les auteurs ne s'entendent pas sur les causes pouvant expliquer ces écarts (discrimination, non-reconnaissance de la scolarité acquise à l'étranger,...), il n'en reste pas moins qu'ils sont d'accord sur un point important: il existe des écarts de salaires et de revenu au niveau individuel. La recension des écrits sur le revenu individuel indique aussi que plusieurs variables influencent l'intégration économique des individus. En plus des variables de capital humain, on peut ajouter d'autres variables comme le lieu de résidence ou le lieu de naissance par exemple. De plus, il semble que les modifications apportées à la politique d'immigration⁶ ont aussi leur rôle à

⁵ Idem

⁶ Au Canada, en 1967, on introduisit à la politique d'immigration un système de points pour accepter ou refuser des nouveaux immigrants. Ce système de points s'applique surtout aux immigrants de la classe des indépendants. De plus, on a priorisé la réunification familiale. Dans les années 70, on ajouta d'autres mandats à la politique d'immigration comme le mandat humanitaire qui a eu comme impact d'augmenter le niveau d'entrant dans la catégorie réfugié. En 1976, on adopta une nouvelle loi qui impose au gouvernement de fixer annuellement un niveau cible d'immigration (DeSilva (1992)).

jouer pour comparer des cohortes différentes. Cependant, qu'en est-il pour les familles? Voyons à présent quatre études abordant le revenu familial et le statut d'immigration des conjoints.

1.2 RECENSION DES ÉCRITS PORTANT SUR LE REVENU FAMILIAL

Jusqu'à présent, seules quelques études ont été effectuées au niveau familial avec des données canadiennes. La majorité des auteurs qui ont pris en compte le cadre familial ont adopté une approche descriptive pour analyser le revenu familial. De plus, ces analyses font communément partie d'analyses plus générales portant sur plusieurs aspects socio-démographiques des familles dont les conjoints sont immigrants. À l'aide de ces analyses, on cherche à trouver les différences ou les similitudes entre les familles composées d'immigrants et celles composées de non immigrants pour la plupart des variables socio-démographiques existantes. On retrouve une analyse multivariée basée sur le revenu familial dans une seule étude. Comme on peut le constater, très peu d'auteurs semblent s'intéresser à l'intégration économique des familles comprenant au moins un membre immigrant. En premier lieu, trois études récentes qui ont dressé un portrait général des familles selon le statut d'immigration des époux seront examinées. Dans un deuxième temps, nous verrons l'étude multivariée de Basavarajappa et Halli (1997) sur le revenu des familles constituées d'immigrants.

Pour débiter, examinons une étude qui a été effectuée conjointement par le Conseil de la famille et par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (1995) du Québec. L'objectif de cette étude est d' « explorer les conditions et les mesures nécessaires permettant aux familles immigrantes et à celles des communautés culturelles de s'intégrer pleinement au sein de la société québécoise »(p1). Pour eux, l'intégration passe avant tout par la famille.

Les auteurs ont distingué trois types de familles : les familles natives (deux conjoints natifs), immigrées (deux conjoints immigrés) et mixtes (un conjoint immigré et l'autre natif). Pour effectuer leur étude, ils ont utilisé les données de deux recensements, 1986 et 1991. Premièrement, ils ont noté que les familles ayant immigré entre 1981 et 1986

ont en moyenne moins d'enfants que les natifs même si les conjoints se situent en majorité dans le groupe d'âge 25-34 ans considéré comme le groupe à plus forte reproduction. Deuxièmement, en regardant la connaissance des langues officielles (facteur qui facilite l'intégration des immigrants), les auteurs ont observé en 1991 que le bilinguisme était très fréquent chez les parents immigrés. Chose étonnante, ils ont aussi constaté que les mères avaient une avance sur les pères pour ce qui est de la connaissance du français. Or, chez les familles avec enfants, ils ont remarqué un bon nombre de parents qui ne connaissaient aucune des deux langues officielles (11% des mères et 7% des pères). En regardant les données sur la scolarisation, les auteurs ont constaté que les immigrants sont sur-représentés à la fois dans les catégories à faible et à forte scolarisation.

Pour ce qui est du revenu et de l'activité des conjoints, les auteurs ont comparé les données de 1991 avec celles de 1986. En 1986, les époux immigrants étaient plus actifs sur le marché du travail que les époux natifs. Or ce rapport s'est inversé en 1991. En outre, les auteurs ont constaté que les familles immigrées avaient des revenus familiaux supérieurs à la moyenne de l'ensemble des familles du Québec en 1986. Ils expliquaient ce phénomène par le fait que les familles immigrées sont concentrées dans la grande région métropolitaine de Montréal où les salaires sont plus élevés. Cependant en 1991, les familles immigrées biparentales avec enfants présentaient un déficit de près de 7 000\$ par rapport aux familles natives. Les auteurs expliquent cette inversion par la récession qui aurait touché plus durement les immigrants. De plus, ils observent que les familles immigrantes établies depuis relativement longtemps obtiennent des taux d'activité et un revenu familial comparables sinon meilleurs que les natifs. Les auteurs concluent que les familles immigrantes ne se distinguent pas vraiment des familles natives au plan fondamental des conditions et des besoins socio-économiques.

La deuxième étude a été effectuée par Lamotte (1996). Cette étude est un portrait socio-démographique des familles natives, mixtes et immigrées ayant des enfants à la maison. À l'aide des données du recensement de 1991, l'auteure a fait ressortir les facteurs qui rapprochent ou différencient les familles mixtes, immigrées et natives du Québec. Voici ses principales observations.

Tout d'abord au niveau de la scolarité, deux éléments ressortent. En premier lieu, elle a remarqué que les parents immigrés ont en moyenne des niveaux de scolarité plus élevés que les parents natifs. Selon elle, cela s'explique par le fait que la scolarité est un

des éléments importants lors de la sélection des requérants au statut de citoyenneté canadienne. Deuxièmement, l'auteure a observé des niveaux élevés de scolarité chez le parent immigré appartenant aux familles mixtes. En fait, 50% d'entre eux ont un minimum de 14 années de scolarité. Les membres immigrants de ce dernier type de familles sont aussi caractérisés par un degré élevé de francisation et de bilinguisme (moins de 1% des immigrants composant des familles mixtes ne peuvent pas s'exprimer en français). Dans les familles immigrées, 72% des pères et 67% des mères affirment parler couramment le français. En étudiant la participation au marché du travail, l'auteure a constaté que les mères immigrantes provenant de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient sont sous-représentées (leur taux d'activité n'atteint pas 59%). Les pères sont, quant à eux, sur-représentés sur le marché du travail et ce, peu importe leur lieu de naissance. Enfin, on retrouve plus souvent deux parents non occupés dans les familles immigrées que dans les familles natives ou mixtes.

Quant au revenu moyen familial, Lamotte a constaté que les familles mixtes sont privilégiées (60 549\$ contre 52 871\$ pour les familles natives et seulement 45 816 \$ pour les familles immigrées). Comme les auteurs travaillant sur le revenu individuel, elle a constaté une augmentation du revenu familial avec l'augmentation de la durée de résidence des parents. L'auteure explique la situation privilégiée des familles mixtes par le fait que le conjoint immigrant est arrivé en moyenne il y a 20 ans et qu'il a donc eu beaucoup de temps pour s'intégrer à la société québécoise. En fait, 65% des familles mixtes sont constituées d'un immigrant arrivé au cours des années 50 et 60. Finalement, Lamotte a constaté une prépondérance de parents immigrés d'origine européenne composant les familles mixtes (54% des pères et 62% des mères).

La troisième étude descriptive mettant en relation le revenu familial et le statut d'immigration des conjoints a été réalisée par Lamotte (1997) dans le contexte d'une étude plus générale visant les mêmes types de familles que précédemment. Contrairement à l'étude précédente, celle-ci porte sur toutes les familles, qu'elles aient ou n'aient pas d'enfants au foyer. L'auteure se sert principalement des données du recensement de 1991. Voyons à présent un résumé de ses principales observations.

En premier lieu, attardons-nous à quelques variables considérées par l'auteure comme des facteurs d'intégration sociale. En regard des conjoints des familles natives et immigrées, il semble que ceux des familles mixtes se démarquent par des niveaux élevés

de scolarité. De plus, peu importe le type de famille, la correspondance du niveau de scolarité entre conjoints semble fort élevée. Quand le niveau de scolarité diffère entre les conjoints, c'est généralement la femme qui est moins scolarisée. En étudiant la langue, Lamotte a observé dans les familles mixtes que le conjoint immigré connaissait très souvent le français (79% des mères et 84% des pères). Dans les familles immigrées ces proportions sont respectivement de 64% et 68%. Cependant, ces proportions diminuent radicalement quand on regarde la langue parlée à la maison. Seulement 22% des mères et des pères composant des familles immigrées utilisent le français contre 52% des pères et 48% des mères immigrées composant des familles mixtes. Maintenant observons les constatations de l'auteure quant à l'activité des conjoints sur le marché du travail.

Premièrement, elle constate une différence de taux d'activité selon le type de famille. Les familles immigrées ont des taux d'activité inférieurs aux familles natives (74% pour les hommes et 56% pour les femmes en regard de 80% et 60% respectivement), alors que les familles mixtes ont des taux supérieurs (83% et 67% respectivement). En règle générale, la proportion des familles où les deux conjoints sont actifs sur le marché du travail est plus élevée chez les familles mixtes. L'auteure a aussi observé que le taux d'activité des mères avec enfants varie selon le lieu de naissance. Chez les mères provenant de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient, le taux d'activité n'atteint pas 59%. Chez les conjoints, peu importe le lieu de naissance, c'est la présence d'enfants et même d'enfants mineurs qui a un impact important et positif sur le taux d'activité.

Lamotte a aussi constaté que les femmes ont plus de difficultés que les hommes à se trouver un emploi. Chez les conjointes de familles immigrées, le taux de chômage s'élève à 17%, comparativement à 10% chez les familles natives, 9% chez les familles mixtes. En étudiant la situation de l'emploi chez les familles avec enfants mineurs, l'auteure constate que 85% des familles natives sont constituées de deux parents en emploi comparativement à 75% chez les familles immigrées (et 84% chez les familles mixtes). Par ailleurs, 17% des familles natives sont constituées de deux conjoints inactifs. Ces proportions sont de 14% chez les familles mixtes et de 22% chez les immigrées.

Pour ce qui est du revenu familial moyen, l'auteure a observé une différence importante entre celui des familles natives, mixtes et immigrées. Les familles mixtes ont un revenu moyen supérieur d'environ 9 000\$ à la moyenne des familles natives alors que les familles immigrées ont en moyenne 3 000\$ de moins. Elle a aussi remarqué une valeur

plus élevée du revenu moyen pour les conjoints qui habitent le pays depuis au moins vingt ans, et ce, autant chez les familles immigrées que chez les mixtes. Elle constate de plus, que le revenu moyen est plus grand pour l'ensemble des familles s'il y a présence d'enfants à la maison.

Lamotte conclut en affirmant que les familles immigrées s'insèrent dans toutes les classes sociales mais avec une sur-représentation aux niveaux supérieur et inférieur. Les familles mixtes quant à elles, sont plus souvent répertoriées dans les niveaux supérieurs de l'échelle socio-économique. Finalement, elle remarque aussi que la durée de séjour est un facteur important quant à l'intégration économique des familles immigrantes et mixtes.

Basavarajappa et Halli (1997) se sont intéressés à la relation entre le revenu familial et le statut d'immigration des conjoints ou parents seuls au Canada. Ils ont travaillé avec le recensement de 1986. Les auteurs ont comparé les familles natives et les familles immigrantes. Ici, les familles immigrantes sont constituées d'au moins un membre immigrant et donc, elles incluent les familles mixtes invoquées par Lamotte. Voyons à présent quelques caractéristiques des familles natives en rapport aux familles immigrantes.

Suite à des analyses bivariées et trivariées, plusieurs observations ont été effectuées par les auteurs. Une première constatation est que la proportion des familles ayant des enfants à la maison est plus grande chez les familles immigrantes que chez les familles natives. En outre, la proportion des familles immigrantes ayant des enfants de plus de 18 ans est plus élevée que celle des familles natives. Les auteurs attribuent ces résultats au fait que les liens entre les membres des familles immigrantes sont plus solides que ceux des familles natives. Kohn (1969) va dans le même sens et affirme que les enfants des immigrants sont beaucoup moins encouragés à devenir indépendants et à subvenir seuls à leurs besoins. Une deuxième évidence qui découle de la première est que la proportion de familles immigrantes incluant trois membres salariés et plus est plus grande que celle des familles natives. Basavarajappa et Halli ont aussi regardé l'âge du conjoint. Ils ont seulement étudié l'âge du conjoint car, selon eux, le revenu familial est dérivé en majeure partie de celui de l'homme. Une constatation intéressante est que la proportion des familles immigrantes avec un conjoint âgé de moins de 35 ans représente la moitié de celle des familles natives. Les auteurs ont aussi constaté que les familles immigrantes ont des revenus plus élevés que ceux des familles natives. De plus, ils ont observé que la

différence du revenu entre les familles natives et immigrantes augmente avec l'âge du conjoint.

En étudiant le lieu de naissance, les auteurs ont découvert qu'il y a une différence de revenu selon le lieu de naissance des conjoints (les conjointes n'ont pas été étudiées). Les familles avec un conjoint né aux États-Unis, en Angleterre, en Europe (exception faite des pays de l'Europe de sud) et en Afrique ont des revenus familiaux supérieurs aux familles natives. Les familles ayant des conjoints nés ailleurs ont des revenus familiaux inférieurs aux familles natives. Au niveau de la période d'immigration, les auteurs ont constaté que les familles immigrantes constituées d'hommes immigrés entre 1946 et 1970 ont des revenus plus élevés que les familles natives. Pour ce qui est de la composition du revenu, ils ont remarqué que les familles immigrantes reçoivent moins de transferts gouvernementaux mais plus en salaires, en investissement et en autres sources de revenu que les familles natives. Finalement, Basavarajappa et Halli ont noté qu'une plus grande proportion de familles immigrantes se retrouve dans la catégorie à faible revenu.

Après avoir effectué une étude descriptive comparative entre les familles immigrantes et les familles natives, les auteurs se sont attaqués à une analyse multivariée. Ce sont les seuls à avoir tenté une telle analyse mettant en relation le revenu familial et le statut d'immigration des conjoints. Le revenu familial étant leur variable dépendante, ils ont choisi trois variables explicatives : l'âge, le lieu de naissance et la structure familiale. Ils ont utilisé comme méthode une Analyse à Classification Multiple (Multiple Classification Analysis (MCA)). Les résultats obtenus sont une confirmation des résultats observés dans l'analyse descriptive. De plus, ils ont observé que l'âge et la structure familiale expliquent à eux seul près de 80% de la variance. Pour terminer, les auteurs réaffirment que les familles immigrantes ont des revenus familiaux supérieurs aux revenus des familles natives. Les raisons principales étant que les proportions de personnes âgées entre 35 et 54 ans (force de travail), que les proportions de 3 ou plus salariés et que les proportions de personnes travaillant à plein temps durant toute l'année sont plus grandes chez les familles immigrantes que chez les familles natives. Les familles immigrantes seraient donc plus nanties que les familles natives en terme de revenu familial.

Pour conclure ce chapitre, reprenons les principaux éléments associés au revenu familial. Premièrement, les auteurs ont démontré que certaines des variables du capital humain (âge, scolarité et langue) sont autant associées au revenu familial qu'au revenu

individuel. Comme dans l'étude du revenu individuel, le lieu de naissance et la période d'immigration semblent influencer le revenu familial. De plus, on remarque une incohérence entre l'étude de Basavarajappa et Halli et celles des autres auteurs pour ce qui est du revenu familial par type de famille. Basavarajappa et Halli affirment que le revenu familial est plus élevé chez les familles immigrantes alors que les autres études indiquent le contraire. Cette différence tient en grande partie à des typologies différentes. Comme les autres études l'ont montré, les familles mixtes sont largement avantagées par rapport aux familles immigrantes. Les conjoints immigrants les composant sont en majorité plus scolarisés, proviennent de pays plus développés et sont arrivés plus tôt. Ainsi, en combinant les revenus des familles mixtes et immigrantes, cela aura évidemment pour effet de diminuer les écarts de revenu d'avec les familles natives. Une autre remarque intéressante est que mis à part Basavarajappa et Halli aucun auteur n'a tenté d'effectuer une analyse multivariée pour expliquer le revenu familial. Pourtant, une grande part de la population vit dans un milieu familial. Dans les chapitres 3 et 4, nous allons donc pousser davantage l'analyse de Basavarajappa et Halli. Nous tenterons donc d'étudier le revenu des familles d'ici et d'ailleurs en tenant compte non seulement des caractéristiques des conjoints mais aussi des caractéristiques de la famille dans lesquelles ils s'insèrent. Par ce fait même, nous pourrions vérifier s'il existe bel et bien des écarts de revenu entre les familles comprenant deux conjoints selon le lieu de naissance de ces conjoints. Mais à présent, étudions les sources et la qualité des données puis le cadre d'analyse de l'étude qui suit.

CHAPITRE 2

Cadre d'analyse

La recension des écrits nous a informés quant à l'intégration des immigrants. Comme nous allons tenter d'étudier l'intégration des familles, nous devons dans un premier temps examiner les données utilisées et identifier un cadre d'analyse.

Ainsi, ce chapitre sera divisé en deux sections. Premièrement, nous verrons la source et la qualité des données utilisées pour mener à bien cette étude. Deuxièmement, nous ferons le tour des questions concernant le cadre de référence de l'analyse qui suit.

2.1 Source et qualité des données

Les données utilisées pour effectuer cette étude proviennent essentiellement du fichier "famille" du Recensement de 1996 du Canada effectué par Statistique Canada. Le recensement du Canada fournit aux utilisateurs une source d'information considérable. Cependant, il est important de bien connaître la population de ce fichier, la méthode d'échantillonnage et la qualité des données pour faire un usage avisé de cette source. Les renseignements qui suivent proviennent principalement de la Documentation de l'utilisateur du fichier "famille" de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de 1996 distribué par Statistique Canada via le CD-ROM contenant les données.

2.1.1 Le Recensement de la population du Canada

Tous les cinq ans, les Canadiens sont invités à remplir le questionnaire du recensement. En 1996, plus de 11 millions de ménages ont reçu ce questionnaire. 80 % des ménages reçoivent un questionnaire court comprenant 7 questions. Les autres ménages reçoivent un questionnaire long comprenant 55 questions. Ce cinquième des ménages

recensés représente la première phase d'échantillonnage. Après avoir effectué tous les contrôles et imputations nécessaires et après avoir corrigé les données pour le sous-dénombrement et le surdénombrement, Statistique Canada a attribué un poids à chacune de ces familles pour que la somme des poids concordent avec le total de la population du Canada. Pour attribuer ces poids, deux règles ont été respectées. Premièrement, la somme des poids alloués aux familles d'une région ou strate donnée doit représenter le total des familles dans cette région ou strate donnée. Deuxièmement, il faut que les poids attribués aux familles soient les mêmes à l'intérieur d'une région ou d'une strate. Nous obtenons donc une estimation de la population totale et des caractéristiques des familles du Canada en 1996.

2.1.2 Le Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)

Suite au Recensement de 1996, Statistique Canada a généré trois fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) disponibles via les institutions d'enseignement et certaines bibliothèques du Canada dans le cadre de l'Initiative de démocratisation des données (IDD). Les trois fichiers ont été créés à partir d'un échantillon du Recensement. Chacun de ces fichiers sont indépendants (c'est-à-dire qu'on ne peut les fusionner ou les recouper). On ne peut donc pas les combiner pour ne faire qu'un seul fichier. Ces trois fichiers sont les suivants : fichier sur les particuliers, fichier sur les familles et fichier sur les ménages et les logements. Les données utilisées pour effectuer cette étude proviennent du fichier sur les familles. Ces données sont en fait un échantillon de 2,8% du Recensement de 1996. La population cible du fichier est composée de toutes les familles constituées de citoyens canadiens, d'immigrants reçus et de résidents non permanents⁷ demeurant dans un logement privé au Canada le jour du recensement. Les familles vivant dans un logement collectif⁸ ou à l'étranger ne sont pas dénombrées dans ce fichier. De

⁷ Un résident non permanent est une personne qui, au moment du recensement de 1996, était titulaire d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ou revendiquait le statut de réfugié, ainsi que les membres de la famille vivant avec lui. Pour plus de détails, voir le Dictionnaire de recensement de 1996.

⁸ Fait référence à un établissement commercial, institutionnel ou communautaire. Sont inclus les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, hôpitaux, résidences de personnel, casernes (camps militaires), prisons, centres d'accueil, foyers collectifs, etc. (Source : http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Families/def/deffamil66_f.htm)

plus, ce fichier ne comprend pas les familles vivant dans des réserves ou des établissements indiens partiellement dénombrés et les résidents d'un autre pays en visite temporaire ou en poste⁹ au Canada.

2.1.3 L'échantillonnage

Pour sélectionner l'échantillon qui a servi à créer les FMGD, Statistique Canada a dû effectuer certaines manipulations. Premièrement, pour respecter la représentativité, ils ont subdivisé l'échantillon en régions géographiques. Ensuite, ils ont redivisé les enregistrements par type de région, statut de la famille, nombre d'enfants et groupe d'âge du conjoint ou du père seul. Ultérieurement, ils ont sélectionné des enregistrements qui se retrouvent dans l'échantillon final. Le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) contient 217 712 enregistrements de familles recensées. Cet échantillon est autopondéré, c'est-à-dire que chacun des enregistrements représente le même nombre de familles. Dans ce fichier chaque enregistrement équivaut à 36 familles.

2.1.4 Les erreurs et limites potentielles du FMGD

Connaître la façon dont les données ont été créées est très utile pour la plupart des chercheurs et des statisticiens mais à ce stade-ci une question demeure. Est-ce que ces données sont fiables ? Statistique Canada est reconnu autant pour la cueillette de données que pour la création de base de données utilisées à des fins statistiques. Sa réputation donne un avant goût de la fiabilité et de la qualité de ses données statistiques. Cependant, il est impossible de saisir parfaitement toutes les caractéristiques de la population d'un pays. Dans le Document de l'utilisateur du FMGD de 1996 des familles, Statistique Canada met en garde les utilisateurs. En fait, deux types d'erreurs peuvent provoquer des différences entre la réalité et les données : erreurs d'échantillonnage et erreurs non dues à l'échantillonnage. La connaissance de ces erreurs est essentielle car elle permet aux

⁹ Par exemple les diplomates étrangers ou les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada.

utilisateurs d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Mais, avant de voir ces erreurs regardons les limites de deux variables qui seront utilisées amplement dans les analyses ultérieures.

2.1.4.1 PROBLÈMES RELIÉS À LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Étant donné que Statistique Canada se doit d'observer la confidentialité des renseignements recueillis lors du recensement¹⁰, certaines mesures ont été mises en place. Premièrement, il y a eu une réduction du niveau de détail pour certaines variables. Par exemple, pour les personnes nées à l'extérieur du Canada, on ne retrouve que trois catégories liées au lieu de naissance: Europe, Asie et Moyen-Orient et Autres. On ne peut pas savoir si un immigrant provient de l'Amérique Latine par exemple. Deuxièmement, pour certaines variables le code est devenu « Non disponible » pour assurer la confidentialité. Par ailleurs, les revenus de certaines personnes ont subi des transformations. Par exemple, les revenus des femmes dépassant 120 000\$ ont été limités à 120 000\$. Ces deux mesures doivent être connues puisque ces variables seront largement utilisées lors des analyses à venir.

2.1.4.2 LES ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE

Les erreurs d'échantillonnage sont les erreurs liées au choix de l'échantillon. Le questionnaire long est distribué à un ménage sur cinq. C'est notre échantillon de 20 %. Si on avait choisi un échantillon différent de celui qu'on a sondé ou si on avait sondé toute la population, on aurait obtenu des résultats différents. De même, si on avait choisi un autre échantillon de 2,8% on aurait obtenu, encore une fois, une base de données légèrement différente de celle utilisée dans cette étude. En fait, différents échantillons peuvent donner différentes estimations. Ce type d'erreur tout comme les prochains types d'erreurs ont une composante aléatoire et une composante systématique. La composante aléatoire est issue d'erreurs qui surviennent plus ou moins au hasard. Par ailleurs, le biais dû à cette

¹⁰ En vertu de la Loi sur la statistique

composante a tendance à s'annuler lorsque l'on travaille avec des groupes plus larges. La composante systématique pose des problèmes plus graves que la composante aléatoire. En fait, le biais dû à la composante systématique persiste quelle que soit la taille de la population. D'ordinaire, la composante systématique de l'erreur d'échantillonnage est très petite comparativement à sa composante aléatoire. Heureusement, le document de l'utilisateur nous donne toute l'information nécessaire pour déterminer le degré de variabilité d'échantillonnage (une mesure du degré de fiabilité de nos données en fonction de la taille de l'échantillon). Si le coefficient de variation est trop élevé, on nous suggère de supprimer ces données de nos tableaux statistiques, ce qui sera fait à l'occasion au chapitre 3.

2.1.4.3 LES ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent aussi expliquer une partie de la différence entre la réalité et les données. Ici, tant la composante systématique que la composante aléatoire peuvent être importantes. On retrouve dans cette catégorie d'erreurs plusieurs types d'erreurs. Certaines personnes n'ont pas répondu à quelques questions du questionnaire de recensement ou n'ont pas répondu du tout au questionnaire (erreurs dues à la non-réponse). D'autres personnes ont mal interprété les questions et ont inscrit des réponses erronées (erreurs de réponse). On ajoute à cela les erreurs de couverture qui surviennent lorsqu'un individu ou un ménage est oublié ou compté plus d'une fois. Pour toutes ces raisons, Statistique Canada a validé les données et a procédé à une imputation. L'imputation sert à remplacer toute valeur manquante ou erronée par une valeur correspondante figurant dans un enregistrement similaire. Elle permet d'obtenir une base de données complète et facilite les analyses multidimensionnelles. Cependant, ces imputations peuvent aussi produire des erreurs qu'on nomme erreurs de traitement. Les erreurs de traitement peuvent en outre se produire lors du codage quand les réponses inscrites en lettres sont converties en codes ou lors de la saisie de données, lorsque les préposés à l'entrée des données transfèrent sur bandes pour ordinateurs les réponses figurant au questionnaire de recensement. Finalement, les changements de code en « Non disponible » peuvent aussi créer des erreurs non dues à l'échantillonnage.

Dans tous les types d'enquêtes on peut faire face à ce genre d'erreur. L'essentiel est de savoir que ces erreurs existent et qu'elles peuvent dans certains cas influencer nos résultats. Le plus important problème est relié à la taille de l'échantillon. Plus la taille de la population étudiée est petite, plus grande sera l'erreur. Toutefois, comme nous travaillons principalement avec des populations relativement grandes, les données du FMGD tirées du recensement de 1996 nous permettront de mener à bien l'étude qui suit.

2.2 CADRE DE RÉFÉRENCE

Dans cette partie nous allons faire le tour de tous les concepts utilisés lors de l'étude du revenu familial présentée dans les chapitres 3 et 4. Cinq éléments seront survolés : les familles retenues pour l'étude, la composition des familles selon le lieu de naissance des conjoints, les régions étudiées, le choix de l'indicateur d'intégration et le revenu familial.

2.2.1 Structure familiale

La famille peut référer à des concepts différents. Nous retiendrons la définition de Statistique Canada: une famille est constituée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec enfants jamais mariés vivant dans une même unité d'habitation¹¹. Les familles monoparentales sont exclues de cette étude de sorte que l'étude qui suit portera uniquement sur les familles incluant un couple (familles époux-épouse). Ainsi, pour ne pas alourdir le texte, le terme famille désignera seulement les familles incluant un couple.

Les conjoints partageant une même unité d'habitation peuvent être liés de deux façons. Ils peuvent soit être mariés soit vivre en union libre. Pour être considérées comme vivant en union libre, deux personnes de sexes opposés doivent vivre comme mari et femme dans la même unité d'habitation sans être légalement mariées l'un à l'autre¹². Dans certain cas, comme pour les demandes de Prêts et Bourses du Gouvernement du Québec

¹¹ Dictionnaire du recensement de 1996, Statistique Canada, p.132

¹² Idem, p.144

par exemple, il faut avoir vécu un minimum de temps dans le même logement avant d'être considéré comme vivant en union libre. Cependant dans le questionnaire du recensement, aucune limite de temps n'est mentionnée pour être considéré en union libre. La structure de la famille constituée de deux conjoints mariés ou vivant en union libre est définie comme suit :

- Famille avec enfants : couples dont les enfants non mariés résident au foyer au moment du recensement.
- Famille sans enfants : couples dont les enfants sont déjà mariés ou ne résident plus au foyer au moment du recensement et couples n'ayant pas encore eu de descendance.

Dans la première structure familiale, les enfants doivent être apparentés soit par le sang, par alliance ou par adoption et doivent n'avoir jamais été mariés de même que résider dans la même unité d'habitation que leurs parents et ce, peu importe leur âge¹³.

Il faut souligner que les données nous donnent une certaine information sur la structure des familles à un moment précis dans le temps. Ceci dit, il ne faut pas oublier que la structure des familles peut se modifier au fil du temps. Les familles peuvent se dissocier ou se regrouper. L'interprétation des données commande donc une certaine prudence du fait qu'elles présentent un portrait statique d'un phénomène dynamique.

2.2.2 Catégories familiales

Les catégories de familles qui nous intéressent sont les familles natives (constituées de deux conjoints natifs), immigrantes (constituées de deux conjoints immigrants) et mixtes (constituées d'un conjoint natif et d'un conjoint immigrant). Toutes les familles comprenant un conjoint "résident non permanent" (RNP) ont été exclues de l'analyse puisque les RNP sont généralement moins bien recensés¹⁴ et compliqueraient les analyses. Lamotte (1997 : 20-21) a utilisé les concepts d'endogamie et d'exogamie. Ces derniers concepts réfèrent à l'union des couples selon que les partenaires proviennent du même groupe d'appartenance (endogamie) ou qu'ils proviennent de deux différents groupes

¹³ Idem, p.144

¹⁴ Idem

d'appartenances (exogamie). Les groupes d'appartenance peuvent être définis en référence à des cultures différentes, des langues différentes ou encore par des statuts sociaux différents.

Ici, les groupes d'appartenance seront définis en fonction du lieu de naissance. En règle générale, les personnes nées à l'intérieur du Canada sont des natifs alors que ceux nés à l'extérieur du Canada sont des immigrants¹⁵. Les familles natives sont donc constituées de deux conjoints natifs alors que les familles immigrées sont constituées de deux conjoints immigrés. Les familles mixtes sont constituées d'un conjoint immigré et d'un conjoint natif. Alors que les familles natives sont endogames et que les familles mixtes sont exogames, les familles immigrées peuvent être soit endogames, soit exogames. Les familles immigrantes endogames sont constituées de deux conjoints nés dans le même ensemble géographique alors que les familles immigrées exogames sont constituées de deux conjoints nés dans des ensembles géographiques différents. Les ensembles géographiques définis dans le FMGD de 1996 des familles sont l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient et les autres¹⁶. Malheureusement, les données de ce fichier ne nous permettent pas de distinguer un immigrant né en Amérique latine d'un immigrant né en Afrique par exemple. Le tableau 2.1 détaille les différentes catégories de familles étudiées plus loin.

Ici, il est nécessaire de mentionner qu'il peut exister des biais liés aux ensembles géographiques. Par exemple, le groupe "Asie et Moyen-Orient" regroupe beaucoup de pays. Il est possible que des immigrants provenant de l'Inde, par exemple, s'intègrent différemment de ceux provenant de la Chine. C'est la même chose pour chacun des ensembles géographiques. Néanmoins, il y a des raisons de croire que chacun de ces ensembles regroupe des immigrants faisant face à des similitudes quant à leur manière et leur vitesse à s'intégrer à leur population d'accueil.

¹⁵ Il est possible qu'une personne née au Canada soit immigrante et qu'une autre née à l'étranger non immigrante. Par exemple, un enfant d'ambassadeur canadien né à l'étranger aura la nationalité canadienne et un enfant né au Canada d'un ambassadeur d'un autre pays installé au Canada aura le statut de résident non permanent ou d'immigrant. Ces quelques cas sont éliminés de l'échantillon étant donné leur très faible poids démographique.

¹⁶ Les pays classés dans la catégorie "autres" sont les États-Unis d'Amérique, l'Afrique, les Caraïbes, la Bermude, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les autres pays et régions non classés ailleurs.

Tableau 2.1 - Catégories familiales et types d'union selon le lieu de naissance des conjoints

Catégories familiales	Ensembles géographiques	Type d'union	Composition selon le statut migratoire des conjoints
Natives	Canada	Endogame	Deux conjoints nés au Canada
Immigrantes			
Européennes	Europe	Endogame	Deux conjoints nés en Europe
Asiatiques	Asie et Moyen-Orient	Endogame	Deux conjoints nés en Asie
Autres	Autres	Endogame	Deux conjoints nés ailleurs
Exogames	Deux ensembles géographiques différents	Exogame	Deux conjoints nés dans des ensembles géographiques différents
Mixtes	Canada et étranger	Exogame	Un conjoint né à l'étranger et un conjoint né au Canada

2.2.3 Cadre spatial

C'est dans les régions métropolitaines du Canada que l'on retrouve le plus grand nombre d'immigrants. Ainsi 60 % de la population immigrante du Canada vit soit à Montréal, soit à Toronto ou soit à Vancouver¹⁷. De plus, la proportion des immigrants dans ces régions augmente à chaque recensement. La population totale de Montréal est constituée de 18 % d'immigrants. Cette proportion est de 42 % à Toronto et de 35% à Vancouver¹⁸. Toronto est donc la région métropolitaine où les chances de rencontrer un immigrant sont les plus importantes. Cette hyperconcentration des immigrants dans quelques régions trouve son explication dans des facteurs historiques et économiques. Auparavant, les immigrants s'installaient dans les régions agricoles puisque l'économie du Canada était axée sur une économie agricole. Maintenant, avec une économie axée sur les services, les immigrants venant s'installer au Canada optent plus souvent pour les métropoles que pour toute autre région au pays. De plus, dans les métropoles, il est plus facile de trouver un emploi que dans d'autres régions moins favorisées économiquement parlant. Le choix de la métropole comme lieu de résidence n'est pas basé uniquement sur des questions économiques. En fait, les services pour les immigrants arrivants sont plus élargis dans les grands centres urbains. De plus, puisque qu'il existe déjà une très grande

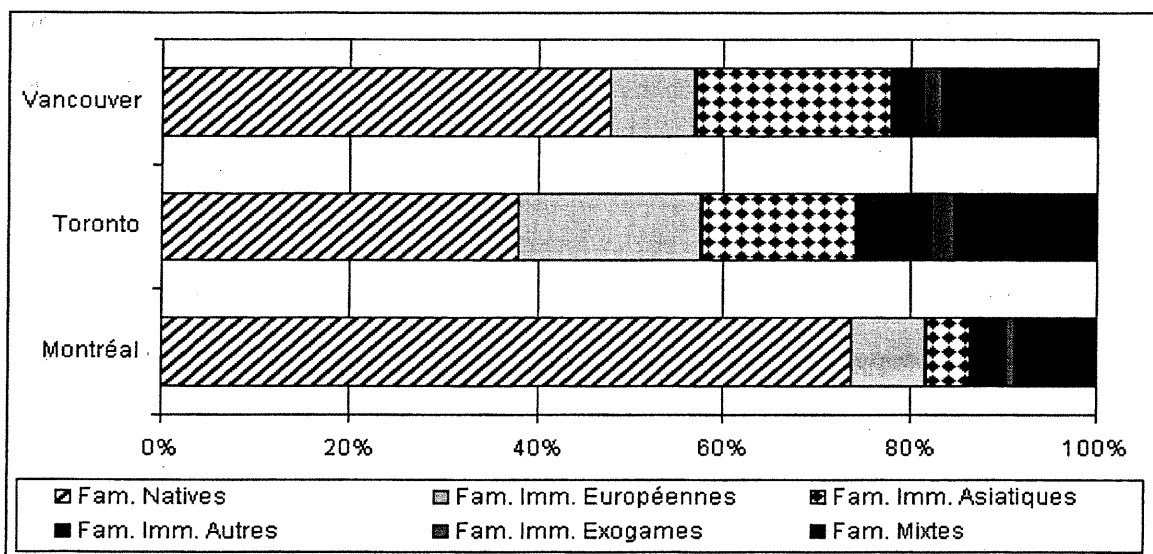
¹⁷ Source: fichier "individu" de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 1996

¹⁸ Idem

proportion d'immigrants installés dans ces régions, il est plus facile de rencontrer d'autres personnes venant du même pays. En fait, il est moins difficile pour un immigrant qui a quitté son pays de venir s'installer dans une région qui offre des possibilités de contact avec des personnes appartenant à la même culture et ayant vécu des conditions similaires ou bien, de trouver des références culturelles connues. Le fait de partir d'un pays pour aller s'installer dans un pays inconnu n'est pas un acte aisé pour tout le monde. Plusieurs barrières à l'arrivée peuvent se rencontrer. Dans les métropoles plusieurs communautés sont organisées pour que l'arrivée des nouveaux immigrants se fasse avec un moindre mal. Dans les autres régions, il est plutôt rare de rencontrer ce type de communauté.

Puisque cette tendance à la métropolisation est belle et bien réelle, il ne reste qu'à vérifier si l'intégration des familles ayant au moins un membre immigrant se fait à l'intérieur de ces métropoles. De plus, dans les métropoles, l'on retrouve toutes les catégories de familles définies plus haut, ce qui facilite de beaucoup les analyses statistiques. L'analyse qui suit portera uniquement sur les trois grandes métropoles du Canada soit Montréal, Toronto et Vancouver. Pour l'instant regardons la distribution des catégories de familles dans chacune des régions métropolitaines étudiées.

Graphique 2.1 – Répartition en pourcentage des familles par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



En étudiant le graphique 2.1, l'on constate que Montréal est largement constituée de familles natives (72 %). Ceci était prévisible puisque Montréal accueille moins

d'immigrants que Toronto ou Vancouver. À Toronto et à Vancouver, moins de 50 % des familles sont natives. On peut aussi constater que les familles "immigrantes européennes" sont deux fois plus importantes en proportion à Toronto qu'à Montréal ou Vancouver. Vancouver se distingue par une large part de familles "immigrantes asiatiques". On peut aussi constater qu'à Montréal seulement 10 % des familles sont "mixtes" alors qu'à Toronto et à Vancouver leur représentativité équivaut à près du double de celle observée à Montréal. Finalement, la part des familles "immigrantes autres" est deux fois plus grande à Toronto qu'elle ne l'est à Montréal ou à Vancouver. En résumé, l'on peut constater une forte diversité à Toronto et une faible diversité à Montréal.

2.2.4 Intégration et cohésion sociale

L'intégration est un processus auquel tous les immigrants sont confrontés en s'installant dans un nouveau pays. Chacun d'eux va s'intégrer en partie ou en totalité à leur nouvelle société d'accueil. Ce processus peut être assez court pour certains ou jamais se produire complètement pour d'autres. Plusieurs auteurs ont tenté d'élaborer des modèles d'intégration des immigrants. Or, la plupart des auteurs s'accordent pour dire qu'il n'existe pas de théorie parfaite pour rendre compte du processus d'adaptation des immigrants étant donné que cette réalité est fort complexe et que la population immigrante est très variée. Il n'y a pas unanimité concernant la définition de l'intégration. Conséquemment, ce processus dans son ensemble est très difficile à mesurer. En fait, l'intégration est un processus multidimensionnel et dynamique. Elle touche toutes les dimensions de la vie culturelle, économique et sociale. Ainsi, certains chercheurs contestent le terme même d'intégration. La réalité est que les immigrants en s'installant dans un nouveau pays amènent avec eux des éléments de leur vie sociale auxquels les natifs doivent faire face. En fait, la société native doit aussi se transformer et se modeler pour laisser une place aux nouveaux arrivants. Comme le disent si bien Bastenier et Dassetto (1995 : p.421), « c'est de l'intégration de la société globale élargie par l'immigration et non l'intégration des seuls immigrés qui n'auraient qu'à s'y fondre » dont il est question. Mais derrière ce processus, c'est la cohésion sociale dont il est question. Avant de se prononcer sur la cohésion sociale nous devons avant tout étudier l'intégration.

Le recensement de 1996 nous permet d'avoir une idée de certains facteurs d'intégration des immigrants à un moment donné dans le temps comme la connaissance des langues officielles ou la situation économique des familles. Néanmoins, l'étude qui suit portera principalement sur l'intégration économique des familles. Au Canada, l'intégration au niveau économique préoccupe beaucoup les autorités politiques. « La situation socio-économique constitue un élément déterminant dans tout le processus d'intégration des membres de la famille (...) » (Conseil de la famille & Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1995). À caractéristiques égales, une famille qui présente les mêmes conditions économiques que les familles natives est une famille qui peut être caractérisée comme une famille intégrée économiquement. Ainsi, pour mesurer l'intégration nous regarderons comment se comportent les familles "immigrantes" et "mixtes" par rapport aux familles "natives" en termes de revenu familial.

L'étude de l'intégration économique des immigrants nous permettra de vérifier si économiquement ils s'adaptent à leur société d'accueil et si les familles "immigrantes" dans leur ensemble présentent les mêmes caractéristiques économiques que les familles "natives". Est-ce que les immigrants obtiennent les mêmes conditions sur le marché du travail que les natifs? Ou bien les familles "immigrantes" sont-elles défavorisées? Est-ce que certaines catégories familiales sont plus défavorisées que d'autres en termes de revenu par rapport aux familles "natives" ou ont-elles des conditions meilleures? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre plus loin. Les chapitres qui suivent nous aideront donc à évaluer l'intégration économique des familles en utilisant comme indicateur de base le revenu familial. D'autres auteurs travaillant sur l'intégration des immigrants ont utilisé au lieu du revenu total l'activité sur le marché du travail ou le salaire ou encore le salaire hebdomadaire. Le choix du revenu familial au lieu de toute autre variable de base comme, par exemple, le salaire des conjoints ou l'activité, est lié au fait que cette variable est beaucoup plus proche du bien-être économique général puisqu'elle tient compte de toutes les sources de revenu et de tous les types de familles peu importe si les conjoints sont ou ne sont pas sur le marché du travail.

En fait, à caractéristiques équivalentes, si les familles immigrantes ont les mêmes revenus que les familles natives, cela sous-entend qu'elles sont bien intégrées économiquement. De plus, si une fois toutes les caractéristiques des familles prises en compte on ne retrouve pas de différences significatives entre le revenu des familles natives,

celui des familles immigrantes et celui des familles mixtes, on pourra conclure à une certaine cohésion sociale. C'est-à-dire que ces familles, malgré leurs différences de structures et de caractéristiques, se comportent de la même façon que les familles natives en termes économiques et que la société leur fait une place sans distinctions de leur origine.

2.2.5 Le revenu familial et sa composition

Le revenu familial total est la somme de tous les revenus obtenus pour chacun des membres de la famille. Le revenu familial total comprend donc les revenus totaux du conjoint, les revenus totaux de la conjointe et les revenus des enfants s'il y a lieu. Le revenu familial total tout comme les revenus des conjoints proviennent de différentes sources. Ce sont des revenus bruts, c'est-à-dire avant les retenues pour l'impôt sur le revenu obtenus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1995. Les revenus peuvent provenir de différentes sources : revenus d'un travail, transferts gouvernementaux et autres revenus non classés ailleurs. Les revenus de travail comprennent les salaires, les traitements et les revenus provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole. Les transferts gouvernementaux sont composés des prestations fiscales pour enfants, des pensions de sécurité de vieillesse et suppléments de revenu garanti, des prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pension du Canada, des prestations d'assurances-chômage et des autres revenus provenant de sources publiques dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux. Les autres revenus comprennent les dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autres revenus de placements, les pensions de retraites, y compris les REÉR et de FERR et les autres revenus en espèces non déclarés dans aucune des autres sources.

Étant donné que Statistique Canada est contraint d'observer la confidentialité des données établie lors de l'adoption de la Loi sur la statistique, tous les revenus des particuliers dépassant un certain niveau furent l'objet d'une limite. Deux limites ont été établies : une limite inférieure et une limite supérieure. Ces limites dépendent du sexe et de

la province de résidence de la personne ayant déclaré ces revenus¹⁹. Par conséquent, les revenus agrégés, c'est-à-dire la somme de tous les revenus du FMGD, sous-estime de quelque peu les revenus agrégés déclarés aux recensements.

Les questions sur le revenu sont toujours des questions qui revêtent un caractère délicat. Pour évaluer la fiabilité des données du recensement, Statistique Canada a effectué quelques comparaisons avec d'autres sources. Ainsi, en comparant le revenu agrégé du recensement avec le revenu agrégé des particuliers calculé à partir des comptes nationaux, ils ont constaté une différence de moins de 5% à l'échelle nationale. La plus grande composante du revenu total, soit le revenu provenant d'un emploi, différait par moins de 5% de celui calculé à partir des comptes nationaux. En comparant les statistiques sur le revenu avec des statistiques similaires tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1995, Statistique Canada a observé des résultats semblables. De plus les gains moyens et les revenus moyens provenant de ces deux sources étaient comparables à ceux calculés à partir des données du recensement²⁰. Ces différences observées entre les diverses sources sont toutefois jugées acceptables et il est justifié d'utiliser les données sur le revenu récoltées durant le recensement de 1996.

Tableau 2.2 - Revenu agrégé des familles de recensement et des personnes hors famille de recensement en 1995 pour le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Canada. Estimations du recensement et du FMGD. Recensement du 1996

Provinces	Revenu agrégé du recensement	Revenu agrégé du FMGD	Différence : FMGD/Recensement
	Dollars (en millier)		Pourcentage (%)
Québec	96 058,0	95 554,7	-0,5
Ontario	175 464,2	172 155,6	-1,9
Colombie-Britannique	57 003,7	55 932,1	-1,9
Canada	427 811,6	421 090,4	-1,6

Source : FMGD de 1996, Document de l'utilisateur, Recensement de 1996, p.4-19.

Pour effectuer les analyses descriptives et multivariées présentées respectivement aux chapitres 3 et 4, nous avons effectué une transformation de la variable revenu. Ainsi,

¹⁹ Ces conditions, c'est-à-dire, les contraintes qu'à subi la variable "revenu" ainsi que les modalités d'arrondissement sont énumérées à l'annexe A.

²⁰ FMGD de 1996, Document de l'utilisateur, Recensement de 1996

toutes les observations pour lesquelles les revenus familiaux sont plus petits que "0" ont été soustraits de la base de donnée. Cette transformation permet entre autres d'enlever certains biais qui pourraient survenir durant les analyses multivariées.

CHAPITRE 3

Analyse descriptive du revenu familial

La recension des écrits nous a instruits sur les facteurs qui influencent le revenu des individus et des familles. Nous allons à présent consacrer ce chapitre à une étude descriptive du revenu familial et à la recherche des déterminants du revenu familial. Pour ce faire, nous croiserons le revenu familial avec les principales caractéristiques des familles qui devraient influencer le revenu pour chacune des catégories de familles incluant seulement des couples²¹. Cette analyse nous aidera à répondre à trois questions en particulier: Existe-t-il des différences de revenu entre les catégories familiales ? Existe-t-il des différences de revenu entre les familles des trois métropoles étudiées ? Et les variables qui influencent le revenu familial sont-elles les mêmes que celles qui influencent le revenu des individus ?

Ce chapitre sera divisé en quatre sections. La première section est un portrait très général du revenu familial par catégorie familiale et par région métropolitaine. Nous aborderons aussi un indicateur de difficultés financières pour comparer les familles et les grands centres urbains. Dans la deuxième section, pour chacune des régions métropolitaines et pour chacune des catégories familiales, nous croiserons le revenu familial selon diverses caractéristiques des familles et des conjoints de ces familles. Les variables sont regroupées en différents types : les variables de capital humain, les variables de migration, les variables d'activité et les variables socio-démographiques. La troisième partie sera consacrée aux sources de revenu en mettant l'accent sur les revenus d'emploi. Finalement, nous ferons une synthèse des résultats obtenus à partir de l'analyse descriptive et répondrons en partie aux questions mentionnées plus haut.

²¹ Les familles monoparentales sont exclues de l'étude tel que défini au chapitre 2

3.1 CATÉGORIE FAMILIALE ET REVENU

En premier lieu, regardons les revenus familiaux moyens associés à chacune des catégories familiales vivant à Montréal, Toronto et Vancouver. Le tableau 3.1 qui suit montre les revenus des différentes catégories familiales. Ainsi, on peut observer que les familles "immigrantes" ont des revenus inférieurs aux familles "natives" et "mixtes" à Montréal, à Toronto comme à Vancouver. Toutefois, ces différences semblent moins importantes à Montréal alors qu'à Toronto et à Vancouver, les familles "immigrantes" ont près de 30% de moins de revenu que les familles "natives". Toronto se différencie des deux autres régions puisque ce sont les familles "natives" qui sont les mieux pourvues alors qu'à Montréal et à Vancouver, ce sont les familles "mixtes".

Tableau 3.1 - Revenu familial moyen par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996

Catégories familiales	Montréal		Toronto		Vancouver	
	Revenu (en \$)	Indice (Natives=100)	Revenu (en \$)	Indice (Natives=100)	Revenu (en \$)	Indice (Natives=100)
Natives	59 339	100	79 788	100	71 316	100
Immigrantes	46 132	78	56 521	71	51 498	72
Européennes	49 776	84	60 792	76	57 853	81
Asiatiques	37 564	63	49 005	61	46 280	65
Autres	41 340	70	55 909	70	57 145	80
Exogames	69 048	116	72 211	91	65 814	92
Mixtes	66 969	113	78 753	99	73 618	103
Total	57 609		68 677		64 605	

En décomposant les familles "immigrantes" selon la région de provenance des conjoints, on peut remarquer que les familles "immigrantes" n'ont pas des revenus analogues. Ainsi, les indices du tableau 3.1 montrent quelques différences au niveau de la hiérarchie entre les familles de Montréal, de Toronto et de Vancouver. À Montréal, ce sont les familles "immigrantes exogames" qui ont les revenus familiaux les plus élevés alors qu'à Toronto, les familles "natives" restent les plus nanties. À Vancouver, ce sont les familles "mixtes" qui sont les plus pourvues.

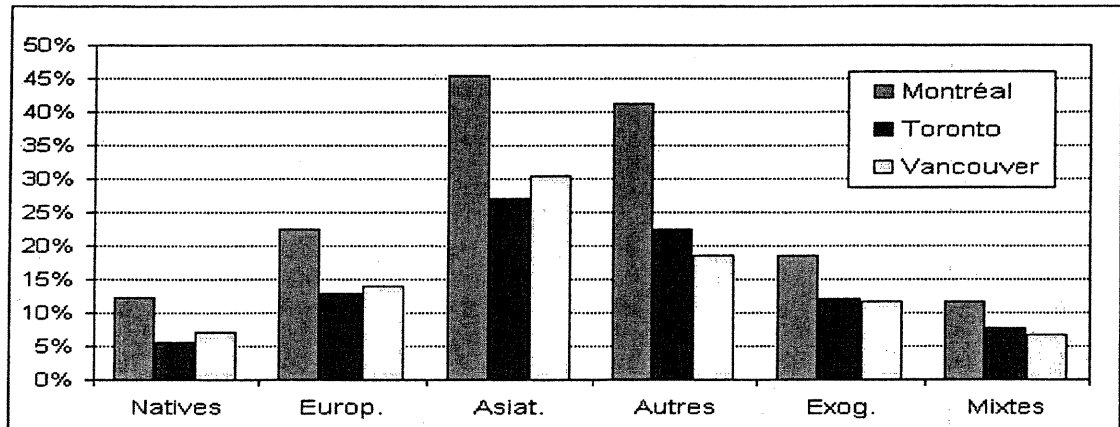
Partout, les familles "immigrantes asiatiques" se retrouvent toujours au bas de l'échelle pour ce qui a trait au revenu familial. Ces dernières ont presque 40 % moins de

revenus que les familles "natives" dans chacune des régions. Ces résultats concordent avec ceux de Miller (1992) et de DeSilva (1992) qui avaient constaté au niveau individuel que les Asiatiques sont les immigrants les plus défavorisés. À Montréal et à Toronto, la situation des familles "immigrantes autres" ne diffère pas tellement de celle des familles "immigrantes asiatiques". Parmi les familles "immigrantes", ce sont les "immigrantes exogames" suivies des familles "immigrantes européennes" qui se rapprochent le plus de la situation des familles "natives", et ce, dans chacune des régions étudiées. Ainsi, le revenu des familles "immigrantes" semble varier selon le lieu de naissance des conjoints. Une dernière constatation très importante est que les familles de Toronto jouissent de revenus supérieurs aux familles vivant à Montréal ou à Vancouver. De plus, peu importe la catégorie familiale, ce sont les familles de Montréal qui ont les revenus les plus bas, exception faite des familles "immigrantes exogames".

A présent, regardons un indicateur des difficultés économiques des familles : la proportion d'unités sous le seuil de faible revenu. Les seuils de faible revenu sont calculés par Statistique Canada en fonction du nombre de personnes dans la famille et de la taille de la région dans laquelle la famille est établie²². Basavarajappa et Halli (1997) avaient constaté que les familles "immigrantes" sont en plus grande proportion sous le seuil de faible revenu. Le graphique 3.1 semble confirmer les résultats de ces auteurs puisque la proportion des familles "immigrantes" est dans tous les cas et toutes les régions supérieure à celle observée chez les familles "natives". Les familles "mixtes" sont quant à elles, à peu près en même proportions sous le seuil de faible revenu que les familles "natives". De plus, on peut voir que les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" sont beaucoup plus souvent considérées comme à faible revenu que toutes autres catégories familiales, et ce, peu importe la région étudiée. En outre, ces familles habitant à Montréal sont presque une fois sur deux dans une situation de faible revenu. Finalement, il semble que les familles de Montréal ont plus de difficultés financières que celles des deux autres régions étudiées.

²² Les seuils de faible revenu sont établis à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDFAM). À partir des données de l'EDFAM, les dépenses moyennes des familles au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement sont calculées. Celles-ci sont exprimées en pourcentage du revenu avant impôts. Les seuils de faible revenu de l'année de base sont établis à partir des familles qui consacrent 20 points de pourcentage de plus que le font l'ensemble des familles aux besoins de base. On peut donc connaître les familles qui se situent sous le seuil de faible revenu. Pour chaque année où il n'y a pas d'enquête, on corrige les seuils à l'aide de l'indice des prix à la consommation. Source: *Seuils de faible revenu*, Déc. 1999, Statistique Canada, No. 13-551-XIB

Graphique 3.1 - Proportion des familles sous le seuil de faible revenu en 1995 par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



3.2 REVENU FAMILIAL SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

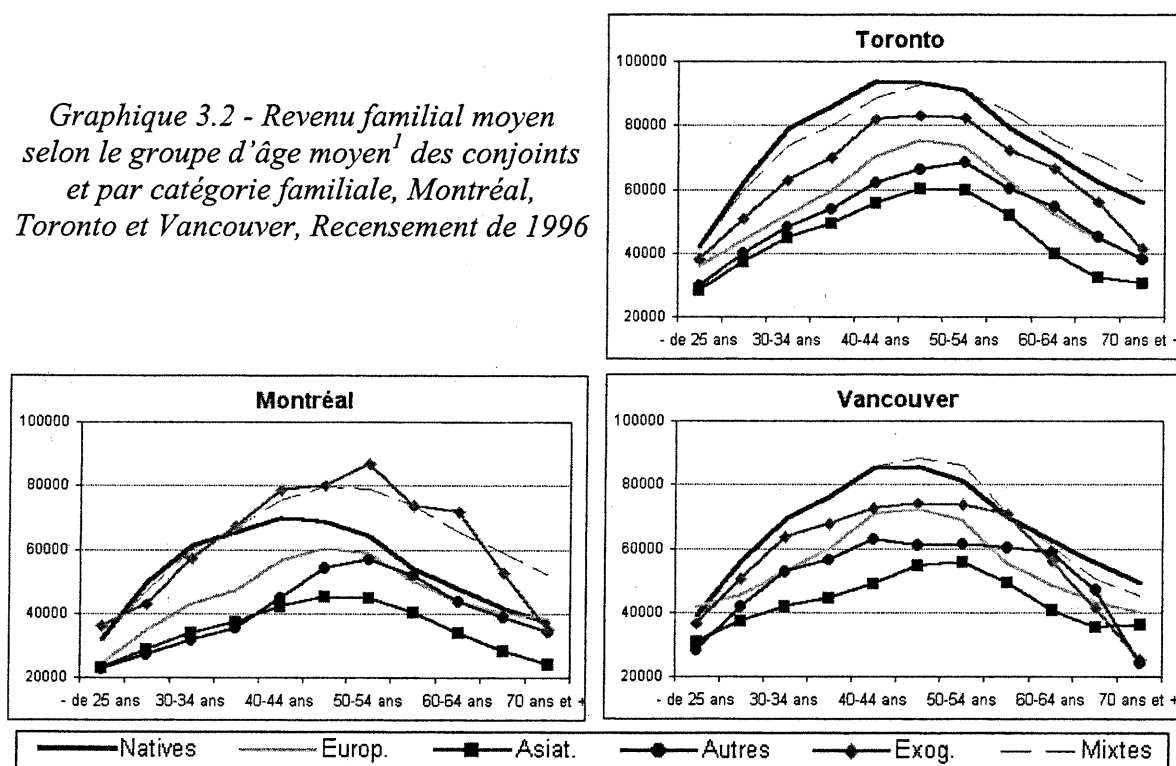
Jusqu'à maintenant, on a constaté des différences de revenu selon le lieu de naissance des conjoints et selon le lieu de résidence de la famille. Ainsi, il semblerait que les familles "natives", "mixtes" et "immigrantes exogames" soient les plus nanties alors que les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" soient les moins pourvues en termes de revenu. On a aussi vu que les familles de Toronto ont les meilleurs revenus alors que celles vivant à Montréal ont les plus faibles revenus. Nous allons à présent croiser le revenu familial moyen par certaines caractéristiques des familles. Cet exercice nous permettra de vérifier si les tendances observées à la section précédente sont stables pour différentes caractéristiques des familles, autrement dit, nous pourrions vérifier si les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" et celles vivant à Montréal sont toujours les moins bien nanties.

3.2.1 Variables du capital humain

3.2.1.1 ÂGE

Pour débiter, croisons le revenu familial avec l'âge des conjoints de la famille de recensement. Puisque l'unité étudiée est la famille, nous utiliserons la moyenne d'âge des conjoints. Cet indice permet, entre autres, de croiser le revenu familial avec l'âge en tenant compte des deux conjoints simultanément²³. Voyons les résultats présentés dans le graphique 3.2 qui suit.

Graphique 3.2 - Revenu familial moyen selon le groupe d'âge moyen¹ des conjoints et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



¹ Le groupe d'âge moyen du couple est la moyenne d'âge des deux conjoints.

Le graphique 3.2 nous indique que les familles plus jeunes ainsi que les plus vieilles sont généralement les moins pourvues alors que les familles dont la moyenne d'âge des conjoints est comprise entre 40 et 55 ans ont habituellement les meilleurs revenus. On observe aussi que toutes les courbes ont la même forme : un U inversé. La croissance du

²³ Voir l'annexe B pour plus de détail et pour connaître la construction de cette variable.

revenu observée dans les premières moitiés des courbes est bien entendu liée à l'expérience. Comme plusieurs auteurs ont pu l'observer au niveau individuel, le revenu augmente avec l'expérience. Ainsi, plus l'expérience est grande, plus le revenu sera grand. Les baisses du revenu liées à l'augmentation en âge à partir d'un certain âge sont liées aux sorties progressives du marché du travail. Genest (2000) avait aussi constaté chez les individus âgés de plus de 65 ans, une baisse du revenu en fonction de l'âge. En comparant les trois régions, l'on observe que l'allure des courbes est semblable mais les niveaux sont différents. Ainsi, les familles de Toronto semblent, dans tous les cas, obtenir des revenus supérieurs à celles des deux autres régions.

À Toronto comme à Vancouver, en tenant compte de l'âge des conjoints, l'on peut remarquer que ce sont les familles dont au moins un des deux conjoints est natif (familles "natives" et "mixtes") qui sont les mieux nanties alors qu'à Montréal, ce sont les familles "mixtes" et "immigrantes exogames". Dans toutes les régions, on voit que les familles "immigrantes asiatiques" suivies des familles "immigrantes autres" sont les plus défavorisées. Finalement, on observe que les familles "immigrantes asiatiques" de Montréal ont des revenus beaucoup plus faibles que leurs homologues des deux autres régions.

3.2.1.2 NIVEAU D'INSTRUCTION

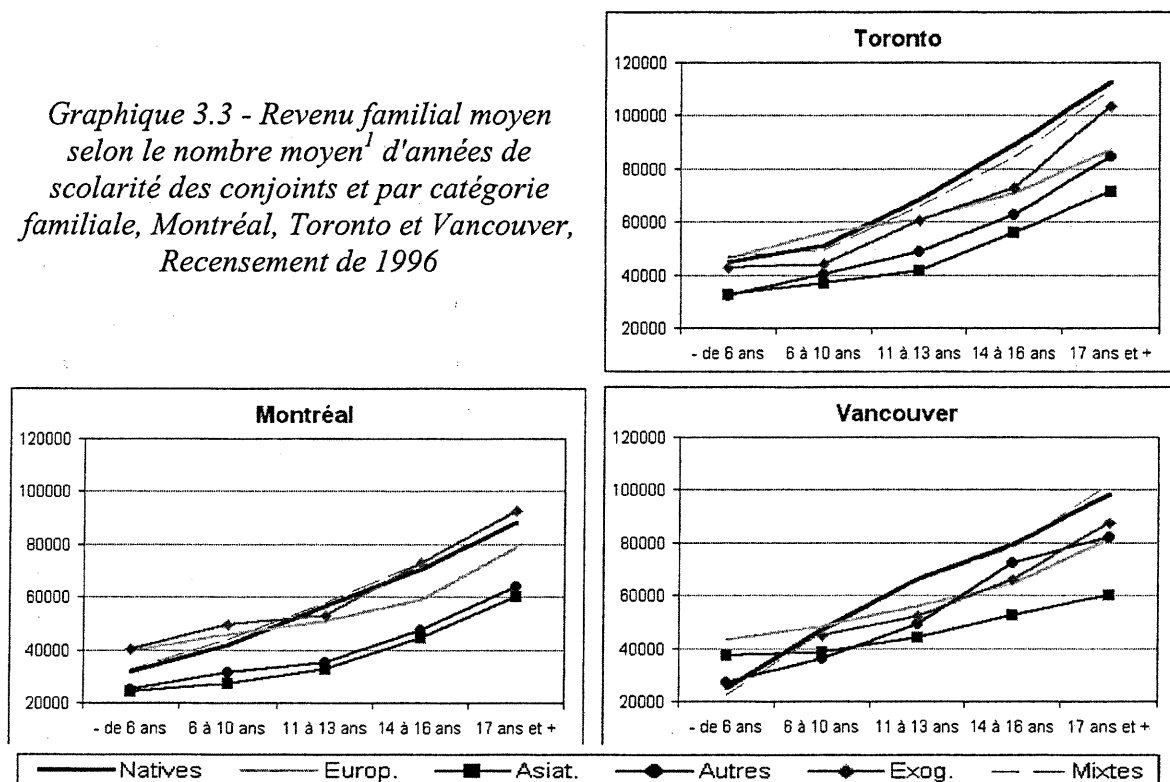
Maintenant, nous allons étudier le revenu familial selon le niveau d'instruction des conjoints. Ici encore, nous avons utilisé un indice pour tenir compte simultanément de la scolarité des deux conjoints. Ainsi, nous avons croisé le revenu familial avec le nombre moyen d'années de scolarité des conjoints²⁴.

Premièrement, on peut observer à l'aide du graphique 3.3 que plus le nombre d'années de scolarité est élevé, plus le revenu familial moyen l'est aussi. La scolarité influence donc positivement le revenu familial. D'autre part, on peut observer qu'à Montréal et Toronto, peu importe le niveau de scolarité, les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" ont toujours des revenus familiaux inférieurs aux familles des autres catégories. Et plus les niveaux de scolarité sont élevés, plus les

²⁴ Voir l'annexe B pour plus de détails et pour connaître la construction de cette variable.

différences entre ces familles et les familles "natives" s'accroissent. Dans les trois régions considérées, il est intéressant de noter qu'en croisant le revenu familial par le nombre moyen d'années de scolarité des conjoints, on atténue presque entièrement les différences de revenu entre les familles "natives" et les familles "mixtes". À Montréal, le revenu des familles "immigrantes exogames" est aussi très près de celui des familles "natives". Finalement, la comparaison des trois régions indique que les familles de Toronto ont généralement les revenus les plus élevés.

Graphique 3.3 - Revenu familial moyen selon le nombre moyen¹ d'années de scolarité des conjoints et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



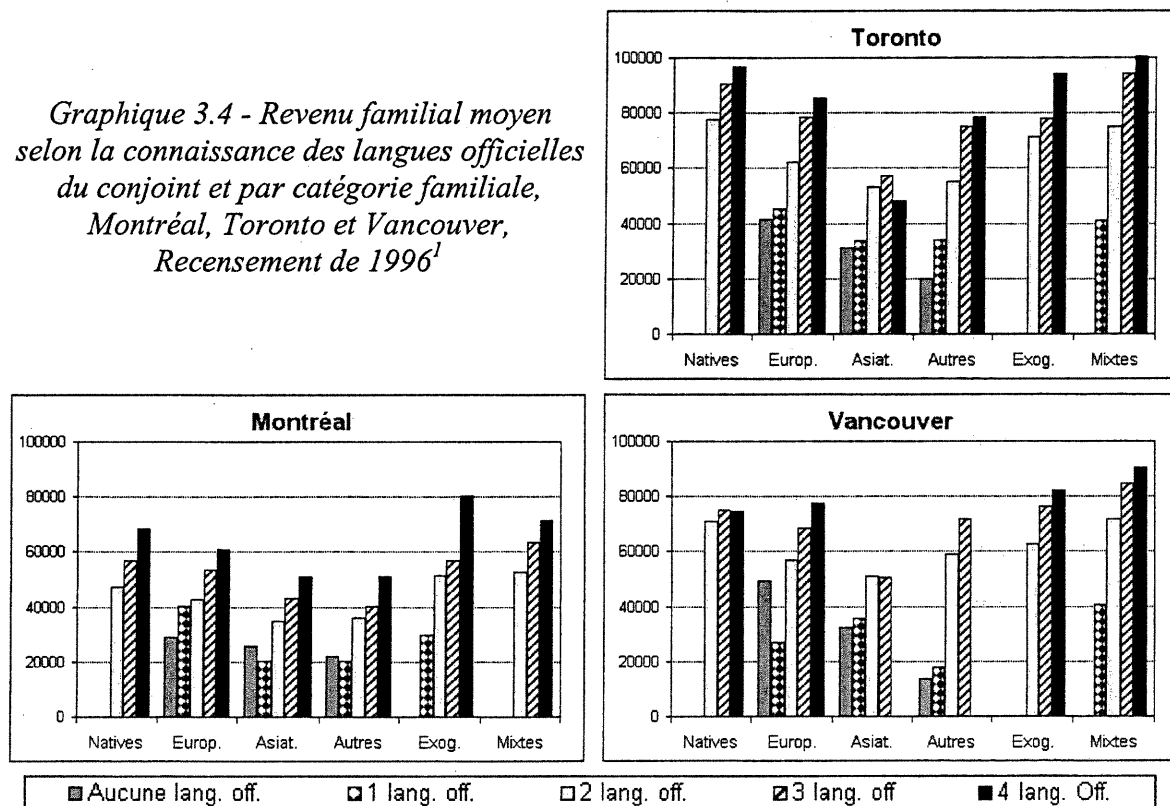
¹ Le nombre moyen d'années de scolarité des conjoints est la moyenne du nombre d'années de scolarité des deux conjoints.

3.2.1.3 LANGUES

À présent, regardons le revenu familial selon la connaissance des langues officielles des époux puisque, comme noté au chapitre 1, la connaissance des langues officielles semble être un facteur qui influence le revenu. Pour faciliter la lecture des graphiques, nous utiliserons la somme des langues officielles connues du couple sans distinguer la

connaissance du français et de l'anglais. Ainsi, les graphiques tiendront compte de la connaissance des langues officielles des deux conjoints simultanément.

Graphique 3.4 - Revenu familial moyen selon la connaissance des langues officielles du conjoint et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹



¹ Pour certaines familles et certaines connaissances de langues officielles, l'effectif des familles est trop petit ou inexistant pour que les données soient fiables. Elles sont donc omises des graphiques.

Le graphique 3.4 montre l'influence de la connaissance des langues officielles des conjoints sur le revenu familial. En général, plus le nombre de langues officielles connues des conjoints est grand, plus le revenu familial le sera. Ainsi, les familles dans lesquelles au moins un conjoint ne connaît aucune langue officielle (0 et 1 langue officielle) ont les revenus familiaux les plus faibles alors que les familles où au moins un des conjoints est bilingue (3 et 4 langues officielles) ont les revenus les plus élevés sauf dans le cas des familles "immigrantes asiatiques" à Toronto et à Vancouver. Les familles dont la somme des langues officielles connues est égale à "2"²⁵ se retrouvent entre ces deux bornes. En outre, il semble que l'avantage du bilinguisme en termes de revenu soit moins important à Vancouver et à Toronto qu'il ne l'est à Montréal.

²⁵ Ces familles sont composées essentiellement de deux conjoints connaissant chacun une langue. En outre, ces familles sont aussi composées d'un conjoint bilingue et d'un conjoint allophone, Cependant, ces dernières sont rares.

En comparant les catégories familiales, on observe que ce sont les familles "immigrantes autres" qui souffrent le plus de la méconnaissance des langues officielles. Ces dernières se retrouvent même au-dessous des familles "immigrantes asiatiques" qui étaient toujours les plus défavorisées jusqu'à maintenant. Cependant, les familles "immigrantes asiatiques" restent les plus désavantagées en termes de revenu quand on compare leur revenu avec les familles qui connaissent deux langues officielles et plus. Encore une fois, on remarque que ce sont les familles de Toronto qui obtiennent les revenus les plus élevés alors que les familles de Montréal ont les revenus les plus faibles.

3.2.2 Variable de migration

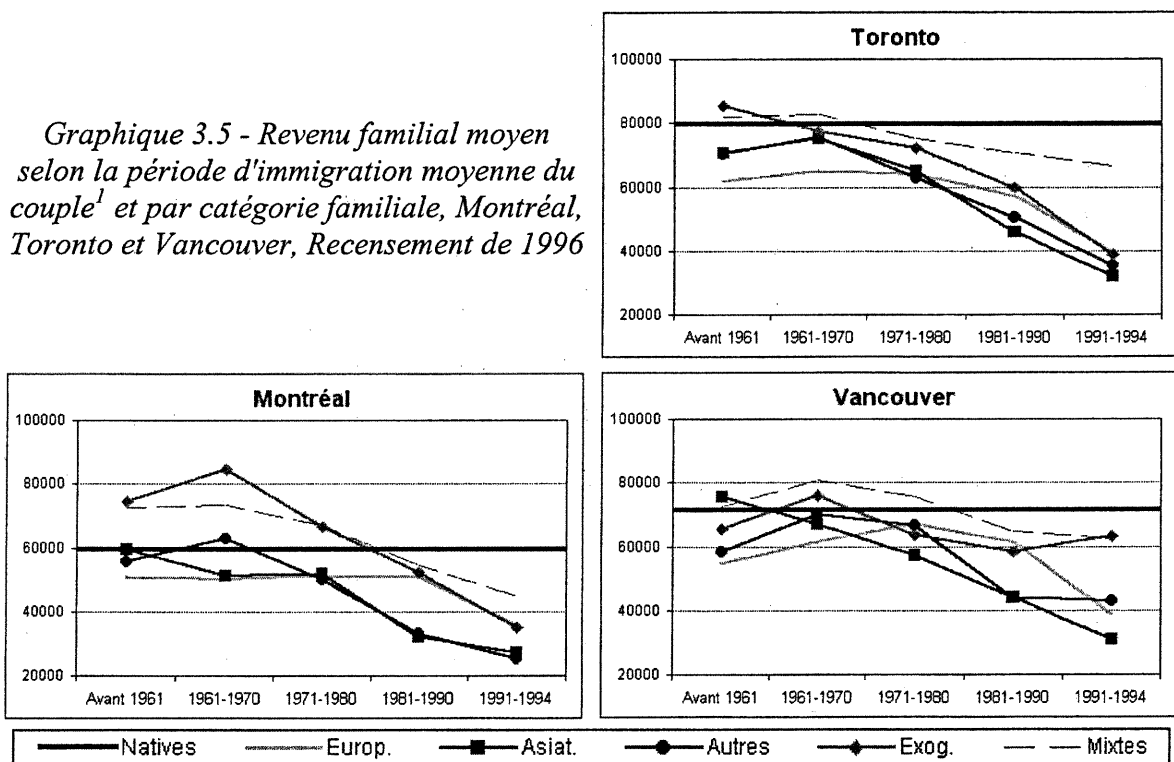
À présent, nous allons étudier le revenu familial selon la moyenne des périodes d'arrivée des conjoints immigrants. Cet indice permet, entre autres, de croiser le revenu familial avec la période d'immigration des deux conjoints simultanément²⁶. Pour les familles mixtes, nous avons utilisé la période d'arrivée par le conjoint immigrant. L'étude du graphique 3.5, montre assez clairement que plus la période d'arrivée est récente, plus le revenu familial est faible. En fait, les immigrants arrivés récemment ont eu moins de temps que les autres pour s'ajuster au marché du travail. De plus, ces immigrants sont entrés au pays en plus grande proportion dans les classes de réfugiés et de familles (Basavarajappa et Halli, 1997). Or, il semble que les immigrants provenant de ces dernières catégories sont ceux qui s'insèrent le moins bien sur le marché du travail (Renaud, Carpentier, Ouimet et Montgomery, 1992; Piché, Renaud et Gingras, 1999). D'autre part, on observe à peu près partout que les familles qui sont arrivées avant 1960 ont des revenus inférieurs à celles arrivées durant les années '60. L'explication de ce phénomène peut résider dans le fait que les familles arrivées avant 1961 sont habituellement plus âgées et, comme nous l'avons vu précédemment, à partir d'un certain âge, le revenu diminue avec l'âge.

À Montréal, les familles "mixtes" et "immigrantes exogames" arrivées avant 1981 ont des revenus familiaux supérieurs aux familles "natives" (les familles "natives" ont environ 60 000 \$ de revenus). Les autres familles, surtout les familles "immigrantes

²⁶ Voir l'annexe B pour plus de détail et pour connaître la construction de cette variable.

asiatiques" et les familles "immigrantes autres" arrivées après 1980, sont nettement défavorisées par rapport aux familles "natives". À Toronto, très peu de familles atteignent le revenu moyen des familles "natives" (environ 80 000\$). Seuls les revenus des familles "mixtes" arrivées avant 1971 et "immigrantes exogames" arrivées avant 1961 dépassent le revenu familial moyen des familles "natives" de Toronto. Encore une fois, ce sont surtout les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui sont les plus défavorisées alors que les familles "mixtes" s'en sortent relativement bien et ce, même si elles sont arrivées récemment. À Toronto comme à Montréal, les familles constituées de deux conjoints immigrés après 1990 ont environ la moitié des revenus des familles "natives".

Graphique 3.5 - Revenu familial moyen selon la période d'immigration moyenne du couple¹ et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



¹ La période d'immigration moyenne du couple est la moyenne des années vécues par les deux conjoints au Canada. Pour les familles mixtes, nous avons utilisé les années vécues par le conjoint immigrant.

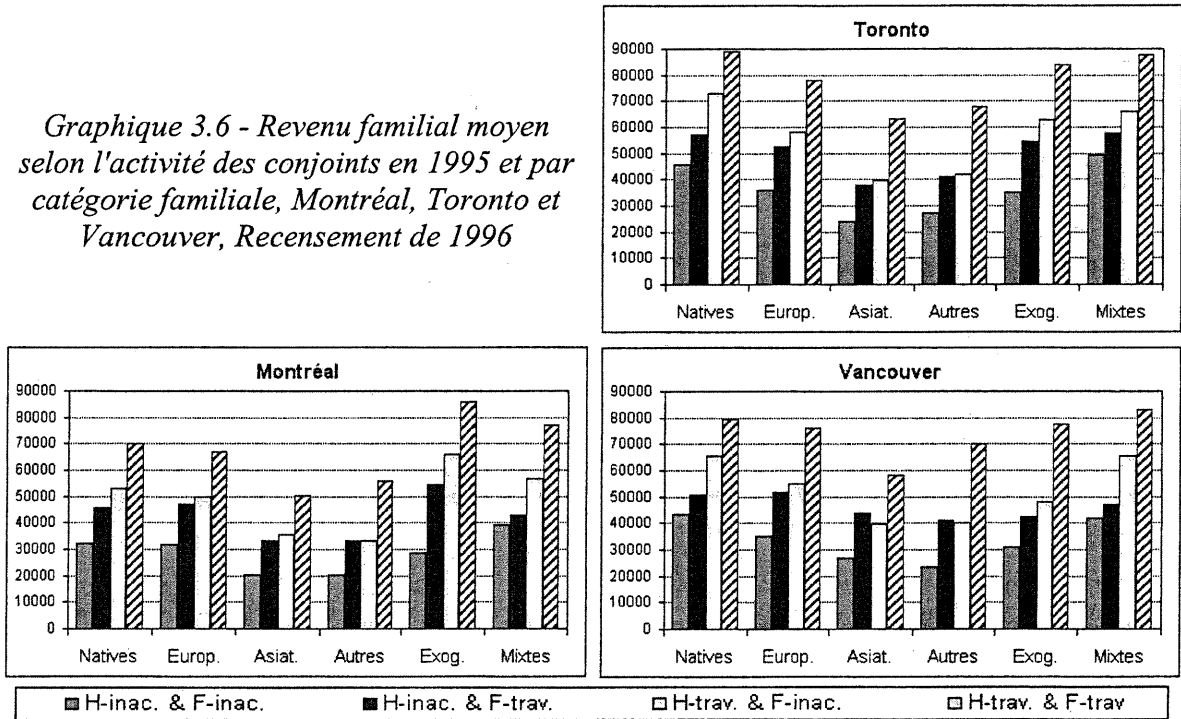
À Vancouver, il est plus difficile d'établir une tendance générale. Il y a beaucoup de variabilité car les effectifs sont plus petits. Cependant, on voit nettement que se sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui sont les plus défavorisées alors que le revenu des familles "mixtes", peu importe la période d'arrivée du conjoint, est à peu près équivalent au revenu moyen des familles "natives" de Vancouver. Finalement,

on constate à Montréal, à Toronto comme à Vancouver que les familles immigrantes "européennes" n'atteignent jamais le revenu des familles "natives".

3.2.3 Variables d'activité

En plus de la variable de migration et des variables de capital humain, un autre type de variables peut influencer le revenu des familles: les variables liées à l'activité de la famille sur le marché du travail. La première variable étudiée est l'activité des conjoints durant l'année. Ici, l'activité est une variable qui a été créée. On dira que le conjoint et la conjointe sont actifs s'ils ont gagné un quelconque revenu d'emploi durant l'année 1995. En étudiant le graphique 3.6 qui suit, on peut constater que les familles dans lesquelles les deux conjoints sont actifs sont également celles qui possèdent les revenus les plus élevés. En outre, si les deux conjoints sont inactifs, ces familles ont les revenus les plus faibles. Finalement, les familles où seul un conjoint est actif, c'est généralement quand l'homme qui est actif que les revenus sont les plus élevés.

Graphique 3.6 - Revenu familial moyen selon l'activité des conjoints en 1995 et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



En comparant les différentes catégories familiales, on peut constater qu'encre une fois, ce sont les familles "immigrantes asiatiques" qui sont les plus défavorisées. La situation des familles "immigrantes autres" est sensiblement la même que celle des familles "immigrantes asiatiques". On peut aussi observer qu'en général, les revenus des familles "mixtes" et des familles "immigrantes exogames" sont ceux qui se rapprochent le plus du revenu des familles "natives". Le revenu des familles "immigrantes européennes" est aussi très proche de celui des familles "natives". Finalement, on observe une fois de plus que les familles de Toronto sont généralement plus nanties que celles vivant à Montréal ou à Vancouver.

La deuxième variable liée à l'activité est le nombre de semaines travaillées en 1995. Ici, nous avons choisi d'étudier le revenu familial selon le nombre de semaines travaillées par les conjoints de sexe masculin. Le choix du conjoint ou de la conjointe est arbitraire puisque que le revenu familial se comporte sensiblement de la même façon et ce, même si le nombre de semaines travaillées par le conjoint n'est pas corrélé fortement avec celui de la conjointe²⁷.

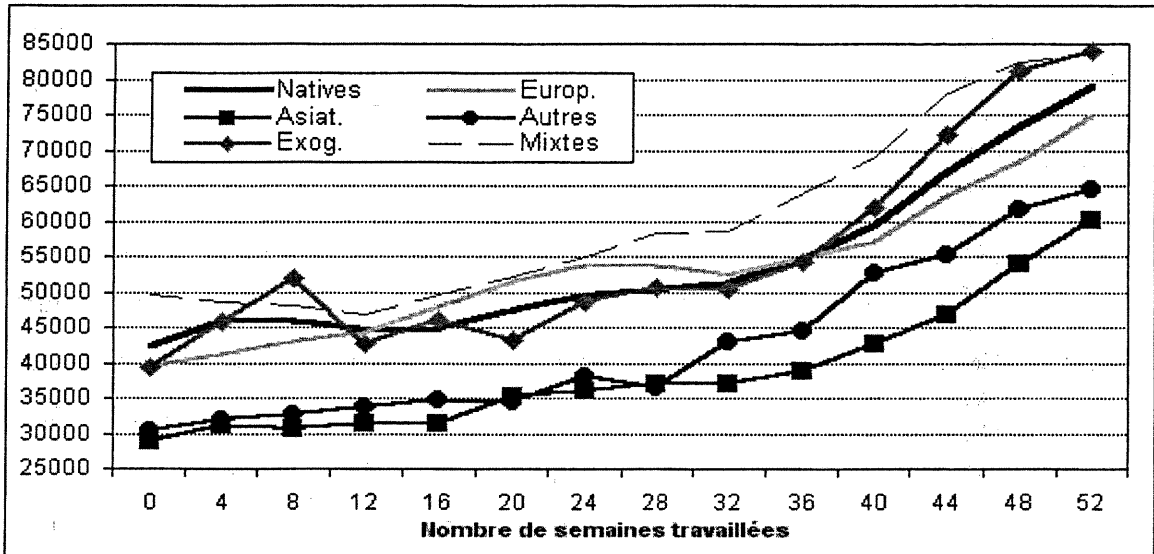
Le graphique 3.7 qui suit regroupe les trois régions étudiées étant donné que les effectifs pour chaque nombre de semaine et pour chaque région sont trop petits pour traiter les régions séparément. On peut remarquer que plus le nombre de semaines travaillées est élevé, plus le revenu familial l'est aussi. De plus, on peut constater que les pentes des courbes changent à partir de la trente-sixième semaine. Ceci peut s'expliquer par le fait que ceux qui travaillent plus de 36 semaines ont probablement des emplois plus stables, plus avantageux et mieux rémunérés. Mais d'autres raisons peuvent expliquer ce phénomène: conjoints plus âgés, plus scolarisés, etc.

Pour ce qui est des catégories familiales, on peut de nouveau voir clairement que les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" se situent toujours au bas de l'échelle. Les autres catégories familiales ne se distinguent pas très bien pour un nombre plus faible de semaines travaillées. Elles commencent à se distinguer vraiment à partir de la vingt-huitième semaine. À partir de la vingt-huitième semaine, l'on peut constater que les familles "mixtes" sont celles qui ont les plus grands revenus. Plus le nombre de semaines augmente, plus le revenu des familles "exogames" et "natives" se rapproche de

²⁷ L'annexe C présente le même graphique que présenté ci-après mais en croisant le revenu familial avec le nombre de semaines travaillées de la conjointe.

celui des familles "mixtes". Aussi, plus, le nombre de semaines augmente, plus le revenu des familles "européennes s'en éloigne et se rapproche de celui des familles "asiatiques" et "autres".

Graphique 3.7 - Revenu familial selon le nombre de semaines travaillées par le conjoint de sexe masculin en 1995, Ensemble des trois régions, Recensement de 1996¹



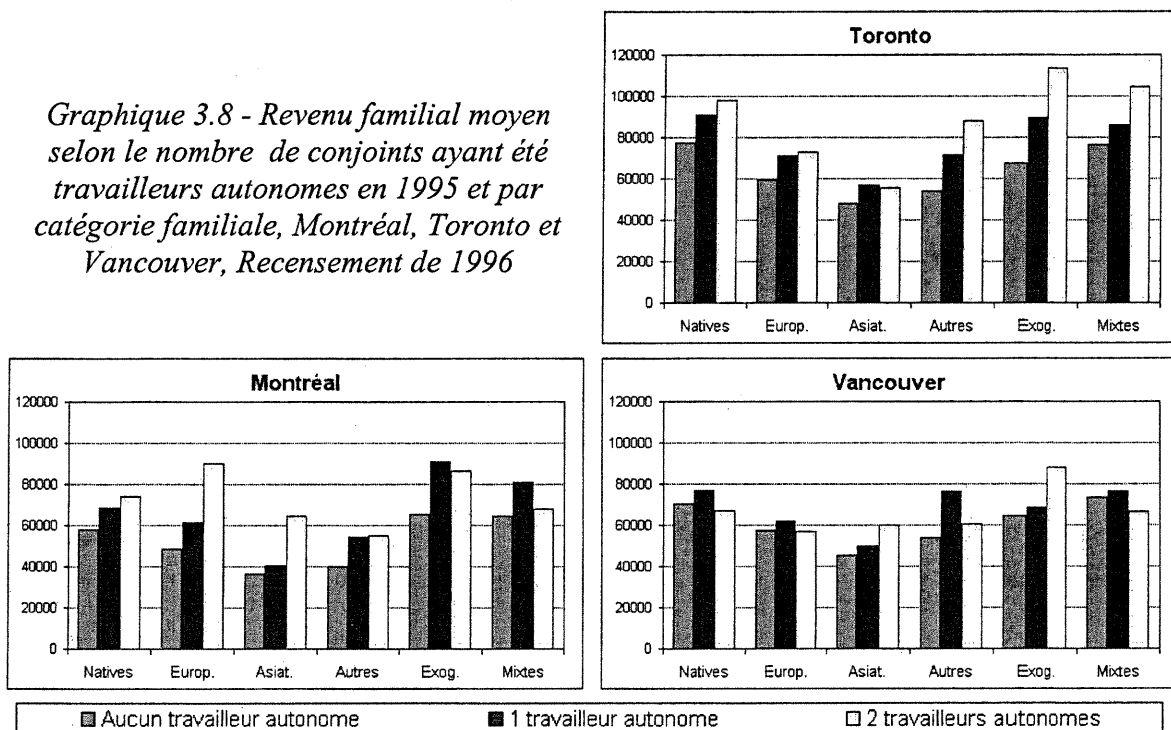
¹ Le revenu a été lissé selon la méthode de la moyenne mobile centrée d'ordre trois sauf pour les revenus associés à 0 semaines et 52 semaines travaillées.

Maintenant, croisons le revenu familial avec une variable peu utilisée par les auteurs : le nombre de conjoints travailleurs autonomes en 1995. L'intérêt de ce croisement vient de Waldinger (1993) qui évoque la grande proportion d'immigrants travaillant à leur propre compte surtout dans les grands centres urbains.

Le graphique 3.8 nous indique que les familles dans lesquelles il y a au moins un conjoint travailleur autonome ont, en général, les revenus les plus élevés, exception faite des familles "mixtes" à Vancouver. À Toronto, plus il y a de travailleurs autonomes dans une famille, plus le revenu est élevé, exception faite des familles "immigrantes asiatiques". Cette observation est aussi vraie pour les familles "natives", "immigrantes européennes", "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" à Montréal et les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes exogames" à Vancouver. Il est intéressant de constater que la relation entre le revenu et le nombre de travailleurs autonomes varie selon les catégories familiales. Ainsi, il semblerait que la présence d'un travailleur autonome ou de deux

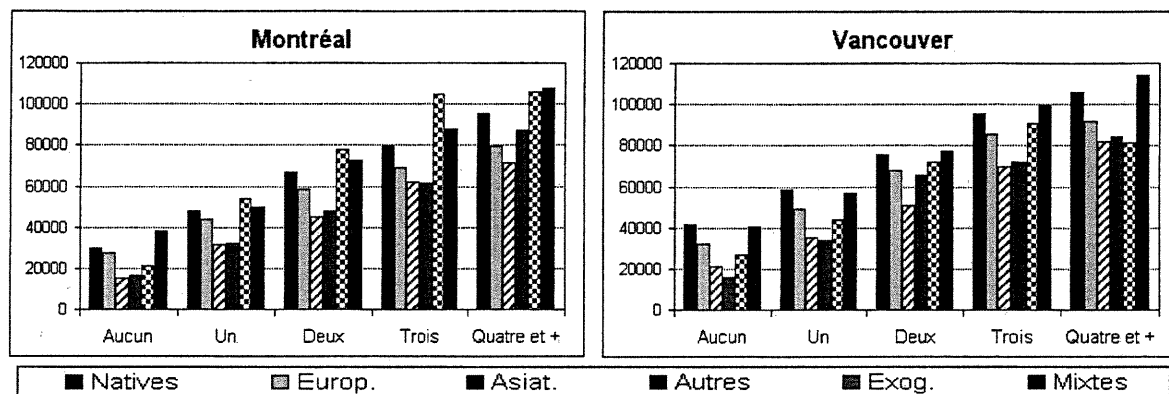
travailleurs autonomes n'a pas la même influence sur les catégories familiales et n'a pas la même influence dans les trois régions étudiées.

Graphique 3.8 - Revenu familial moyen selon le nombre de conjoints ayant été travailleurs autonomes en 1995 et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



Pour terminer cette section, nous avons croisé le revenu avec le nombre de personnes dans la famille ayant touché un revenu d'emploi. Comme il est logique de le penser, plus le nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille augmente, plus le revenu familial augmente. Ainsi, le travail des enfants fait augmenter le revenu. Ainsi, on peut remarquer à l'aide du graphique 3.9 que plus il y a de personnes ayant gagné un revenu d'emploi, plus le revenu moyen par personne employée est faible. En règle générale, ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui ont les plus faibles revenus alors que les familles "mixtes", "immigrantes exogames" et "natives" sont les plus nanties. Les familles "immigrantes européennes" se situent entre ces deux extrêmes. Il est étonnant de constater qu'un revenu d'emploi supplémentaire est lié à une augmentation de revenu à peu près équivalente dans chacune des catégories familiales.

Graphique 3.9 - Revenu familial selon le nombre de personnes dans la famille ayant touché un revenu d'emploi et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



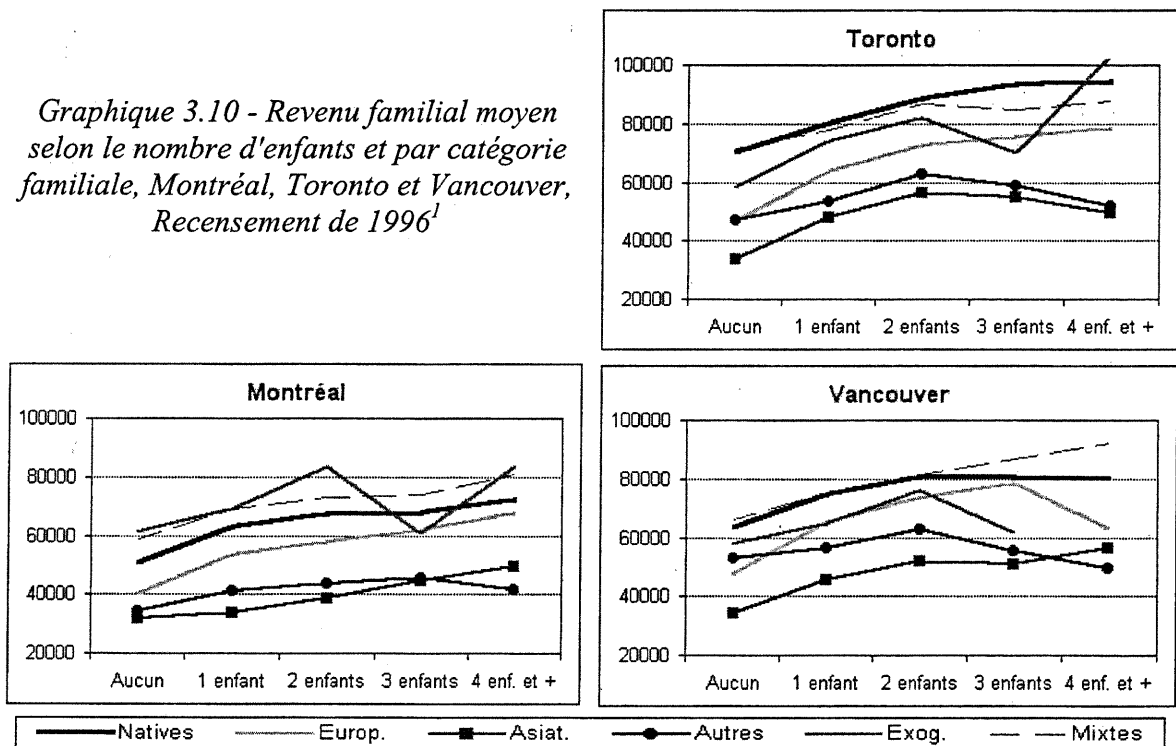
3.2.4 Variables socio-démographiques

Maintenant, nous allons croiser le revenu familial total avec certaines variables socio-démographiques: nombre d'enfants, présence d'enfants de moins de six ans, type d'union et appartenance au groupe des minorités visibles. Premièrement, regardons le revenu familial selon le nombre d'enfants dans les trois régions métropolitaines. Le graphique 3.10 qui suit suggère que le revenu familial est lié au nombre d'enfants. Ainsi, plus le nombre d'enfants est élevé, plus le revenu familial est élevé, et ce, pour chaque catégorie familiale. De plus, on peut voir que les familles sans enfant ont des revenus inférieurs aux familles avec enfants, et ce, pour toutes les catégories familiales observées, sauf pour les familles "immigrantes autres" à Vancouver. Lamotte (1997) avait observé le même phénomène en utilisant le recensement de 1991. L'explication peut résider dans le fait que les familles sans enfants sont généralement des familles plus jeunes ou plus vieilles que les familles avec enfants. Et les familles plus jeunes et plus vieilles, comme nous l'avons vu précédemment, ont les revenus les moins élevés. Une deuxième explication

pourrait être liée aux revenus de transfert que les familles avec enfants peuvent obtenir alors que les familles sans enfants, n'ont pas accès à ce surplus monétaire.

Encore une fois, on peut remarquer que ce sont les familles "mixtes" qui se rapprochent le plus des familles "natives". Le revenu des familles "immigrantes exogames" semble aussi être proche de celui des familles "natives". Cependant, étant donné le faible nombre d'observations, l'on se retrouve avec un peu de variabilité. Une autre observation intéressante est que même en contrôlant pour la présence d'enfants, les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" se retrouvent toujours avec les revenus moyens les plus bas dans les trois régions métropolitaines de recensement. Finalement, ce sont encore une fois les familles vivant à Montréal qui ont les revenus les moins grands.

Graphique 3.10 - Revenu familial moyen selon le nombre d'enfants et par catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹



¹ Pour les familles "immigrantes exogames" à Vancouver, l'effectif des familles ayant 4 enfants et plus est trop petit pour que les données soient fiables.

La présence d'enfants de moins de 6 ans au foyer est la deuxième variable que nous allons croiser avec le revenu. Le tableau 3.2 qui suit nous montre que les familles ayant des enfants de moins de 6 ans ont généralement des revenus plus faibles que celles n'ayant pas d'enfants de moins de 6 ans. Seul, le revenu des familles "natives" de Montréal sans enfants de moins de 6 ans dépasse celui des familles avec enfants de moins de 6 ans.

Cependant, cet écart est très faible. Deux raisons peuvent expliquer l'écart de revenu entre les familles avec enfants et celles sans enfants de moins de 6 ans. La première raison est liée à l'activité des femmes. Quand les familles ont des enfants en bas âge, les conjointes sont moins actives que pour les familles n'en ayant pas. Et comme nous l'avons vu plus haut, l'activité des conjoints est liée positivement au revenu. Cette explication aurait probablement été plus visible si nous avions pu dissocier les enfants de 2 ans et moins, par exemple, des autres enfants. En fait, plus l'âge des enfants mineurs est faible, plus l'activité des femmes est faible (Lapierre-Adamcyk et Marciel-Gratton, 1995 ; Meilleur, 2001 ; Gouvernement du Québec²⁸, 1999). La deuxième explication est liée à l'âge des conjointes. En majorité, les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans font partie du groupe d'âge des 15-34 ans et ce groupe d'âge est associé à des revenus familiaux plus faibles que ceux de l'ensemble des autres groupes d'âge. Par ailleurs, les familles plus âgées peuvent, dans certains cas, bénéficier des revenus issus du travail de leur enfant (quand elles ont des enfants). Cette dernière hypothèse expliquerait pourquoi les familles "natives" avec enfants de moins de 6 ans ne se distinguent pas de celles sans enfants de moins de 6 ans alors que c'est le cas pour les familles "immigrantes". En effet, les familles immigrantes ont généralement plus d'enfants et leurs enfants restent au foyer familial plus longtemps de sorte que les revenus provenant du travail des enfants feraient une différence plus importante pour les familles "immigrantes" que pour les familles "natives".

Tableau 3.2 - Revenu familial moyen selon la présence au foyer d'enfants de moins de 6 ans et par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996

Catégories familiales	Montréal		Toronto		Vancouver	
	Sans enfants de moins de 6 ans	Avec enfants de moins de 6 ans	Sans enfants de moins de 6 ans	Avec enfants de moins de 6 ans	Sans enfants de moins de 6 ans	Avec enfants de moins de 6 ans
Natives	59 132 \$	60 095 \$	80 121 \$	78 796 \$	71 575 \$	70 314 \$
Européennes	50 389 \$	40 719 \$	61 601 \$	52 293 \$	58 230 \$	52 868 \$
Asiatiques	39 225 \$	33 839 \$	51 009 \$	43 881 \$	47 102 \$	43 211 \$
Autres	45 968 \$	31 819 \$	59 069 \$	47 860 \$	61 215 \$	45 297 \$
Exogames	72 131 \$	58 228 \$	75 105 \$	63 212 \$	67 683 \$	59 339 \$
Mixtes	68 633 \$	61 979 \$	80 865 \$	72 475 \$	75 533 \$	66 102 \$

²⁸ Voir le document "Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec" préparé conjointement par le Conseil de la famille et de l'enfance, le Ministère de la famille et de l'enfance et par le Bureau de la statistique du Québec du Gouvernement du Québec. 1999.

Encore une fois, peu importe que les familles aient ou n'aient pas d'enfants de moins de 6 ans, ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui ont les revenus les plus faibles alors que le revenu des familles "mixtes" et "immigrantes exogames" se rapproche le plus de celui des familles "natives". De plus, on peut encore constater que les familles de Toronto jouissent en grande partie des meilleurs revenus.

À présent, voyons une troisième variable socio-démographique dans ces trois régions: le type d'union. Quand on regarde le revenu familial par type d'union présenté au tableau 3.3, l'on remarque que les familles dont les couples sont mariés ont des revenus plus grands que celles constituées de couples qui optent pour l'union libre. Cependant, l'on note une exception : les familles "immigrantes européennes". Il est probable que ces dernières familles qui optent pour l'union libre soient constituées de conjoints relativement plus jeunes et mieux instruits par rapport aux couples mariés qui seraient plus près de l'âge de la retraite.

Tableau 3.3 - Revenu familial moyen par type d'union et par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996

Catégories familiales	Montréal		Toronto		Vancouver	
	Marié	Union libre	Marié	Union libre	Marié	Union libre
Natives	61 006 \$	55 058 \$	81 726 \$	65 163 \$	73 708 \$	58 891 \$
Européennes	49 619 \$	56 657 \$	60 667 \$	66 944 \$	57 721 \$	62 472 \$
Asiatiques	37 594 \$	36 327 \$	49 058 \$	44 997 \$	48 372 \$	40 888 \$
Autres	42 194 \$	31 532 \$	56 621 \$	45 782 \$	57 854 \$	35 171 \$
Exogames	69 829 \$	61 027 \$	73 389 \$	60 631 \$	67 093 \$	46 534 \$
Mixtes	68 657 \$	59 577 \$	80 086 \$	67 801 \$	74 983 \$	63 790 \$

Les différences de revenu entre les familles mariées et celles vivant en union libre sont plus grandes à Toronto et à Vancouver qu'elles ne le sont à Montréal. Il va sans dire, qu'à Montréal l'histoire de l'union libre est beaucoup plus longue qu'ailleurs. Ainsi, l'union libre serait acceptée depuis plus longtemps à Montréal qu'elle ne l'est à Toronto ou à Vancouver. De ce fait même, les conjoints vivant en union libre dans cette région sont donc un peu plus âgés que ceux vivant dans les deux autres régions.

La dernière variable socio-démographique croisée avec le revenu est liée à l'appartenance ou non au groupe des minorités visibles. Le tableau 3.4 nous montre les revenus moyens des familles dans lesquelles aucun conjoint ne fait partie des minorités visibles et le revenu des familles dans lesquelles il y a au moins un conjoint qui fait partie du groupe des minorités visibles. On peut remarquer que les familles constituées d'au moins un conjoint appartenant à une minorité visible ont des revenus plus faibles que celles où il n'y en a pas, exception faite des familles "immigrantes asiatiques" à Montréal et des familles "natives" à Vancouver. Pour les familles appartenant au groupe des minorités visibles, on constate encore une fois que ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui ont les revenus les plus faibles, et ce, dans les trois régions étudiées. L'examen du tableau 3.4 indique aussi qu'à Montréal, les écarts de revenu entre les catégories familiales sont plus importants quand les conjoints n'appartiennent pas au groupe des minorités visibles.

Tableau 3.4 - Revenu moyen selon la présence dans la famille de conjoints appartenant au groupe des minorités visibles par catégorie familiale. Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹

Catégories familiales	Montréal		Toronto		Vancouver	
	N'appartient pas à une minorité visible	Appartient à une minorité visible	N'appartient pas à une minorité visible	Appartient à une minorité visible	N'appartient pas à une minorité visible	Appartient à une minorité visible
Natives	59 397 \$	53 327 \$	80 251 \$	72 199 \$	71 880 \$	71 994 \$
Européennes	49 748 \$		60 773 \$		57 815 \$	
Asiatiques	33 159 \$	38 210 \$	50 345 \$	48 967 \$	56 171 \$	46 161 \$
Autres	52 288 \$	38 459 \$	80 585 \$	52 229 \$	78 925 \$	51 349 \$
Exogames	78 895 \$	57 472 \$	78 359 \$	67 258 \$	78 715 \$	54 233 \$
Mixtes	68 455 \$	60 198 \$	80 588 \$	69 276 \$	75 018 \$	69 149 \$

¹ Pour certaines catégories familiales, l'effectif est trop petit pour que les revenus soient fiables.

À Toronto et à Vancouver, pour le groupe "n'appartient pas à une minorité visible", on observe que ce sont les familles "immigrantes asiatiques" qui se retrouvent au bas de l'échelle; cependant, elles ne sont plus suivies des familles "immigrantes autres" mais bien par des familles "immigrantes européennes". Les familles "immigrantes autres" et "immigrantes exogames" font partie des catégories familiales les mieux nanties à Toronto et à Vancouver quand il n'y a pas de conjoint appartenant au groupe des minorités visibles. Ainsi, l'appartenance ou non à ce groupe semble avoir un effet relativement important sur

le revenu des familles. Finalement, on peut encore constater des différences de revenus entre les familles vivant à Montréal par rapport aux familles vivant à Toronto ou à Vancouver.

3.3 COMPOSITION DU REVENU ET REVENUS D'EMPLOI

À ce stade-ci, il reste à étudier la composition du revenu familial selon le lieu de naissance des conjoints et selon leur lieu de résidence. Cette nouvelle analyse descriptive permettra ainsi de décomposer le revenu familial selon ses différentes sources: revenus d'emploi, revenus de transferts, revenus de retraite et revenus d'investissement. Nous pourrons donc vérifier s'il existe une diversité de composition du revenu selon les différentes catégories familiales et leur lieu de résidence.

3.3.1 Revenus d'emploi

On sait que la plus grande part des revenus familiaux provient des revenus de travail. Avant d'étudier cette source, il est important de mentionner que dans toutes les familles, le modèle le plus fréquent est celui où les deux conjoints travaillent. Regardons donc, le revenu d'emploi des conjoints qui ont travaillé en 1995 dans les familles de recensement. L'examen du tableau 3.5 nous indique que les conjoints ont des revenus d'emploi près de deux fois plus élevés que ceux des conjointes. Une des explications réside dans le fait que les femmes sont légèrement moins représentées sur le marché du travail et qu'elles ont plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel et à horaire atypique et ces emplois sont généralement moins bien payés.

À Montréal, c'est le revenu d'emploi des hommes provenant de familles "immigrantes exogames" et "mixtes" qui sont les plus élevés. À Toronto et à Vancouver, c'est celui des hommes provenant de familles dont l'un au moins des conjoints est natif (familles "natives" et "mixtes"). Dans les trois régions étudiées, on peut observer que les hommes des familles "immigrantes asiatiques" sont ceux qui ont les revenus d'emploi les

plus faibles. On retrouve les mêmes observations pour le revenu d'emploi total des familles. Toutefois, pour les femmes, on observe deux petites différences. La première est qu'à Toronto, ce sont les femmes de familles "immigrantes européennes" qui ont les plus faibles revenus. La deuxième est que les femmes des familles "immigrantes exogames" à Vancouver ont des revenus plus élevés que celles des familles natives.

Tableau 3.5 - Revenu d'emploi moyen des conjoints et revenu d'emploi total par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996

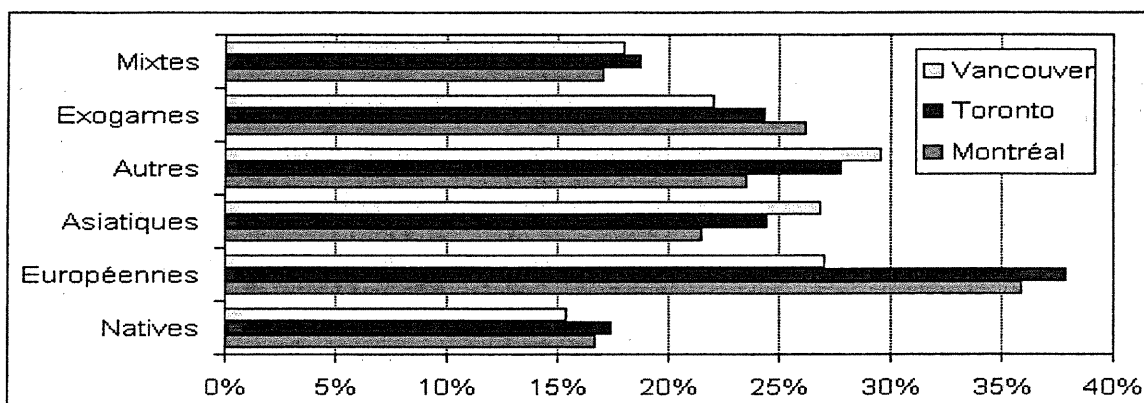
RMR	Catégories familiales	Revenu d'emploi total de la famille	Revenu d'emploi du conjoint	Revenu d'emploi de la conjointe
Montréal	Natives	48 118 \$	31 002 \$	15 008 \$
	Européennes	33 237 \$	17 939 \$	8 634 \$
	Asiatiques	28 346 \$	17 142 \$	7 957 \$
	Autres	30 993 \$	17 456 \$	10 587 \$
	Exogames	56 671 \$	36 890 \$	15 998 \$
	Mixtes	54 259 \$	34 237 \$	17 905 \$
Toronto	Natives	67 040 \$	42 511 \$	21 916 \$
	Européennes	45 959 \$	25 309 \$	12 694 \$
	Asiatiques	40 674 \$	22 765 \$	13 290 \$
	Autres	48 139 \$	27 210 \$	16 353 \$
	Exogames	60 472 \$	36 758 \$	19 811 \$
	Mixtes	65 748 \$	40 522 \$	22 647 \$
Vancouver	Natives	58 920 \$	38 430 \$	18 317 \$
	Européennes	40 678 \$	23 879 \$	12 102 \$
	Asiatiques	35 575 \$	19 709 \$	10 807 \$
	Autres	47 987 \$	27 799 \$	16 114 \$
	Exogames	55 733 \$	33 593 \$	19 789 \$
	Mixtes	61 966 \$	39 216 \$	20 178 \$

On sait que le revenu des parents est la plus grande composante du revenu familial. Toutefois, dans bon nombre de familles, le revenu des enfants représente une part non négligeable du revenu familial. Nous avons aussi pu constater, à la section précédente que plus le nombre de travailleurs est grand, plus le revenu familial l'est aussi. Regardons de plus près la proportion des familles qui ont au moins un enfant à la maison ayant obtenu un revenu d'emploi en 1995.

En étudiant le graphique 3.11, l'on peut constater que plus de 35 % des familles "immigrantes européennes" vivant à Montréal ou à Toronto ont au moins un enfant qui a travaillé en 1995. Il va sans dire que cela est relié avec l'âge des parents. Ce sont généralement des parents plus âgés (au moins 35 ans) qui ont des enfants qui ont l'âge pour travailler. Or, nous savons que les familles "immigrantes européennes" sont globalement plus âgées que les autres familles puisqu'elles sont majoritairement arrivées avant les

années '70. Ceci peut expliquer que les familles "immigrantes européennes" ont plus souvent des enfants qui travaillent. De plus, les enfants des familles "immigrantes européennes", plus âgés que ceux des autres catégories familiales, gagnent en moyenne un montant plus élevé puisque, comme nous l'avons vu précédemment, l'âge est lié au revenu.

Graphique 3.11 - Proportion des familles ayant au moins un enfant qui a travaillé en 1995 par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



À Vancouver, ce sont les familles "immigrantes autres" qui représentent la plus grande part de familles dont au moins un enfant travaille. C'est aussi à Vancouver que l'on retrouve la plus grande part de familles "immigrantes asiatiques" dans lesquelles au moins un enfant travaille. Finalement, l'on constate que ce sont les familles dont au moins un des conjoints est natif (familles "natives" et "mixtes") qui ont la plus petite part d'enfants qui ont travaillé en 1995 et ce, pour les trois régions concernées.

3.3.2 Autres sources de revenu

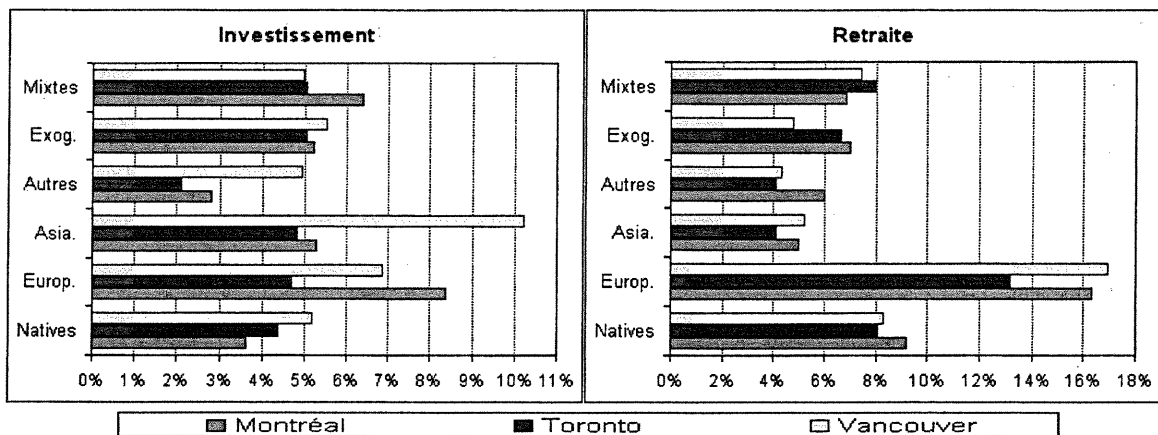
Maintenant, à l'aide du graphique 3.12, regardons deux autres aspects de la composition du revenu familial : la proportion du revenu familial provenant de revenus d'investissement²⁹ et celle provenant de revenus de retraite³⁰. Commençons par commenter

²⁹ Dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autre revenu de placements. Voir l'annexe D pour plus de détails.

³⁰ Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada et pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REÉR et de FERR. Pour plus de détails voir l'annexe D.

les revenus d'investissement. La première constatation est que la proportion des revenus d'investissement diffère selon les régions de résidence et selon les catégories familiales. À Montréal, ce sont les familles "immigrantes européennes" qui possèdent la plus grande part de revenu d'investissement (environ 8,4 % de leur revenu familial). On observe aussi que ce sont les familles "immigrantes autres" et "natives" qui ont les plus petites parts (2,8 et 3,6% respectivement). À Toronto, les familles "immigrantes asiatiques" ont aussi les plus petites parts de revenus d'investissement. Les autres catégories familiales de Toronto ont des parts similaires (entre 4,4 % et 5%). À Vancouver, on observe des compositions différentes. Dans cette région ce sont les familles "immigrantes asiatiques" qui obtiennent les plus grandes parts de revenus d'investissement (plus de 10 %). Ainsi, il semblerait que les familles "immigrantes asiatiques" de Vancouver investissent plus souvent que celles vivant à Montréal ou Toronto.

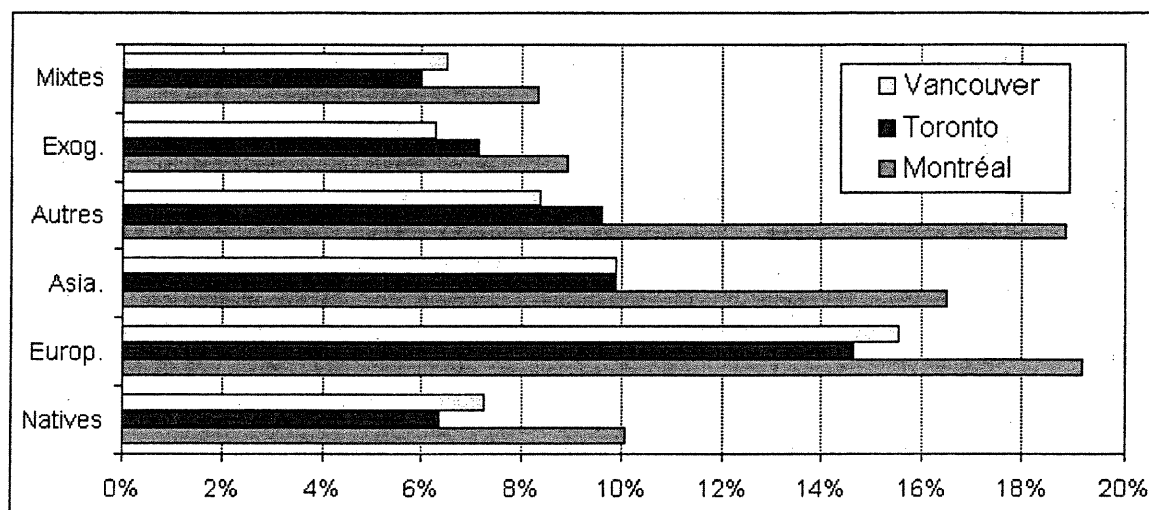
Graphique 3.12 - Pourcentage du revenu familial total provenant de revenus d'investissement et de retraite par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



En étudiant la proportion du revenu familial constitué de revenus de retraite, on observe que dans les trois régions étudiées, ce sont les familles "immigrantes européennes" qui obtiennent les plus grandes parts de revenu de retraite. Ceci s'explique, encore une fois, par le fait que les familles "immigrantes européennes" sont en moyenne plus âgées que les autres catégories familiales. Ainsi, une plus grande proportion de familles "immigrantes européennes" reçoit des revenus de retraite. On observe aussi que ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui ont les plus petites parts.

Pour terminer cette section, regardons la proportion du revenu familial provenant de transferts gouvernementaux³¹. En regardant le graphique 3.13 on peut remarquer en premier lieu que peu importe la catégorie familiale, les familles de Montréal disposent d'une plus grande part de revenu provenant de transferts gouvernementaux par rapport aux familles de Toronto et de Vancouver.

Graphique 3.13 - Pourcentage du revenu familial total provenant de transferts gouvernementaux par catégories familiales, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996



Les familles "immigrantes européennes", "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" de Montréal ont un revenu familial composé de plus de 15 % de revenus de transferts. Ce sont elles qui détiennent les plus grandes parts. Le revenu des autres familles de Montréal est composé de 8 à 10 % de revenus de transferts. À Toronto et Vancouver, ce sont les familles "immigrantes européennes" qui détiennent la plus grande part de revenus familiaux provenant de transferts (environ 15 %). Le revenu des familles "natives", "mixtes" et "immigrantes exogames" est composé de moins de 8 % de revenus de transferts dans ces deux dernières régions.

³¹ Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces et les municipalités au cours de l'année civile 1995. Voir l'annexe D pour plus de détails.

3.4 REVENU FAMILIAL STANDARDISÉ

Comme nous l'avons observé tout au long de ce chapitre, les familles de Toronto ont les revenus les plus grands et les familles de Montréal ont les revenus les moins élevés. Est-ce le contexte économique différentiel entre Montréal, Toronto ou Vancouver qui crée ces différences ou les familles de Toronto ont-elles des caractéristiques qui les avantagent par rapport à celles vivant à Montréal ou à Vancouver ? Une des caractéristiques qui pourrait avantager les familles de Toronto est la scolarité. En effet, l'analyse préliminaire a montré que les familles de Toronto sont en moyenne plus instruites que celles de Montréal. Selon la grande majorité des auteurs, l'instruction est liée directement au revenu (DeSilva, 1992 ; Miller, 1992 ; Borjas, 1995 ; etc). Donc, standardisons les revenus pour vérifier si les différences de revenu, entre les villes, sont plus importantes que les différences de niveaux de scolarité des conjoints dans ces villes.

Le tableau 3.6 qui suit montre les revenus standardisés selon la scolarité moyenne des conjoints pour chaque niveau de scolarité à l'aide de deux méthodes³². Ainsi, pour atténuer l'effet de la scolarité différentielle sur les revenus, la même distribution de la scolarité des conjoints (la distribution associée à l'ensemble des trois régions) a été appliquée aux trois régions dans la première méthode présentée au tableau 3.6. On peut donc constater qu'en appliquant une même distribution de scolarité des conjoints, on obtient des revenus peu différents de ceux calculés précédemment. En outre, on peut s'apercevoir que toutes les catégories familiales de Toronto restent plus nanties que celles de Montréal ou celles de Vancouver, exception faite des familles "immigrantes autres" de Vancouver. On peut aussi remarquer que les familles de Vancouver dépassent les familles de Montréal en termes de revenu sauf pour les familles "immigrantes exogames". Ainsi, les différences de structure n'expliquent qu'une petite partie des différences de revenu entre les familles de Montréal, Toronto et Vancouver.

Dans la deuxième méthode, on fait l'inverse, c'est-à-dire qu'on applique les mêmes revenus pour chaque niveau de scolarité à chaque catégorie familiale. Ces revenus sont en fait les moyennes des revenus des trois régions. En appliquant cette méthode, on peut s'apercevoir que les différences de revenu disparaissent en grande partie. Même que les revenus des familles "immigrantes exogames" vivant à Montréal, dépassent ceux de leur

semblable à Toronto. Aussi, le revenu des familles "immigrantes asiatiques" de Montréal dépasse le revenu de leurs semblables vivant à Vancouver.

Tableau 3.6 - Revenu familial moyen standardisé pour chaque catégorie familiale, Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996

	Première méthode			Deuxième méthode		
	Méthode selon la distribution moyenne du nombre moyen d'année de scolarité conjoints			Méthode selon le revenu moyen associé à chaque niveau de scolarité des conjoints		
Catégories familiales	Montréal	Toronto	Vancouver	Montréal	Toronto	Vancouver
Natives	61 420 \$	76 255 \$	69 916 \$	65 607 \$	71 357 \$	69 180 \$
Européennes	51 087 \$	60 855 \$	54 973 \$	56 471 \$	57 990 \$	60 931 \$
Asiatiques	38 107 \$	48 153 \$	47 114 \$	46 170 \$	47 477 \$	45 522 \$
Autres	41 602 \$	55 740 \$	57 500 \$	51 906 \$	52 691 \$	52 626 \$
Exogames	68 547 \$	72 990 \$	63 748 \$	70 700 \$	69 544 \$	72 026 \$
Mixtes	67 583 \$	78 098 \$	74 137 \$	74 044 \$	75 395 \$	74 092 \$

Il semble donc y avoir une certaine prime à vivre à Toronto plutôt qu'à Montréal. En fait, la standardisation nous permet de voir que les différences de revenu, entre les villes, sont plus importantes que les niveaux de scolarité des conjoints dans ces villes. Ainsi, l'hypothèse du coût de la vie différentiel entre les trois régions métropolitaines peut s'avérer valide. Nous pourrions confirmer ou infirmer ces observations à l'aide des graphiques et tableaux qui suivent et à l'aide d'analyses multivariées qui seront présentées au chapitre 4. Ces analyses seront nécessaires car elles pourront tenir compte de plusieurs variables en même temps et non seulement de la scolarité.

3.5 CONCLUSION

Au chapitre 1, nous avons vu que certaines variables peuvent influencer le revenu des familles et que plusieurs autres peuvent influencer le revenu des individus. Au chapitre 3, on peut constater que la grande majorité des variables utilisée au niveau individuel peut aussi être utilisée au niveau familial. Ainsi, les variables qui influencent le revenu d'emploi

³² Voir l'annexe E pour la méthodologie

des individus, influencent aussi le revenu familial. Par contre, le revenu familial est constitué de plusieurs sources et non seulement de revenus d'emploi. C'est pourquoi, il sera important de tenir compte des autres sources de revenu dans l'analyse multivariée présentée au chapitre qui suit.

En plus d'identifier les déterminants du revenu familial, ce chapitre avait deux autres mandats : vérifier s'il existe des différences de revenu selon le lieu de naissance des conjoints et selon le lieu de résidence de la famille. On a pu effectivement remarquer certaines différences. Ainsi, suite à l'analyse du revenu présentée plus haut, on a observé que peu importe les caractéristiques des familles ou leur lieu de résidence, les familles "immigrantes asiatiques" semblent être les plus défavorisées en termes de revenu. Elles sont généralement suivies des familles "immigrantes autres" et plus spécifiquement celles qui résident dans la région montréalaise. De plus, on a observé que les familles "mixtes" des trois régions et les familles "immigrantes exogames" de Montréal s'en sortent relativement bien en termes de revenu familial par rapport aux familles "natives". Ces familles connaissent bien les langues officielles et sont aussi scolarisées que les familles "natives" ce qui pourrait expliquer leur ressemblance. De plus, même avec des niveaux de scolarité ou de connaissance des langues officielles identiques aux familles "natives", les familles "mixtes" ont des revenus familiaux supérieurs à ces dernières. Les familles "immigrantes européennes" qui sont plus souvent inactives, plus âgées et plus faiblement scolarisées s'en sortent relativement bien, en fait mieux que les autres familles immigrantes endogames ("immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres"). Nonobstant, elles atteignent très peu souvent le revenu des familles natives. Pour ce qui est du revenu familial dans les trois régions, on a observé que Toronto semble être toujours favorisée alors que Montréal se retrouve fréquemment au bas de l'échelle.

Cependant, avec une analyse descriptive, on ne peut pas croiser le revenu avec une multitude de variables simultanément. On ne peut donc pas prendre en compte plusieurs facteurs à la fois. Ainsi, nous allons dès le chapitre suivant exécuter une analyse multivariée pour contrôler de manière simultanée toutes les caractéristiques des différentes catégories de familles.

CHAPITRE 4

Analyse multivariée du revenu familial

Comme nous avons pu le constater au chapitre précédent, un certain nombre de variables semblent liées au revenu familial. Nous avons aussi constaté qu'il semble exister des différences de revenu selon la catégorie familiale et selon le lieu de résidence. Cependant, l'analyse descriptive limite nos conclusions puisqu'il est difficile d'analyser le revenu quand il est croisé avec plusieurs variables simultanément. Même si l'analyse descriptive paraît concluante, nous avons été incapables de vérifier avec certitude si les différences de revenu observées selon la catégorie familiale sont dues au lieu de naissance des conjoints ou si elles sont dues à la composition socio-démographique différentielle de ces familles. De même, nous n'avons pas pu vérifier si c'est la diversité des compositions socio-démographiques qui crée les différences de revenu entre les trois régions métropolitaines ou si c'est plutôt le coût de la vie. Nous ne sommes donc pas en mesure de vérifier avec certitude s'il y a des différences systématiques de revenu entre les familles natives, mixtes et immigrantes et/ou entre les familles des trois régions métropolitaines. Pour pallier à cette situation, nous allons effectuer des analyses multivariées ce qui nous permettra d'étudier le revenu tout en contrôlant pour plusieurs variables à la fois. De plus, ces analyses nous permettront de tenir compte des caractéristiques du conjoint et de la conjointe simultanément ainsi que des caractéristiques spécifiques à l'unité familiale. Aux sections 2 et 3, deux types d'analyses seront exécutées pour vérifier s'il existe bel et bien des différences systématiques de revenu selon le lieu de naissance des conjoints et selon leur lieu de résidence. Mais avant, regardons les différentes variables et hypothèses sur lesquelles reposent les modèles utilisés plus loin.

4.1 LE MODÈLE GÉNÉRAL ET LES HYPOTHÈSES

4.1.1 La variable indépendante

Pour vérifier s'il existe des différences de revenu entre les différentes catégories familiales, nous allons utiliser un modèle ordinaire de régression linéaire. Nous utiliserons comme variable dépendante le revenu familial total de la famille de recensement tel que discuté au chapitre 2. En plus d'avoir enlevé toutes les observations pour lesquelles le revenu est inférieur à "0" tel qu'évoqué au chapitre 2, nous avons effectué une autre transformation au revenu familial. Cette transformation permettra d'obtenir des analyses de régression les plus fiables possibles. Cette transformation consiste à appliquer le logarithme naturel au revenu total familial. Cette conversion est nécessaire pour contrer l'effet de l'hétéroscédasticité. L'hétéroscédasticité se manifeste quand la variance des erreurs augmente avec la variable dépendante (ici le revenu). En se manifestant, elle entraîne la violation d'une des propriétés souhaitables des estimateurs et crée un problème économétrique³³. Ainsi, en utilisant le logarithme naturel du revenu comme variable dépendante, nous permettons aux erreurs de rester stables au fur et à mesure que le revenu augmente au lieu d'augmenter proportionnellement avec le revenu, ce qui améliore les estimations.

4.1.2 Les variables indépendantes et les hypothèses

Dans le modèle de régression, nous avons regroupé les variables indépendantes selon différents types: variables de catégories familiales, variables de capital humain, variable de migration, variables d'activité, variables socio-démographiques, variables de composition du revenu et variables de lieux de résidence. Nous allons donc, dans un premier temps, définir chacun des types de variables et les relations escomptées pour chacune des variables avec le revenu. On constatera que la majorité des hypothèses sont basées sur les relations observées au chapitre 3.

³³ Les erreurs doivent avoir la même variance et ne pas être corrélées entre elles. Voir KENNEDY, Peter. 1998. *A Guide to Econometrics*. 4^e Édition, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts. Chapitre 3. p.42-46

4.1.2.1 VARIABLES DE CATÉGORIES FAMILIALES

Les variables de catégories familiales sont les variables qui permettront de répondre à une des questions posées au début de cette étude. En effet, les coefficients associés à ces variables nous donneront certains indices quant à l'intégration économique des familles comprenant au moins un immigrant. Nous pourrons donc vérifier si les différentes catégories familiales ont des revenus plus faibles, plus élevés ou égaux à ceux de la population d'accueil, toutes choses étant égales par ailleurs. Nous utiliserons donc la catégorie familiale "native" comme point de repère. Les autres catégories familiales sont celles définies au chapitre 2 et utilisées au chapitre 3, soit "immigrantes européennes", "immigrantes asiatiques", "immigrantes autres", "immigrantes exogames" et "mixtes". Cette dernière catégorie familiale, catégorie "mixtes", sera divisée en deux sous-groupes soit "mixtes-femme native" et "mixtes-homme natif". L'hypothèse de base est qu'il y aura des différences significatives entre le revenu des familles "natives" et le revenu de certaines autres catégories familiales. Les catégories familiales qui devraient être les plus touchées négativement sont, selon l'analyse effectuée au chapitre 3, les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres". Ainsi, le lieu de naissance des conjoints aurait une certaine influence sur le revenu familial. Cette hypothèse concorde avec les résultats de la recension des écrits effectuée au chapitre 1.

4.1.2.2 VARIABLES DE CAPITAL HUMAIN

Les variables de capital humain sont des variables individuelles qui sont liées directement au revenu et plus spécifiquement au revenu d'emploi qui est la plus grande composante du revenu total. En général, on inclut dans les analyses trois variables : âge, scolarité et expérience. Comme nous le savons, l'expérience est liée au revenu de salaire tout comme elle est liée à l'âge. Plus l'âge augmente, plus l'expérience augmente et plus le revenu devrait augmenter. Cependant, la variable expérience ne sera pas incluse dans les modèles puisque nous ne la possédons pas. Par contre, nous utiliserons la variable âge

moyen des conjoints tel que définie à l'annexe B la quelle tient compte indirectement de l'expérience. Nous incluons aussi la variable scolarité dans les modèles définis à l'annexe B. La scolarité devrait, quant à elle, être liée positivement avec le revenu comme la plupart des auteurs travaillant avec cette variable ont pu le constater. Les relations entre l'âge et la scolarité avec le revenu ne sont pas tout à fait linéaires, comme nous avons pu le constater au chapitre 3. C'est pourquoi nous ajouterons les variables "âge au carré" et "scolarité au carré". En fait, plus l'âge augmente, plus le gain supplémentaire associé à cette augmentation de l'âge est petit. De plus, comme observé au chapitre 3, à partir d'un certain âge, le revenu familial diminue. Ainsi, nous poserons l'hypothèse que le coefficient de l'"âge au carré" devrait être négatif. Pour la variable scolarité, on a observé des rendements plutôt croissants au chapitre 3. Ainsi, le coefficient de la variable nombre moyen d'années de scolarité au carré devrait être positif.

De plus, pour tenir compte de l'effet de diplômation nous allons ajouter des variables qui ont trait à l'obtention ou non d'un diplôme. Pour illustrer l'effet de diplômation sur le revenu, prenons un exemple : un individu ayant 11 années de scolarité et un diplôme d'étude secondaire (DES) et un autre individu ayant le même nombre d'années de scolarité sans DES. Dans ce cas-ci, toutes choses étant égales par ailleurs, il est raisonnable de penser que le premier individu a un revenu plus élevé que le second, puisqu'il a plus de chances de trouver un emploi ou encore parce qu'il aura un meilleur emploi, mieux rémunéré. Ainsi, trois variables ayant trait à la diplômation ont été ajoutées dans les modèles: nombre de conjoints détenant un DES, nombre de conjoints détenant un Baccalauréat (BAC) et nombre de conjoints détenant un diplôme quelconque d'études supérieures³⁴.

D'autre part, la connaissance des langues officielles devrait aussi influencer le revenu. C'est une variable importante pour évaluer l'intégration des immigrants. Elle devrait être liée positivement au revenu. En fait, plus on connaît de langues officielles, plus on est apte à travailler dans le milieu choisi. De plus, dans les modèles qui suivent, nous allons distinguer les familles selon qu'elles connaissent l'anglais et/ou le français. Ainsi, nous tiendrons donc compte de l'âge, de la scolarité et aussi de la connaissance des langues officielles du conjoint et de la conjointe simultanément.

³⁴ Sont inclus les diplômes de Maîtrise, de Doctorat et les certificats ou diplôme d'études supérieures au BAC.

4.1.2.3 VARIABLES D'ACTIVITÉ

Comme nous l'avons vu lors de la recension des écrits, les variables d'activité influencent fortement le revenu. Deux variables d'activité sont généralement utilisées. La première est le nombre de semaines travaillées. Plus le nombre de semaines travaillées augmente, plus le revenu devrait augmenter. Nous incluons donc le nombre de semaines travaillées par les deux conjoints.

La deuxième variable habituellement utilisée est une variable qui a trait au travail à plein temps ou à temps partiel. Normalement, les personnes qui travaillent à plein temps ont des revenus plus élevés que celles qui travaillent à temps partiel. Cependant, même si cette variable est disponible dans le fichier de microdonnées "famille" du recensement de 1996, nous ne pouvons pas l'exploiter puisqu'elle est en révision par Statistique Canada.

Finalement, nous incluons une autre variable permettant de distinguer parmi les conjoints les travailleurs autonomes des salariés. Cette variable n'est généralement pas utilisée dans les analyses multivariées. Donc, pour poser notre hypothèse, nous nous basons que sur la relation vue au chapitre 3. Ainsi, plus le nombre de travailleurs autonomes parmi les conjoints est grand, plus le revenu familial le sera aussi.

4.1.2.4 VARIABLE DE MIGRATION

Pour tenir compte des politiques d'immigration et des différentes cohortes d'immigrants, des variables liées à la période d'immigration seront incluses dans les modèles. En fait, différentes périodes sont liées à différentes politiques d'immigration.

Comme présentées au chapitre 3, les variables utilisées sont la période moyenne d'arrivée des conjoints pour les familles immigrantes et la période d'arrivée du partenaire immigrant pour les familles mixtes. Ces variables nous permettent de distinguer les immigrants selon le nombre d'années qu'ils ont déjà vécu au Canada. Puisque les périodes d'immigration sont constituées de plusieurs variables dichotomiques, il est important de définir une catégorie de référence. La catégorie choisie est composée des familles natives

dans lesquelles aucun conjoint n'est immigrant ainsi que des familles constituées d'immigrants arrivés en moyenne avant 1961. Nous supposons donc qu'il ne devrait pas exister de différence de revenu entre ces deux derniers types de familles. D'autre part, selon le chapitre 1, nous avons de bonnes raisons de croire que plus un immigrant passe d'années au Canada, plus il a le temps de s'adapter à sa nouvelle société d'accueil et plus il doit être intégré. Notre hypothèse est que plus la période d'immigration est ancienne, plus les immigrants ont des revenus semblables à celui des natifs.

4.1.2.5 VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Deux types de variables socio-démographiques seront aussi utilisés. La première variable est le type d'union contracté par les conjoints : les couples mariés ou vivant en union libre. Normalement, il ne devrait pas exister d'écarts de revenus selon le type d'union qu'ils contractent. Cependant, comme nous l'avons vu au chapitre 3, les couples mariés ont généralement des revenus plus élevés. Ce sera donc notre hypothèse. Finalement, la deuxième variable est liée à l'appartenance au groupe des minorités visibles. Plusieurs auteurs ont constaté une différence de revenu entre les minorités visibles et les autres. Pour tenir compte de la composition des couples quant à leur appartenance au groupe des minorités visibles, quatre variables dichotomiques ont été utilisées : deux conjoints n'appartenant pas au groupe des minorités visibles (catégorie de référence), deux conjoints leur appartenant, l'homme seulement appartenant au groupe des minorités visibles et la femme seulement. Notre hypothèse sera donc que plus une famille a de conjoints qui appartiennent au groupe des minorités visibles, moins elle aura un revenu élevé.

4.1.2.6 VARIABLES RELATIVES AUX AUTRES SOURCES DE REVENUS

Comme nous l'avons vu au chapitre 3, il y a d'autres variables qui semblent avoir une influence sur le revenu familial. Ainsi, selon l'analyse descriptive, les familles avec des enfants qui ont travaillé devraient avoir des revenus plus élevés que celles dans lesquelles aucun enfant n'a travaillé. En fait, plus il y a de personnes dans la famille ayant touché un

revenu d'emploi, plus le revenu familial devrait être grand. Par conséquent, pour tenir compte de cette influence, les variables "présence d'enfants de 15 à 17 ans" et "présence d'enfants de 18 ans et plus" au foyer ont été incluses dans les modèles. Nous avons séparé les enfants en deux groupes puisque nous croyons que les revenus gagnés par les enfants de 15 à 17 ans ne sont pas du même ordre que ceux gagnés par les enfants de 18 ans et plus.

Par ailleurs, le revenu familial n'est pas composé exclusivement de revenus d'emploi. Une des sources de revenu possible des familles sont les allocations pour enfants versées par les différents paliers de gouvernement. Cette source est prise en compte par les variables "présence d'enfants de moins de 6 ans" et "présence d'enfants de 6 à 14 ans". Encore une fois, les enfants ont été séparés en deux groupes car les prestations pour enfants varient selon l'âge des enfants.

De plus, deux autres sources de revenus peuvent influencer le revenu familial : revenu de retraite et revenu d'investissement³⁵. Par conséquent, les variables "présence de revenu de placement" et "présence de revenu de retraite" ont été incluses dans le modèle.

4.1.2.7 VARIABLES DE RÉGIONS

Finalement, les dernières variables à inclure dans le modèle sont les variables qui ont trait à la région de résidence. Comme tout au long du chapitre 3, trois régions seront utilisées : Montréal, Toronto et Vancouver. Au chapitre précédent, nous avons vu que les familles de Toronto étaient toujours les mieux nanties alors que celles de Montréal étaient celles qui avaient les revenus les moins importants. Nous pourrions désormais vérifier si ces différences sont significatives, toutes choses étant égales par ailleurs.

³⁵ Voir l'annexe D pour connaître les différentes sources de revenu de placement et de retraite

4.2 RÉSULTATS DU MODÈLE GÉNÉRAL

Le tableau 4.1 qui suit montre 7 modèles. Dans le modèle 1, seulement les variables de catégories familiales sont incluses. Dans le modèle 2, nous ajoutons les variables de capital humain, dans le modèle 3, les variables d'activité et ainsi de suite pour obtenir, en dernier lieu, le modèle général avec tous les types de variables. Cette méthode a plusieurs avantages. Elle nous montre ce que l'insertion de chaque type de variables ajoute au pouvoir explicatif du modèle. On pourra aussi observer les changements qui peuvent se produire entre les coefficients des modèles différents. Regardons de plus près les résultats pour chacun des modèles.

4.2.1 Catégories familiales

Le modèle 1 ne comprend qu'un type de variables: les catégories familiales. Le R^2 ajusté est assez faible, c'est-à-dire 5,9 %. Donc 5,9 % des variations du revenu familial peuvent être expliquées par ce type de variable. Regardons de plus près les coefficients associés à chacune des catégories familiales. On peut observer dans le modèle 1 que les familles constituées de deux conjoints immigrants ont des revenus inférieurs aux familles "natives" (catégorie de référence). Plus spécifiquement, les familles "immigrantes asiatiques" sont les plus défavorisées en termes de revenu familial et obtiennent moins de 50 % du revenu des familles "natives". Ensuite viennent les familles "immigrantes autres" suivies des familles "immigrantes européennes". Parmi les familles dont les deux conjoints sont immigrants, ce sont les familles "immigrantes exogames" qui ont les revenus les plus près de ceux des familles "natives" et ces différences ne sont pas significatives. Les familles "mixtes" ont, quant à elles, des revenus familiaux significativement plus élevés que ceux des familles "natives". Voyons ce qui se passe quand nous ajoutons les variables de capital humain dans le modèle.

4.2.2 Variables de capital humain

Dans le modèle 2, les variables de capital humain (âge, scolarité et connaissance des langues officielles) ont été ajoutées. L'ajout des variables de capital humain dans le modèle augmente de façon considérable les variations de revenu expliquées par le modèle. En fait, on peut observer que le R^2 ajusté est maintenant de 23%. Regardons de plus près chacune des variables incluses.

On observe que le coefficient associé à l'âge moyen des conjoints est positif, et que le coefficient de la variable "moyenne d'âge au carré" est quant à lui négatif. Cela signifie que lorsque l'âge augmente le revenu augmente mais à partir de 54 ans³⁶, il diminue.

Au niveau de la scolarité, le modèle nous indique que plus le nombre moyen d'années de scolarité est grand, plus le revenu familial est élevé. Cependant, cette variable n'est pas significative. Aussi, on observe des rendements croissants puisque la variable "nombre d'année de scolarité au carré" a un coefficient positif et significatif. Les coefficients de diplômentation indiquent que la présence de conjoints détenant un diplôme augmente le revenu familial. De plus, plus le diplôme est élevé, plus le revenu familial l'est aussi.

La connaissance des langues officielles a aussi un impact sur le revenu familial. On peut observer que toutes les variables associées à la connaissance des langues officielles des conjoints sont significatives. De plus, il semblerait que ce sont les familles dans lesquelles les deux conjoints connaissent l'anglais seulement (variable de référence et modèle le plus courant) qui ont les revenus familiaux les plus grands. Ensuite viennent les familles constituées d'un conjoint bilingue et d'un conjoint anglophone, puis les familles dans lesquelles les deux partenaires sont bilingues. Les familles qui semblent obtenir les revenus les plus faibles sont les familles comprenant soit deux conjoints francophones, soit deux conjoints allophones ou soit un conjoint allophone et un conjoint francophone.

³⁶ La relation entre l'âge et le revenu suit une fonction quadratique. La dérivée seconde ($Y'' = -0.0014$) nous indique que la forme de cette fonction est convexe. Pour trouver le point d'inflexion (la valeur maximale de la fonction) nous devons en premier lieu prendre la dérivée première de la fonction ($Y' = 0.075 - 0.0014x$). Ensuite, nous devons trouver la valeur pour laquelle $Y' = 0$. Cette valeur c'est 54. Ainsi, 54 ans représente le point d'inflexion. Ces méthodes pour trouver le point d'inflexion et la forme d'une courbe sont efficaces pour toute fonction quadratique.

Tableau 4.1 - Analyse de régression montrant l'influence de certains facteurs sur le revenu total familial¹

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle général
Constante	10,918	8,764	8,713	8,829	8,941	9,074	8,939
Catégories familiales							
Natives (Catégorie de réf.)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Imm. européennes	-0,188 ***	-0,136 ***	-0,097 ***	0,011	0,000	-0,051 ***	-0,052 ***
Imm. asiatiques	-0,545 ***	-0,601 ***	-0,465 ***	-0,201 ***	-0,150 ***	-0,206 ***	-0,203 ***
Imm. autres	-0,345 ***	-0,416 ***	-0,326 ***	-0,104 ***	-0,059 **	-0,104 ***	-0,109 ***
Imm. exogames	-0,027	-0,230 ***	-0,182 ***	-0,054 *	-0,028	-0,056 **	-0,060 **
Mixtes - F. native	0,074 ***	-0,068 ***	-0,068 ***	0,024	0,026 *	0,007	0,006
Mixtes - H. natif	0,109 ***	-0,046 ***	-0,031 *	0,086 ***	0,093 ***	0,085 ***	0,063 ***
Âge moyen des conjoints							
Âge		0,075 ***	0,038 ***	0,035 ***	0,032 ***	0,019 ***	0,019 ***
Âge au carré		-0,0007 ***	-0,0002 ***	-0,0002 ***	-0,0002 ***	-0,0001 ***	-0,0001 ***
Nb. moyen d'année de scol. des conjoints							
Scolarité		0,006	-0,004	0,002	0,002	0,001	0,001
Scolarité au carré		0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***
Diplômation							
Nb. conjoints avec DES		0,095 ***	0,055 ***	0,058 ***	0,056 ***	0,047 ***	0,048 ***
Nb. conjoints avec BAC		0,237 ***	0,189 ***	0,196 ***	0,193 ***	0,173 ***	0,173 ***
Nb. conjoints avec dip. sup.		0,242 ***	0,198 ***	0,219 ***	0,214 ***	0,191 ***	0,189 ***
Connaissance des langues officielles							
Aucune		-0,319 ***	-0,243 ***	-0,156 ***	-0,149 ***	-0,131 ***	-0,125 ***
1 lang. - 1 ang.		-0,258 ***	-0,164 ***	-0,107 ***	-0,102 ***	-0,101 ***	-0,100 ***
1 lang. - 1 fran.		-0,678 ***	-0,533 ***	-0,493 ***	-0,488 ***	-0,480 ***	-0,361 ***
2 lang. - 1 bill.		-0,180 *	-0,128	-0,111	-0,112	-0,179 *	-0,076
2 lang. - 2 ang. (Catégorie de référence)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
2 lang. - 2 fran.		-0,345 ***	-0,256 ***	-0,246 ***	-0,234 ***	-0,223 ***	-0,089 ***
2 lang. - 1 ang. + 1 fran.		-0,206 **	-0,143 *	-0,113	-0,111	-0,118	-0,006
3 lang. - 1 ang. + 1bill.		-0,047 ***	-0,034 **	-0,035 **	-0,033 **	-0,029 **	0,004
3 lang. - 1 fran. + 1bill.		-0,244 ***	-0,183 ***	-0,180 ***	-0,163 ***	-0,166 ***	-0,031 *
4 lang. - 2 bill.		-0,124 ***	-0,100 ***	-0,104 ***	-0,095 ***	-0,096 ***	0,027 *
Variables d'activité des conjoints							
Nb. Trav. Autonome			-0,085 ***	-0,084 ***	-0,084 ***	-0,100 ***	-0,102 ***
Nb. Semaines travaillées - Homme			0,014 ***	0,013 ***	0,013 ***	0,014 ***	0,014 ***
Nb. Semaines travaillées - Femme			0,008 ***	0,008 ***	0,008 ***	0,008 ***	0,008 ***
Périodes d'immigration							
Entre 1991 et 1994				-0,518 ***	-0,522 ***	-0,437 ***	-0,439 ***
Entre 1981 et 1990				-0,268 ***	-0,269 ***	-0,202 ***	-0,204 ***
Entre 1971 et 1980				-0,113 ***	-0,110 ***	-0,066 ***	-0,068 ***
Entre 1961 et 1970				-0,058 ***	-0,059 ***	-0,043 ***	-0,044 ***
Avant 1961 et familles "natives" (Catégorie de référence)				0,000	0,000	0,000	0,000
Présence de minorités visibles							
Aucun conjoint appartenant aux min. vis. (Catégorie de référence)					0,000	0,000	0,000
2 conjoints appartenant aux min. vis.					-0,070 ***	-0,087 ***	-0,084 ***
H. seul appartenant aux min. vis.					-0,036	-0,051 *	-0,052 *
F. seule appartenant aux min. vis.					-0,075 ***	-0,068 **	-0,068 **
Type d'union							
Marié (Catégorie de référence)					0,000	0,000	0,000
Union libre					-0,117 ***	-0,064 ***	-0,061 ***
Groupe d'âge des enfants							
Prés. enfant de moins de 6 ans						0,124 ***	0,125 ***
Prés. enfant de 6 à 14 ans						0,078 ***	0,078 ***
Prés. enfant de 15 à 17 ans						0,008	0,009
Prés. enfant de 18 ans et plus						0,305 ***	0,304 ***
Autres sources de revenu							
Présence de revenu d'investissement						0,224 ***	0,225 ***
Présence de revenu de retraite						0,224 ***	0,224 ***
Région de résidence							
Montréal (Catégorie de référence)							0,000
Toronto							0,148 ***
Vancouver							0,126 ***
R² - ajusté	5,9%	23,2%	37,8%	39,1%	39,3%	43,5%	43,6%
Significativité:	* : sign. à 5%		** : sign. à 1%		*** : sign. à 0,1%		

¹ Voir l'annexe F pour une version plus détaillée de chaque variable dichotomique liée à la connaissance de langues officielles par les conjoints.

L'ajout des variables de capital humain a, bien entendu, augmenté la capacité explicative de notre modèle. Mais cet ajout a aussi influencé les coefficients des variables de catégories familiales. Seules, les familles "immigrantes européennes", ont vu leur coefficient augmenter. Parallèlement, les coefficients associés aux autres catégories familiales ont tous diminué. De plus, on observe maintenant que les familles "mixtes" qui semblaient jouir d'un revenu supérieur à celui des familles "natives" dans le modèle 1, ont maintenant des revenus familiaux significativement plus faibles que ceux des familles "natives".

4.2.3 Activité

À présent, nous allons ajouter les variables d'activité dans le modèle 3. En ajoutant ces variables, on peut constater que le R^2 ajusté augmente encore et même de 15%. Donc les variations de revenus expliquées par le modèle à l'aide des variables indépendantes est maintenant de 38 %. Regardons premièrement la variable "nombre de semaines travaillées en 1995".

Le nombre de semaines travaillées de l'homme comme celui de la femme a une influence positive et significative sur le revenu familial. Plus le nombre de semaines travaillées est grand, plus le revenu familial est élevé. On peut aussi observer que le nombre de semaines travaillées de l'homme a une influence plus grande sur le revenu familial que le nombre de semaines travaillées par la femme puisque le coefficient du partenaire masculin est plus grand. Ainsi, une semaine supplémentaire de travail du conjoint fait augmenter le revenu familial de 1,4 %³⁷ alors qu'une semaine supplémentaire de travail de la conjointe est liée à une augmentation de 0,8 %, toutes choses étant égales par ailleurs.

³⁷ Pour les fonctions qui ont la forme $\ln Y = \alpha + \beta X$, β représente pour les variables X en continu une augmentation de Y en pourcentage due à l'augmentation d'une unité de X . Autrement dit, β représente le taux de croissance de Y relié à une augmentation de X . Pour les variables dichotomiques, l'augmentation en pourcentage de Y est donnée par $e^\beta - 1$. Voir KENNEDY, P., 1998, *A Guide to Econometrics*, 4^e édition, p. 108.

La variable nombre de travailleurs autonomes parmi les conjoints a une influence négative et significative sur le revenu familial. C'est surprenant puisque ce coefficient est contraire aux résultats observés au chapitre précédent. Nous verrons plus loin si l'ajout des autres variables modifie le coefficient associé au travail autonome.

L'ajout des variables d'activité a exercé une influence sur le coefficient de certaines variables. Une des variables qui a vu ses coefficients changer est la variable âge. En effet, on observe une baisse de l'influence des variables d'âge sur le revenu familial. On observe aussi que le revenu familial diminue avec l'augmentation de l'âge à partir de 95 ans. On peut donc dire que le revenu augmente avec l'âge et ne diminue pas après un certain âge; cependant, plus l'âge augmente, plus le revenu supplémentaire associé à une augmentation d'âge est petit. Donc, les variables d'activité captent un effet qu'on observait auparavant au niveau de l'âge. En ajoutant les variables d'activité, on peut aussi constater la baisse de l'influence des variables liées à la scolarité et aux langues officielles. En effet, chacun des coefficients se rapproche de zéro entre le modèle 2 et le modèle 3.

Enfin, l'ajout de cette variable a diminué les écarts entre le revenu des familles "natives" et celles des autres catégories familiales. En effet, on peut constater dans le modèle 3 une augmentation des coefficients de ces familles par rapport au modèle 2. Cette baisse des écarts montre que les différentes catégories familiales ont des niveaux d'activité différents. Ainsi, l'activité différentielle explique probablement une partie des écarts vus précédemment au chapitre 3.

4.2.4 Période d'immigration

Les variables concernant la période d'immigration des conjoints ont été ajoutées dans le modèle 4. L'ajout de ces variables augmente de quelque peu le pouvoir explicatif du modèle. Ainsi, le R^2 ajusté est maintenant de 39 %. En étudiant les coefficients associés à chacune des périodes moyennes d'immigration, l'on peut constater que plus la période d'immigration est récente, plus le revenu familial est faible par rapport aux natifs et aux familles arrivées avant 1961 (catégorie de référence). Ainsi, les familles dont au moins un des conjoints est immigrant ont 52 % moins de revenu s'ils sont arrivés en moyenne entre 1991 et 1994 alors que ceux arrivés entre 1961 et 1970 ont à peine 6% moins de revenus

que les familles natives ou les familles arrivées avant 1961, toutes choses étant égales par ailleurs.

L'ajout des variables de périodes d'immigration a eu un effet sur les variables de catégories familiales. En effet, les revenus de la plupart des catégories familiales sont maintenant plus près de ceux des natifs puisque les coefficients associés à chacune des catégories familiales ont augmenté entre les modèles 3 et 4. De plus, les familles "immigrantes européennes" et "mixtes-femme native" voient leur revenu devenir comparable à celui des natifs puisque leurs coefficients sont maintenant non significatifs. Finalement, le revenu des familles "mixtes" est maintenant plus grand que ceux des familles natives. Donc, le nombre d'années de résidence au pays a une influence sur le revenu familial tout comme le fait d'être né dans certaines régions. Ainsi, les familles "immigrantes asiatiques" semblent les plus désavantagées en termes de revenu familial et celles arrivées récemment (1980-1994).

L'ajout des variables de périodes d'immigration, s'il influence les coefficients associés aux catégories familiales, a aussi influencé légèrement les coefficients des autres variables. Ainsi, il est intéressant de mentionner que les coefficients des variables liées à la connaissance des langues officielles ont à peu près tous diminué. Ceci sous-entend que la variable concernant les périodes d'immigration capte une partie des variations de revenus expliquées auparavant par la méconnaissance des langues officielles. En effet, la plupart des immigrants qui ne connaissent aucune langue officielle sont des immigrants arrivés récemment. On observe effectivement la plus grande baisse au niveau des familles allophones. Donc le fait d'être arrivé récemment influence le revenu à la baisse et non la méconnaissance des langues officielles même si celle-ci a aussi une influence. Par conséquent, la période d'immigration est une variable qui tient compte du temps d'intégration des immigrants.

4.2.5 Variables socio-démographiques

Nous allons maintenant ajouter les variables socio-démographiques (type d'union et appartenance au groupe des minorités visibles) dans le modèle 5. L'ajout de ces variables fait à peine augmenter le R^2 ajusté. À présent, 40 % des variations de revenu entre les

familles sont expliquées par les variables incluses dans le modèle 5. Voyons de plus près ces deux nouvelles variables introduites.

Pour le type d'union, le modèle nous montre que les familles constituées de partenaires vivant en union libre ont des revenus plus faibles que celles dans lesquelles les conjoints sont mariés puisque le coefficient est significatif et négatif. Une des raisons de ce phénomène peut être que l'union libre est moins acceptée et que le mariage reste la règle. Ainsi, les familles dans lesquelles le couple vit en union libre ont 12 % moins de revenu que leurs semblables mariés. Le fait d'appartenir au groupe des minorités visibles a une influence négative sur le revenu familial mais cette influence n'est pas significative pour les familles constituées d'un homme appartenant au groupe de minorité visible et d'une femme n'y appartenant pas.

L'ajout des variables socio-démographiques n'a pas une influence importante sur les coefficients des autres variables. Seules, les catégories familiales semblent avoir été affectées. Ainsi, toutes les familles "immigrantes" voient leur revenu se rapprocher des familles "natives". De plus, il semblerait ne plus exister d'écart significatif entre le revenu des familles "natives" et celui des familles "immigrantes exogames". Les deux types de familles "mixtes" ont quant à elles des revenus significativement plus grands que ceux des familles "natives".

4.2.6 Variables relatives aux sources de revenu autres que l'emploi

Dans le modèle 6, les variables ayant trait à la composition du revenu ont été ajoutées. L'ajout de ces variables dans le modèle augmente de quelque peu les variations de revenu expliquées par le modèle. En fait, on peut observer que le R^2 ajusté est maintenant de 44 %. Regardons de plus près ces variables.

Le modèle nous indique que la présence d'enfants est associée à des revenus familiaux plus élevés sauf si les enfants sont âgés entre 15 et 17 ans. La présence d'enfants de moins de 6 ans fait augmenter le revenu familial de 12 %. De plus, la présence d'enfants âgés de 6 à 14 ans fait augmenter le revenu de 7 %. Le signe des coefficients des deux dernières variables reflète probablement en grande partie les prestations pour enfants à charge que les gouvernements versent aux familles. Les familles sans enfants ne reçoivent

pas ces revenus. C'est pourquoi les familles ayant des enfants de moins de 15 ans détiennent plus de revenu, toutes choses étant égales par ailleurs. Ainsi, les prestations pour enfants font augmenter de façon significative le revenu familial. La présence d'enfants âgés de 18 ans et plus fait aussi augmenter le revenu familial de 30 %. Le signe du coefficient est probablement dû au travail des enfants. Finalement les familles qui possèdent des revenus d'investissement voient leur revenu être de 22 % supérieur à celui des familles n'en ayant pas. C'est la même chose pour les revenus de retraite.

L'ajout des variables ayant trait à la composition du revenu familial a affecté de quelque peu les coefficients des autres variables. Premièrement, on observe que les coefficients des variables de catégories familiales ont tous diminué. Donc, les écarts de revenus entre les familles "natives" et les familles "immigrantes" sont maintenant plus élevés et les écarts de revenu entre les familles "natives" et "mixtes" sont maintenant plus faibles. On observe aussi une diminution de l'influence des variables d'âge sur le revenu familial. Cette diminution est probablement liée au fait que les sources de revenu sont influencées par l'âge, ainsi nous pouvons maintenant observer l'influence seule de l'âge sur le revenu familial. On observe de plus, une augmentation des coefficients ayant trait aux périodes d'immigration. Finalement, tous les coefficients des minorités visibles sont maintenant significatifs. Ainsi, les familles dans lesquelles il y a au moins un conjoint appartenant au groupe des minorités visibles ont des revenus plus faibles que celles où il n'y en a pas.

4.2.7 Régions de résidence

Dans le dernier modèle, le modèle général, nous avons ajouté les variables qui ont trait aux régions métropolitaines. L'ajout de ces variables ne fait pas augmenter beaucoup le R^2 ajusté. Cependant, on peut observer que les familles de Toronto et celle de Vancouver ont des revenus supérieurs de 15 % et de 13 % respectivement, à celles vivant à Montréal (catégorie de référence) puisque les coefficients associés à Toronto et Vancouver sont positifs et hautement significatifs.

L'ajout de ces variables n'a pas une influence très marquée sur les coefficients des autres variables, sauf pour les variables qui ont trait à la connaissance des langues

officielles. Maintenant, la présence de conjoints bilingues n'est plus liée à des revenus familiaux inférieurs aux familles constituées de deux conjoints anglophones, exception faites des familles dans lesquelles il y a un conjoint bilingue et un conjoint francophone. Cependant, quand les deux conjoints connaissent le français, le revenu familial est encore au-dessous de ceux qui connaissent seulement l'anglais. Selon ces résultats, ceci serait vrai aussi à Montréal puisque nous contrôlons désormais pour la région de résidence des familles. Finalement, les familles constituées d'au moins un conjoint allophone ont les revenus les plus faibles, toutes choses étant égales par ailleurs.

4.3 DISCUSSION

Le modèle général nous enseigne que la plupart des variables introduites sont significatives. Donc, une majorité de variables incluses dans le modèle influencent le revenu et l'influencent en majeure partie de la façon escomptée. Ainsi, plus le conjoint et la conjointe sont âgés, plus ils sont scolarisés ou plus ils travaillent, plus leur revenu familial est grand. Aussi, plus la période d'immigration est ancienne, plus le revenu familial est grand. Ceci concorde très bien avec la littérature sur le sujet, sauf peut-être que les caractéristiques qui influencent le revenu familial sont les mêmes que celles qui influencent le revenu individuel. Cependant, on peut observer quelques nouveautés dans cette analyse. Ainsi, il est intéressant de constater que les attributs des deux conjoints ont une influence sur le revenu familial et non seulement ceux de l'homme. Par exemple, une semaine supplémentaire de travail de l'homme fait augmenter le revenu familial de 1,4 % et de 0,8 % quand c'est la femme. On peut aussi constater que les familles dans lesquelles les conjoints sont travailleurs autonomes ont des revenus plus faibles que celles où il n'y en a pas; ce qui est contraire aux résultats observés au chapitre 3. Une des explications de cette inversion pourrait être liée au nombre de travailleurs dans les familles comprenant des travailleurs autonomes. En fait, plus il y a de travailleurs autonomes dans la famille,

plus il y a de personnes ayant gagné un revenu d'emploi³⁸. Et comme nous l'avons vu au chapitre 3, plus il y a de travailleurs dans une famille, plus le revenu de celle-ci sera grand. C'est pourquoi nous observons une augmentation des revenus familiaux avec une augmentation du nombre de travailleurs autonomes au chapitre précédent. Cependant, dans le modèle général, nous contrôlons pour le travail des enfants. Ainsi, on peut voir l'effet net du travail autonome épuré pour la présence au foyer d'enfants qui travaillent.

Ainsi, le travail autonome est-il effectivement associé à des statuts plus précaires ou des types d'emploi moins rentables ? À ce stade-ci, il est difficile de répondre à ce genre de questions puisque l'étude du travail autonome est encore à ses débuts et que peu d'auteurs s'aventurent sur ce chemin. Toutefois, selon cette analyse, le statut de travailleur autonome a une influence négative sur le revenu. En fait, le coefficient de cette variable est probablement lié à la conjoncture économique qui prévalait en 1995. En 1995, la conjoncture économique³⁹ était quelque peu défavorable au Canada. Ainsi, par rapport aux salariés, les travailleurs autonomes sont, globalement, beaucoup plus vulnérables aux fluctuations de l'économie puisqu'ils n'ont généralement aucune protection sociale. Ainsi la conjoncture défavorable a probablement entraîné plusieurs faillites, sinon plusieurs pertes monétaires liées à une perte de la clientèle ou encore, liées à des difficultés à se trouver un poste ou un contrat pour ces conjoints qui sont travailleurs autonomes car leur emploi et leur revenu seraient plus sujets à la conjoncture économique.

L'analyse effectuée montre aussi que la présence de conjoints appartenant au groupe des minorités visibles est associée à des revenus plus faibles. Pour les familles dont un seul partenaire appartient au groupe des minorités visibles, les revenus sont les plus faibles lorsque la femme appartient à ce groupe. On peut aussi constater que plus les sources de revenu sont variées, plus le revenu est élevé. Ainsi, la présence d'enfants de moins de 15 ans, d'enfants majeurs, de revenus d'investissement ou encore de retraite font augmenter le revenu familial. Par ailleurs, la présence de conjoints anglophones est en général associée à des revenus familiaux plus élevés que la présence de conjoints francophones et/ou allophones.

³⁸ Par exemple, à Montréal, 85 % des familles composées de deux conjoints travailleurs autonomes comprennent trois travailleurs et plus contre 60 % pour les familles dans lesquelles les deux conjoints ne sont pas travailleurs autonomes. Ces proportions sont similaires à Toronto et Vancouver. Source : FMGD "famille" du recensement de 1996

³⁹ Les principaux indicateurs économiques montrent un certain ralentissement de l'économie du Canada en 1995

Un des objectifs de cette étude était de vérifier s'il existe des différences de revenu selon le lieu de naissance des conjoints. Avec cette analyse, l'on peut constater, même en contrôlant pour plusieurs variables, une différence significative de revenu entre les familles "natives" d'un côté et les familles "immigrantes" de l'autre. De plus, les familles "mixtes - femme native" ont des revenus sensiblement égaux et les familles "mixtes - homme natif" ont des revenus significativement plus grands que les familles "natives", toutes choses étant égales par ailleurs. En comparant nos résultats avec ceux de Basavarajappa et Halli (1997), nous constatons des différences. Eux observent que les familles immigrantes ont les meilleurs revenus, ce que nous contredisons. Cependant, nous n'utilisons pas la même typologie. Leurs familles immigrantes étaient constituées des familles "mixtes" et des familles "immigrantes" alors que nous, nous distinguons ces familles. Comme nous l'avons montré, les familles "mixtes" ont des revenus équivalents, sinon meilleurs, à ceux des familles "natives". Ainsi, en ajoutant les familles "mixtes" au groupe des familles immigrantes, on surestime le revenu des familles immigrantes. De plus, nous travaillons exclusivement avec les familles conjoint-conjointe et toutes les familles monoparentales sont exclues de nos analyses alors que Basavarajappa et Halli en tiennent compte. Par ailleurs nous savons que les familles monoparentales ont des revenus plus faibles que les familles comprenant deux conjoints et que les familles monoparentales sont plus importantes en proportion chez les familles "natives" que chez les familles "immigrantes". Ainsi, en incluant les familles monoparentales, on ne peut que sous-estimer le revenu des familles natives. Finalement, ils ont travaillé sur l'ensemble du Canada alors que nous nous sommes limités aux trois plus importantes régions métropolitaines. Ces trois éléments combinés expliquent probablement une bonne partie de leurs résultats contraires aux nôtres.

On peut aussi observer une certaine hiérarchie entre les familles selon leur revenu similaire à celle observée au chapitre 3. Ainsi, parmi les catégories familiales étudiées, ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" qui ont les revenus les plus faibles, avec respectivement 20 % et 10 % moins de revenus que les familles "natives", alors que les familles constituées d'au moins un natif (famille "natives" et "mixtes") ont les revenus les plus élevés. Cette constatation amène trois autres observations tout aussi enrichissantes. Dans un premier temps, l'on constate que les familles comprenant au moins un immigrant ne sont pas toutes défavorisées en termes de revenu par rapport aux

familles "natives". Dans un deuxième temps, on peut observer la diversité des familles selon le lieu de naissance des conjoints. Certaines catégories familiales ont des revenus quasi équivalents aux familles "natives" alors que d'autres sont moins pourvues. Finalement, les deux catégories familiales qui sont les plus défavorisées en termes de revenu sont celles où l'on retrouve la plus grande part de conjoints appartenant au groupe des minorités visibles.

La recension des écrits a montré que la majorité des études mettaient en évidence un écart de revenu ou de salaire entre les natifs et les immigrants. Plus spécifiquement, les écarts entre les natifs et les immigrants étaient plus importants pour les immigrants provenant des pays les moins développés: l'Asie, l'Afrique, les Antilles et l'Amérique latine. Les résultats de l'analyse effectuée pour cette étude semblent donc concorder avec la recension des écrits. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, nous avons découvert que ce sont les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" (cette dernière catégorie comprend, entre autres, les familles africaines, antillaise et latines) qui ont les revenus les plus différents des familles "natives". Cependant, cette dernière catégorie familiale, quoique significative, aurait probablement pu être associée à des résultats différents si nous avions eu la possibilité de dissocier les familles africaines et les familles latines des autres familles (américaines, océanique, etc.). Toutefois, l'immigration en provenance des États-Unis ou de l'Australie, par exemple, reste très faible par rapport à celle en provenance de l'Afrique ou de l'Amérique latine. La recension des écrits nous a aussi montré que les immigrants européens ont les revenus les plus près de ceux des natifs. Dans notre étude, nous avons aussi pu constater ce même phénomène alors que les familles "immigrantes européennes", et "mixtes" (ces dernières sont majoritairement constituées d'Européens) sont celles qui ont les revenus familiaux les plus près de ceux des familles "natives".

Un autre objectif de cette étude était de vérifier s'il existe une différence de revenu entre les familles vivant à Montréal et celles vivant à Toronto ou à Vancouver. Le modèle général nous indique qu'il y a effectivement une différence de revenu familial. Ainsi, les familles de Toronto et celles de Vancouver semblent jouir d'un revenu familial supérieur de 15 % et 13 % respectivement à celles vivant à Montréal, toutes choses étant égales par ailleurs. Ces résultats concordent avec l'analyse descriptive puisque que l'on voyait toujours les familles de Toronto jouir des revenus familiaux les plus élevés, suivies de

celles de Vancouver alors que les familles de Montréal, avaient les revenus les plus faibles. Est-ce vraiment le coût de la vie plus élevé à Toronto et à Vancouver qui crée ces différences ou y a-t-il un avantage salarial ou de meilleurs transferts gouvernementaux à Toronto et à Vancouver ? Dans la deuxième section de ce chapitre, nous verrons si l'effet des différentes caractéristiques varie d'une région à l'autre. À présent nous allons étudier séparément chacune des trois régions pour vérifier, entre autres, si les familles "immigrantes" ont toujours des revenus significativement plus faibles que les familles "natives" dans chacune des trois régions.

4.4 COMPARAISON DES DÉTERMINANTS DU REVENU À MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER

Pour vérifier si les variables ont la même influence sur le revenu familial à Montréal comme à Toronto ou Vancouver, nous allons donc exécuter des régressions séparées pour chacune des trois régions étudiées en contrôlant pour les mêmes variables dans les trois modèles. Cet exercice nous permettra de vérifier si les variables ont la même influence dans les trois régions métropolitaines ou si l'influence de certaines variables est différente selon le lieu de résidence des familles. Ces modèles nous permettront aussi de répondre à une autre parmi les questions de recherche définies dans l'introduction. Ainsi, on pourra vérifier si les familles "immigrantes" sont défavorisées dans les trois villes de la même manière. Donc, dans un premier temps, nous allons plus spécifiquement regarder les différences entre le modèle de chacune des régions et le modèle général. Dans un deuxième temps, nous allons confronter ensemble les modèles de chacune des régions. Commençons par le modèle de Montréal.

Tableau 4.2 - Analyse de régression séparée pour Montréal, Toronto et Vancouver montrant l'influence de certains facteurs sur le revenu total familial

Variables	Montréal	Toronto	Vancouver	Ensemble
Constante	8,653	9,313	9,076	8,939
Catégories familiales				
Natives	0,000	0,000	0,000	0,000
Imm. européennes	-0,021	-0,051 ***	-0,084 **	-0,052 ***
Imm. asiatiques	-0,278 ***	-0,180 ***	-0,142 **	-0,203 ***
Imm. autres	-0,175 ***	-0,077 **	-0,068	-0,109 ***
Imm. exogames	-0,065	-0,048	-0,041	-0,060 **
Mixtes - F. native	0,048	-0,012	0,021	0,006
Mixtes - H. natif	0,067 *	0,044 *	0,109 ***	0,063 ***
Âge moyen des conjoints				
Âge	0,023 ***	0,014 ***	0,021 ***	0,019 ***
Âge au carré	-0,0001 ***	-0,0001 ***	-0,0001 ***	-0,0001 ***
Nb. moyen d'année de scol. des conjoints				
Scolarité	0,013 *	-0,007	-0,002	0,001
Scolarité au carré	0,001	0,001 ***	0,001 **	0,001 ***
Diplômation				
Nb. conjoints avec DES	0,065 ***	0,042 ***	0,032 **	0,048 ***
Nb. conjoints avec BAC	0,187 ***	0,187 ***	0,110 ***	0,173 ***
Nb. conjoints avec dip. sup.	0,212 ***	0,205 ***	0,099 ***	0,189 ***
Connaissance des langues officielles				
Aucune	-0,137 **	-0,161 ***	-0,067	-0,125 ***
1 lang. - 1 ang.	-0,136	-0,089 ***	-0,151 ***	-0,100 ***
1 lang. - 1 fran.	-0,171 *	-1,582 ***	-1,780 ***	-0,361 ***
2 lang. - 1 bill.	-0,056	0,185	-0,602	-0,076
2 lang. - 2 ang. (Catégorie de réf.)	0,000	0,000	0,000	0,000
2 lang. - 2 fran.	-0,055 *	-0,332	-	-0,089 ***
2 lang. - 1 ang. + 1 fran.	0,036	0,042	0,174	-0,006
3 lang. - 1 ang. + 1bill.	0,025	0,011	-0,014	0,004
3 lang. - 1 fran. + 1bill.	-0,006	0,367	-0,043	-0,031 *
4 lang. - 2 bill.	0,046 *	0,032	-0,065	0,027 *
Variables d'activité des conjoints				
Nb. Trav. Autonome	-0,097 ***	-0,095 ***	-0,123 ***	-0,102 ***
Nb. Semaines travaillées - H.	0,013 ***	0,014 ***	0,014 ***	0,014 ***
Nb. Semaines travaillées - F.	0,008 ***	0,008 ***	0,008 ***	0,008 ***
Périodes d'immigration				
Entre 1991 et 1994	-0,410 ***	-0,449 ***	-0,447 ***	-0,439 ***
Entre 1981 et 1990	-0,219 ***	-0,207 ***	-0,195 ***	-0,204 ***
Entre 1971 et 1980	-0,099 ***	-0,073 ***	-0,042	-0,068 ***
Entre 1961 et 1970	-0,077 **	-0,041 *	-0,029	-0,044 ***
Av. 1961 et fam. "natives" (Cat. de référence)		0,000	0,000	0,000
Présence de minorités visibles				
Aucun conjoint (Catégorie de référence)	0,000	0,000	0,000	0,000
2 conjoints appartenant aux min. vis.	-0,016	-0,108 ***	-0,125 ***	-0,084 ***
H. seul appartenant aux min. vis.	-0,063	-0,067 *	-0,011	-0,052 *
F. seule appartenant aux min. vis.	0,000	-0,061 *	-0,130 ***	-0,068 **
Type d'union				
Marié (Catégorie de référence)	0,000	0,000	0,000	0,000
Union libre	-0,032 **	-0,083 ***	-0,070 **	-0,061 ***
Groupe d'âge des enfants				
Prés. enfant de moins de 6 ans	0,142 ***	0,113 ***	0,119 ***	0,125 ***
Prés. enfant de 6 à 14 ans	0,108 ***	0,061 ***	0,068 ***	0,078 ***
Prés. enfant de 15 à 17 ans	0,022	0,009	-0,009	0,009
Prés. enfant de 18 ans et plus	0,278 ***	0,330 ***	0,289 ***	0,304 ***
Autres sources de revenu				
Présence de revenu d'investissement	0,216 ***	0,225 ***	0,241 ***	0,225 ***
Présence de revenu de retraite	0,192 ***	0,246 ***	0,205 ***	0,224 ***
Région de résidence				
Montréal (Catégorie de référence)				0,000
Toronto				0,148 ***
Vancouver				0,126 ***
R² - ajusté	42,9%	44,1%	42,7%	43,6%
Significativité:	* : sign. à 5%	** : sign. à 1%	*** : sign. à 0,1%	

4.4.1 Montréal versus l'ensemble des trois régions

Contrairement au modèle général, on observe à Montréal que seulement deux types de familles "immigrantes" sont défavorisés en termes de revenu par rapport aux familles "natives" : les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres". De plus, les coefficients associés à ces familles sont deux fois plus petits que ceux obtenus à l'aide du modèle général. Par conséquent, à Montréal, ces familles seraient plus défavorisées en termes de revenu que celles de l'ensemble des trois régions. Aussi, la présence de 1 ou 2 conjoints bilingues est associée à des revenus plus grands à Montréal que pour l'ensemble des régions. Cela s'explique principalement par le caractère linguistique, géographique et commercial de la ville. En fait, Montréal est une ville francophone mais elle doit constamment interagir avec plusieurs autres villes anglophones. Ainsi, les employeurs voient d'un bon œil les travailleurs bilingues et cela influence le niveau des revenus. On remarque aussi à Montréal, que seules les familles constituées de francophones et/ou d'allophones ont des revenus familiaux significativement inférieurs à celles constituées de deux conjoints anglophones. C'est donc plus avantageux de connaître l'anglais ou d'être bilingue que d'être seulement francophone. Aussi, y aurait-il des niches d'emploi spécialement réservées aux anglophones et particulièrement associées à de bons revenus ? Une autre variable qu'il est intéressant de commenter est l'union libre. Comme dans le modèle général, le fait d'être en union libre a un effet négatif sur le revenu par rapport aux couples mariés mais cet effet est deux fois moins important à Montréal qu'il ne l'est dans l'ensemble des régions. Finalement, l'appartenance au groupe des minorités visibles n'a pas d'influence significative sur le revenu contrairement au modèle général.

4.4.2 Toronto versus l'ensemble des trois régions

À Toronto, on observe aussi quelques différences par comparaison avec le modèle général. Premièrement, on peut voir qu'il n'existe pas de différence significative de revenu entre les familles "natives" et les familles "immigrantes exogames". De plus, tous les coefficients à Toronto pour chacune des catégories familiales sont plus près de "0" par rapport à ceux obtenus à l'aide du modèle général, exception faites des familles "mixtes -

femme native". Ainsi, les différences de revenus entre les familles "natives" et les autres catégories familiales sont moins importantes à Toronto que pour l'ensemble des régions. Une deuxième différence que l'on peut souligner réside au niveau de la connaissance des langues officielles. On observe que seules les familles dans lesquelles la somme des langues connues des conjoints est égale à 0 ou 1 ont des revenus significativement plus faibles que les familles dans lesquelles les deux conjoints connaissent l'anglais. Pour tous les autres niveaux linguistiques, les familles ne se différencient pas des familles anglophones seulement en termes de revenus. Ainsi, le bilinguisme semble n'apporter aucun avantage monétaire significatif. Ce sont les deux principales différences que l'on peut observer entre le modèle de Toronto et le modèle général.

4.4.3 Vancouver versus l'ensemble des trois régions

À Vancouver aussi on observe quelques différences par rapport au modèle général. Contrairement au modèle général, seules deux catégories familiales ont des revenus significativement plus faibles que ceux des familles "natives": les familles "immigrantes européennes" et "immigrantes asiatiques". À Vancouver comme dans le modèle général, les familles "mixtes - homme natif" ont des revenus significativement plus grands que ceux des familles "natives". Néanmoins, cette différence est de l'ordre de 11 % alors qu'elle était de 6 % dans le modèle général. À Vancouver, on remarque aussi un autre phénomène assez intéressant. En fait, il semblerait que la présence de conjoints détenant un diplôme d'étude supérieur soit liée à un revenu plus faible que la présence de conjoints détenant un diplôme de Baccalauréat. Au niveau de la langue, on observe comme à Toronto que seules les familles connaissant 0 ou 1 langue officielle sont désavantagées en termes de revenu par rapport aux familles qui sont anglophones seulement. De plus, les familles constituées d'au moins un conjoint bilingue ne se distinguent pas des familles dans lesquelles les partenaires connaissent l'anglais. On observe aussi qu'à Vancouver, les familles constituées d'un homme appartenant au groupe des minorités visibles et d'une femme n'y appartenant pas n'ont pas de différence de revenu avec les familles composées de deux conjoints n'appartenant pas au groupe des minorités visibles. Finalement, on observe que les périodes d'immigration anciennes ne sont pas significatives. Donc, les familles

"immigrantes" et "mixtes" arrivées en moyenne avant 1981 ont des revenus sensiblement comparables à ceux des familles "natives" et des familles arrivées en moyenne avant 1961.

4.5 CONFRONTATION DES MODÈLES DE MONTRÉAL, DE TORONTO ET DE VANCOUVER

En définitive, on peut remarquer quelques différences entre les trois régions étudiées. Certaines différences se retrouvent au niveau des variables de capital humain. On observe ainsi une différence entre Montréal, Toronto et Vancouver au niveau des variables de diplômentation. La tendance générale dans les trois régions est que plus le niveau de scolarité est élevé et plus le niveau de diplômentation est élevé, plus le revenu l'est aussi. Cependant, à Vancouver, il existe une exception au niveau des diplômes d'études supérieures, ce qui n'est pas visible à Montréal ou à Toronto. Au niveau de l'âge, on peut mentionner qu'à Toronto, le revenu diminue avec l'augmentation de l'âge à partir de 70 ans contre 115 ans à Montréal et 105 ans à Vancouver, tout choses étant égales par ailleurs. Au niveau de la langue, on observe que la présence de deux conjoints bilingues à Toronto et à Vancouver n'est pas reliée à des revenus familiaux significativement plus élevés par rapport à la connaissance de l'anglais seulement alors que c'est le cas à Montréal.

Une autre différence importante entre les trois régions étudiées est au niveau de l'union libre. Dans les trois régions, les couples mariés ont des revenus significativement supérieurs aux couples qui optent pour l'union libre. Cependant, on peut apercevoir qu'à Montréal cette différence est beaucoup moins marquée qu'elle ne l'est à Toronto ou à Vancouver. Ainsi, à Montréal les couples vivant en union libre ont 3,2 % moins de revenu que leurs homologues mariés comparativement à 8,3 % à Toronto et 7 % à Vancouver. Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'explication peut être liée à l'acceptation. La proportion des couples vivant en union libre est beaucoup plus importante à Montréal qu'à Toronto et à Vancouver. Ainsi, il semble que c'est un peu plus acceptable de vivre en union libre à Montréal qu'à Toronto ou à Vancouver. Par ailleurs, on peut observer aussi des différences au niveau des coefficients relatifs à la présence d'enfants. Ainsi, à Montréal, la

présence d'enfants de moins de 15 ans a un impact positif sur le revenu plus important qu'à Toronto et Vancouver, à rapprocher du fait que les transferts pour enfants sont probablement plus importants au Québec que dans les deux autres régions. Aussi, les enfants âgés de 18 ans et plus sont associés à des revenus plus importants à Toronto. Ainsi, le revenu des enfants serait plus élevé à Toronto, ce qui concorde avec la recension des écrits.

D'autre part, on peut remarquer des différences importantes entre les coefficients relatifs à l'appartenance au groupe des minorités visibles pour les trois régions étudiées. À Montréal, la présence de conjoints appartenant au groupe des minorités visibles n'influence pas de façon significative le revenu familial à la baisse alors que c'est le cas à Toronto et à Vancouver. Ainsi, par rapport aux familles comprenant des conjoints n'appartenant pas au groupe des minorités visibles, les familles constituées de deux conjoints appartenant à ce groupe ont 11 % moins de revenu à Toronto et 12 % à Vancouver contre seulement 2 % à Montréal. À Montréal, il ne semblerait pas exister de discrimination fondée sur l'appartenance à un groupe ethnique au niveau des salaires ou des autres revenus. On ne peut pas en dire autant pour Toronto ou Vancouver. À Montréal, la proportion de conjoints (par exemple) appartenant au groupe des minorités visibles est beaucoup plus petite qu'à Toronto et à Vancouver. Ainsi, les conjoints appartenant à ce groupe représentent 10 % de l'ensemble des conjoints à Montréal comparativement à 28 % à Toronto et à 30 % à Vancouver. Par conséquent, serait-ce que plus la proportion de personnes appartenant au groupe des minorités visibles est grande, plus il y aurait des frictions, moins ce groupe serait toléré et plus il serait défavorisé ? Voilà une piste intéressante à suivre dans les études futures ayant trait à l'intégration et à la cohésion sociale.

Les dernières observations concernent les catégories familiales. Ainsi, on peut constater que les familles "immigrantes asiatiques" ont des revenus significativement inférieurs aux familles "natives" dans les trois régions. Toutefois, l'écart de revenus est moins important à Vancouver qu'il ne l'est à Toronto ou à Montréal. Pourquoi y a-t-il des différences au niveau des écarts? Pour répondre en partie à cette question, il faut se rappeler que les ensembles géographiques retenus qui ont servi à définir les catégories familiales comprennent chacun plusieurs pays de provenance des immigrants. Aussi, la composition par pays des familles "immigrantes asiatiques" n'est pas la même à Montréal,

à Toronto et à Vancouver. Le tableau 4.3 qui suit montre la distribution des conjoints immigrants asiatiques et du Moyen-Orient selon la région de provenance.

Ce tableau nous montre que la distribution des conjoints asiatiques selon la région de provenance est différente d'une région à l'autre. Ainsi, proportionnellement, Montréal comprend près de deux fois moins de conjoints provenant de l'Inde qu'à Toronto ou Vancouver. Cependant, Montréal comprend trois fois plus de conjoints provenant du Moyen-Orient qu'à Toronto et près de 9 fois plus qu'à Vancouver. Ainsi, les familles "immigrantes asiatiques" à Montréal ne proviennent pas en même proportion des même pays qu'à Toronto ou qu'à Vancouver.

Tableau 4.3 - Distribution des conjoints immigrants asiatiques et du Moyen-Orient selon le lieu de naissance à Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹

	Montréal	Toronto	Vancouver
Asie occidentale et centrale/ Moyen-Orient	34%	11%	4%
Asie méridionale :	20%	31%	21%
Inde	11%	19%	20%
Autre Asie méridionale	9%	12%	1%
Asie orientale et du Sud-Est :	46%	58%	75%
Chine	12%	17%	26%
Hong Kong	4%	15%	20%
Philippines	6%	11%	8%
Vietnam	14%	7%	4%
Autre Asie orientale et du Sud-Est	10%	9%	17%
Total Asie et Moyen-Orient	100%	100%	100%

¹ Cette distribution a été possible à l'aide du fichier de microdonnées individu du Recensement de 1996.

Miller (1992) avait constaté que le groupe des Asiatiques n'était pas un groupe homogène au niveau des salaires et de la croissance de ceux-ci. Il avait remarqué, entre autres, que les immigrants d'Asie du Sud (ou Asie méridionale) avaient des salaires semblables à ceux des natifs par rapport aux autres groupes asiatiques. Ceci peut expliquer en partie le fait que les familles "immigrantes asiatiques" de Vancouver aient des revenus plus proches de ceux des natifs en regard des familles "immigrantes asiatiques" de Toronto ou de Montréal. Une autre explication potentielle pourrait être liée à l'histoire coloniale des pays de provenance des immigrants. On sait que les pays du Moyen-Orient ont été peu colonisés alors que les pays d'Asie méridionale, orientale et du Sud-est ont à peu près tous

été colonisés et en grande partie par le Royaume-Uni⁴⁰. On peut maintenant rapprocher les éléments et avancer que plus la proportion d'Asiatiques en provenance de pays anciennement colonisés est grande, moins grande serait leur différence de revenu avec les natifs. Ainsi, les habitants de pays anciennement colonisés ont déjà eu des contacts avec le mode de penser, de fonctionnement et d'agir des habitants des pays développés. Par ce fait même, quand ils émigrent dans un pays développé, le choc culturel peut être moins grand et l'adaptation plus rapide.

Maintenant regardons la distribution par lieu de naissance des conjoints classés dans l'ensemble géographique "Autres". Le tableau 4.4 nous indique qu'à Montréal et Toronto, la proportion des conjoints provenant de l'Afrique ou de l'Amérique latine est de plus de 90 % alors qu'elle est de 48 % à Vancouver. Or, nous avons vu au chapitre 1 que ce sont surtout les immigrants en provenance des pays les moins développés qui ont les revenus les plus faibles. Ainsi, cette distribution différentielle explique probablement que les familles "immigrantes autres" de Vancouver ne présentent pas de différences significatives de revenu d'avec les familles "natives" alors que leurs semblables à Montréal et Toronto obtiennent des revenus plus faibles que les familles "natives".

Tableau 4.4 - Distribution des conjoints immigrants classés dans la région géographique "Autres" selon le lieu de naissance à Montréal, Toronto et Vancouver, Recensement de 1996¹

	Montréal	Toronto	Vancouver
Afrique :	39%	22%	27%
Afrique orientale	6%	10%	14%
Autre Afrique	34%	12%	12%
Am. centrale, Am. du Sud, Caraïbes et Bermudes	52%	68%	21%
Autre	0%	2%	26%
États-Unis	8%	9%	26%
Total Autre	100%	100%	100%

¹ Cette distribution à été possible à l'aide du fichier de microdonnées individu du Recensement de 1996.

Mais pourquoi les familles "immigrantes autres" ont-elles des revenus plus proches de ceux des familles "natives" à Toronto par rapport à Montréal ? Les contacts entre pays

⁴⁰ MÉRIENNE, Patrick. 1994. *Petit Atlas historique du monde. De 1944 à nos jours*. Éd. Ouest-France, Rennes. 48p.

de l'Amérique du Nord et pays d'Amérique latine sont beaucoup plus importants que ceux entre pays d'Amérique du Nord et pays d'Afrique. Ainsi, quand les habitants d'Amérique latine émigrent au Canada, le choc culturel peut être moins grand et l'adaptation plus rapide par rapport aux immigrants en provenance d'Afrique. Par conséquent, la composition différentielle des familles "immigrantes autre" pourrait encore une fois expliquer la différence de revenus entre les familles "immigrantes autres" de Montréal par rapport à leurs semblables à Toronto.

On retrouve aussi des distributions différentes par pays des conjoints classés dans l'ensemble géographique "Europe". Ainsi, la distribution différentielle des lieux de naissance des conjoints classés dans la catégorie "immigrantes européennes" peut probablement encore expliquer les différences que l'on retrouve dans les trois régions métropolitaines. Par conséquent, il aurait été préférable de faire l'analyse des revenus familiaux avec des données désagrégées par pays de provenance des immigrants et non par grands ensembles géographiques. Ainsi, même si nous avons constaté qu'il n'existe aucune différence significative de revenu entre les familles "immigrantes européennes" et les "natives" à Montréal, rien ne nous indique qu'il n'existe pas une différence significative entre les familles "natives" et celles provenant de la Pologne par exemple.

En regardant les résultats des analyses multivariées, l'on constate autant à Montréal, à Vancouver qu'à Toronto que les familles exogames ("immigrante exogame" et "mixtes") n'ont aucune différence significative de revenu d'avec les familles "natives" (sinon elles ont des revenus plus élevés). Pourtant certaines d'entre elles sont constituées d'un natif et d'une africaine ou d'un européen et d'une asiatique ou d'une native avec un Américain du sud, par exemple. Ceci sous-entend donc que l'union mixte "protège" les familles en termes financiers. Aucune étude poussée n'a encore expliqué ni même découvert cet "effet de protection". Cependant, j'avancerai ici quelques hypothèses plausibles pour expliquer cet "effet de protection". Une des hypothèses peut être que les conjoints formant les couples exogames ont des capacités d'adaptation plus grandes que la majorité des immigrants. Cette faculté d'adaptation se retrouve dans le fait qu'ils s'associent matrimonialement avec des gens d'autres cultures. S'ils sont capables de vivre en couple avec une personne d'une autre culture que la leur, alors ils sont probablement plus aptes à travailler avec des gens d'autres cultures. La relation inverse peut aussi expliquer cet effet. Ainsi, si les immigrants

s'adaptent bien sur le marché du travail, autant avec d'autres immigrants qu'avec des natifs, et qu'ils montrent un certain dynamisme, alors ils seront plus réceptifs et auront plus de chance de former une union exogame. C'est une question d'adaptation. Ainsi, d'un point de vue ou de l'autre, ces gens sont probablement plus aptes à s'adapter à d'autres cultures. Cette hypothèse prévaut pour les familles "immigrantes exogames" comme pour les familles "mixtes". Pour les familles "mixtes", on peut se baser sur une autre hypothèse élaborée par différents auteurs⁴¹. Cette hypothèse est liée au réseau social. Ainsi un immigrant qui se marie avec une native, par exemple, va avoir plus de possibilités que les autres immigrants de connaître le système social, économique et politique ainsi que les réseaux de son pays d'accueil. Ainsi, son réseau social sera plus important et de meilleure qualité. Il aura donc plus de possibilités de travail et s'adaptera un peu plus vite que les autres immigrants en général. Une fois encore, cette hypothèse est liée aux capacités d'adaptation des immigrants, et des natifs aussi.

Pour terminer, revenons sur les différences de revenus qui existent entre les familles de Montréal et celles de Toronto et de Vancouver. Comme nous l'avions constaté auparavant avec le modèle général, il semblerait que les familles de Montréal soient celles qui obtiennent les revenus les plus faibles. Ainsi, Montréal est la région où les revenus sont les plus faibles alors que Toronto est la région où les revenus familiaux sont les plus élevés. Mais nous ne pouvons affirmer avec certitude que c'est effectivement le coût de la vie différentiel entre les trois régions qui crée ces différences de revenus. Il est certain que cette raison influence d'une certaine manière les niveaux de revenus familiaux cependant, d'autres explications peuvent être apportées. En comparant les analyses séparées pour les trois régions, on peut remarquer que les coefficients de Toronto et de Vancouver sont plus grands pour la variable "nombre de semaines travaillées par l'homme" et pour la présence d'enfants majeurs. Ainsi, les salaires sont plus grands à Vancouver et à Toronto. Des salaires plus élevés sont liés à des revenus plus grands. Mais pour quelles autres raisons, à part le coût de la vie plus élevé, les salaires seraient plus élevés dans ces deux régions ? Une des explications potentielles pourrait être reliée à l'offre de main-d'œuvre (ou la main-d'œuvre disponible sur le marché). À Toronto et à Vancouver, les taux de chômage sont

⁴¹ Voir, entre autres, le mémoire de Brigitte Chavez qui fait une bonne recension des écrits sur ce sujet.

plus bas et les taux d'emploi plus élevé⁴². Ainsi, le bassin de main-d'œuvre disponible (pas encore sur le marché du travail) est plus faible dans ces deux régions par rapport à Montréal. Il existe donc une rareté de main d'œuvre plus importante à Toronto et à Vancouver. Donc, pour garder leurs employés ou pour attirer de nouveaux travailleurs, les entreprises offrent des salaires concurrentiels. Une autre raison pourrait être que la nature des emplois est différente dans les trois régions. Par exemple, il se peut qu'à Montréal le nombre de "cadres" nécessaires au bon fonctionnement des entreprises soit plus faible qu'à Toronto (puisque Toronto détient plus de sièges sociaux). Ainsi, le nombre de cadres à Toronto serait plus élevé et les salaires moyens aussi puisque les cadres sont généralement mieux rémunérés que les employés de bureau, par exemple. Une dernière hypothèse peut être reliée à la "productivité". Pour pouvoir offrir de meilleurs salaires aux employés, une compagnie doit être plus productive et faire plus de profits. Ainsi, quand une compagnie est plus productive et qu'elle a des employés plus productifs, elle peut offrir de meilleurs salaires à ses employés. Par conséquent, serait-il possible que la région de Toronto soit plus productive ? Répondre "oui" à cette question pourrait expliquer que les revenus soient plus importants à Toronto qu'à Montréal ou à Vancouver. Cependant, il serait hâtif de répondre à cette question sans une étude comparative approfondie de la productivité des trois régions concernées.

⁴² Source : CANSIM II de Statistique Canada (Site Web : <http://estat.statcan.ca>)

CONCLUSION

L'intégration des immigrants est depuis quelques temps un objectif des divers paliers de gouvernement. Ce mémoire consistait ainsi à vérifier si cet objectif est atteint et si, AU NIVEAU FAMILIAL, il y a intégration. Pour mesurer l'intégration, nous avons opté pour un indicateur particulier : LE REVENU TOTAL FAMILIAL. Le revenu total est un indicateur du bien-être économique général des familles. Cette variable permet de comparer le revenu des familles "immigrantes" et "mixtes" avec celui des familles "natives". Or, très peu d'études ont tenté d'évaluer l'intégration au niveau familial. Ainsi, pour évaluer cette intégration, nous avons, dans un premier temps, tenté d'identifier, dans la littérature, les facteurs qui influencent le revenu des individus puisque l'intégration des individus est très bien couverte. Nous avons aussi résumé certaines analyses descriptives concernant les familles immigrantes pour nous éclairer quant à leur particularité. Ainsi, les facteurs qui influenceraient le revenu, selon le chapitre 1, peuvent être regroupés en 5 catégories: variables de migration, variables d'activité, variables de capital humain, variables socio-démographique et variables de lieu de résidence.

Pour vérifier s'il y avait intégration des familles immigrantes, nous avons utilisé les données du fichier de microdonnées "famille" du recensement de 1996 de Statistique Canada. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, ces données sont très fiables. Au chapitre 2, nous avons aussi identifié le cadre d'analyse de l'étude. Ainsi, ce mémoire porte sur les familles comprenant deux partenaires vivant soit à Montréal, soit à Toronto ou soit à Vancouver. Nous avons aussi séparé les familles immigrantes selon le lieu de naissance des conjoints : familles "immigrantes européennes", "immigrantes asiatiques", "immigrantes autres", "immigrantes exogames" et "mixtes".

Au chapitre 3, en plus de constater que les déterminants du revenu individuel semblent aussi liés au revenu familial, nous avons observé des différences importantes de revenu entre les familles "natives" et les familles "immigrantes". En outre, nous avons vu que le revenu des familles "mixtes" est beaucoup plus près de celui des familles "natives" que de celui des familles "immigrantes". Parmi les familles "immigrantes", on a observé

que les familles les plus défavorisées étaient les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres"; ces dernières étant constituées presque entièrement de conjoints appartenant au groupe des minorités visibles. Elles sont suivies de près par les familles "immigrantes européennes" alors que les familles "immigrantes exogames" (constituées de deux conjoints immigrants nés dans des régions géographiques différentes) semblent se rapprocher des familles "mixtes". On a aussi pu observer que les familles de Toronto suivies des familles vivant à Vancouver sont les plus nanties alors que les familles de Montréal sont les moins pourvues.

Au chapitre 4, nous avons exécuté des régressions pour vérifier les résultats obtenus au chapitre 3 à l'aide d'analyses descriptives. Ces analyses ont permis de tirer plusieurs conclusions quant à l'intégration des familles immigrantes vivant dans les trois plus grands centres urbains du Canada et elles ont permis de renforcer les résultats présentés au chapitre 3. Ainsi, les familles "immigrantes" ont des revenus inférieurs aux familles "natives" alors que les familles "mixtes" ont des revenus sensiblement équivalents, toutes choses étant égales par ailleurs.

Les analyses de régression menées au chapitre 4 ont aussi montré que le capital humain des conjoints influence clairement le revenu familial. Aussi, la présence de conjoints vivant en union libre et/ou allophones et/ou appartenant au groupe des minorités visibles et/ou travailleurs autonomes affecte le revenu familial à la baisse. En outre, plus la période d'arrivée des conjoints immigrants est récente, moins le revenu est élevé. Par ailleurs, plus les conjoints sont âgés, plus ils sont scolarisés, plus ils connaissent de langues et plus leur nombre de semaines travaillées est grand, plus leur revenu est élevé.

L'analyse du revenu familial nous a incités à nous questionner sur l'influence des sources de revenu sur le revenu familial. Au chapitre 3, nous avons observé la part des différentes sources du revenu familial. Au chapitre 4, nous avons tenté de vérifier l'influence de ces diverses sources sur le revenu. Nous avons constaté que la présence de revenu de retraite et de revenu d'investissement est liée à des revenus familiaux plus élevés. Cependant, le sens de la relation pourrait être discuté. Ainsi, la présence de revenu de retraite ne ferait pas nécessairement augmenter le revenu familial. Ce serait plutôt que les familles les mieux nanties peuvent se permettre d'avoir de bons revenus de retraite et des revenus d'investissement, les familles plus pauvres n'ayant généralement pas ces

revenus. En fait, la grande majorité des familles constituées de conjoints âgés de 65 ans et plus ont certains revenus de retraite comme les revenus provenant de programme tels que le "Supplément de Revenu Garanti et de la Sécurité de la Vieillesse". Cependant, les familles qui ont peu travaillé et qui ont de faibles revenus n'ont généralement pas d'autres sources de revenu de retraite comme, par exemple, les revenus provenant des caisses de retraite de leurs anciens employeurs ou encore des RÉERs. Ainsi, une des améliorations possibles de cette étude serait de séparer les revenus de retraite selon les sources de revenu de retraite.

Nous avons aussi contrôlé le revenu familial pour les revenus provenant des "Prestations pour enfants" versées par les divers paliers de gouvernement à l'aide d'une variable intermédiaire: présence d'enfants. Nous avons ainsi pu constater que la présence d'enfants âgés de 0 à 14 ans est associée à un revenu familial plus élevé et que, si les enfants ont moins de 6 ans, cette influence est plus grande. Ainsi, les "Prestations pour enfants" semblent avoir un impact sur le revenu familial et cet impact serait plus important à Montréal. Aussi, nous voulions vérifier si le travail des enfants a une influence sur le revenu familial. Nous avons découvert que seule la présence d'enfants majeurs influence le revenu. Ainsi, les revenus gagnés par les enfants âgés de 15 à 17 ans ne sont pas significatifs dans l'augmentation du revenu familial. Pour résumer l'effet des sources sur le revenu familial, on pourrait dire que plus le nombre de sources est grand, plus le revenu l'est aussi. Il resterait beaucoup à faire pour améliorer les variables ayant trait aux différentes sources de revenu mais comme il est très rare de trouver des auteurs qui ajoutent dans leurs modèles ces variables, nous ne nous sommes fiés qu'à notre jugement et qu'à notre imagination.

Un des objectifs de ce mémoire était de vérifier s'il y a des différences de revenu selon le lieu de résidence des familles. Les résultats sont assez éloquentes sur ce sujet. Ainsi, l'analyse du chapitre 3 et celle du chapitre 4 ont toutes deux montré que les familles vivant à Toronto bénéficient de revenus plus grands que celles vivant à Vancouver. Les familles de Montréal sont celles qui ont les plus faibles revenus. Par rapport aux familles de Montréal, les familles de Toronto ont 15 % plus de revenu et celle de Vancouver, 13 %, toutes choses étant égales par ailleurs. Ainsi, il existe une prime à vivre à Toronto par rapport à Montréal. Est-ce le coût de la vie plus élevé à Toronto et à Vancouver par rapport

à Montréal qui crée ces différences ? Il est certain que cette raison influence les revenus, cependant, d'autres explications peuvent être apportées, comme la rareté de la main d'œuvre, le type d'emploi ou la productivité dans chaque région. Cependant, il serait trop tôt pour affirmer quoi que ce soit sur la validité de ces hypothèses puisque qu'elles n'ont pas été vérifiées. Par contre, on peut affirmer qu'il y a effectivement des différences de revenus entre les trois plus grandes régions métropolitaines du Canada.

Une autre différence importante que nous avons constatée entre Montréal, Toronto et Vancouver est liée à l'appartenance au groupe des minorités visibles. À Montréal, l'appartenance à un tel groupe n'est pas associée à des revenus plus faibles alors que c'est le cas à Toronto et à Vancouver. Ainsi, nous ne pouvons pas parler de racisme plus important à Montréal à l'égard des individus appartenant au groupe des minorités visibles. Une des raisons qui pourrait expliquer cette différence réside au niveau du seuil d'acceptation de la population "native". Ainsi, plus le groupe des minorités visibles est important, plus les natifs se sentiront menacés, plus ils privilégieront les individus appartenant à leur groupe et moins grande sera la cohésion sociale. À Toronto et à Vancouver, la population appartenant au groupe des minorités visibles est près de 40 % comparativement à 11 % à Montréal⁴³.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu au chapitre 4, les familles "immigrantes asiatiques" et "immigrantes autres" sont nettement plus défavorisées à Montréal. Cependant, il serait faux de croire que Montréal est moins tolérante vis-à-vis ces groupes. Comme évoqué au chapitre 4, la composition de ces groupes est différente dans les trois régions. Ainsi, les immigrants "asiatiques" et "autres" ne proviennent pas tous en proportion des mêmes pays dans les trois régions. De plus, à Toronto et à Vancouver, les immigrants "asiatiques" et "autres" proviennent plus souvent de pays développés ou de pays qui ont été colonisés par rapport à leur semblable à Montréal. Ainsi, le fait que les immigrants proviennent de pays qui ont eu des contacts importants avec une société développée pourrait augmenter la rapidité de leur intégration. Cette piste de recherche devrait être étudiée plus en profondeur dans les recherches futures.

D'autre part, il est important de mentionner deux biais potentiels de l'étude effectuée. Premièrement, nous savons que les immigrants sont admis au Canada dans trois

⁴³ Source : fichier de microdonnées individu du Recensement de 1996.

catégories d'admission. Au chapitre 1, nous avons recensé les études sur ce sujet, et la majorité des auteurs affirment que les immigrants admis dans les classes de "réfugiés" et de "famille" ont un potentiel d'intégration moins grand que ceux admis comme "indépendant". Ainsi, il serait préférable d'inclure dans les analyses multivariées un contrôle pour ces catégories, puisque des politiques d'immigration provinciales différentes vont faire entrer des proportions différentes d'indépendants. Cependant, nous ne pouvons pas effectuer ce genre de contrôle avec des données de recensement. Le deuxième biais à mentionner est aussi lié dans une certaine mesure aux politiques d'immigration. On connaît l'année où l'immigrant est devenu "immigrant reçu". Cependant, on n'a aucune idée du nombre d'années que l'immigrant a passé au pays avant de devenir citoyen canadien (prenons par exemple les étudiants étrangers qui sont résidents non permanents lors de leurs études mais qui deviennent immigrants reçus quelques années plus tard). Aussi, pour certaines raisons politiques, les gouvernements provinciaux peuvent accélérer l'étude des candidatures des immigrants ou la ralentir. Or, un immigrant commence à s'intégrer dès son arrivée et non seulement une fois qu'il devient immigrant reçu. Ainsi, il aurait été préférable de connaître l'année d'arrivée des immigrants au lieu de l'année où ils sont devenus "immigrants reçus".

Pour terminer, rappelons les principaux résultats de cette étude : 1 – Les familles "immigrantes" sont celles qui ont les plus faibles revenus alors que les familles "mixtes" ont des revenus sensiblement équivalents aux familles "natives"; 2 – Parmi les familles "immigrantes", ce sont les familles "immigrantes asiatiques" qui ont les plus faibles revenus suivies des familles "autres" (ainsi, la région de naissance des conjoints semble influencer le revenu familial); 3 – Les familles de Montréal ont des revenus plus faibles que celles de Toronto ou de Vancouver. Finalement, il aurait été intéressant de comparer l'intégration des familles selon le lieu de résidence des conjoints avec les personnes vivant seules et avec les familles monoparentales. Cette comparaison aurait pu nous permettre de répondre à d'autres questions : Est-ce que vivre en famille protège ? Est-ce que la cohésion est plus grande chez les familles à deux conjoints que chez les personnes vivant seules ou chez les familles monoparentales ? Ces nouvelles questions pourraient orienter des recherches futures. Enfin, il reste encore beaucoup de travail à effectuer pour mesurer,

connaître et comprendre l'intégration tout en ayant en tête une plus grande cohésion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT, M. G. et C. M. BEACH. 1993. « Immigrant Earnings Differentials and Birth-year Effects for Men in Canada : Post-war-1972 », *Canadian Journal of Economics*. No.26, August 1993, p. 505-524.
- BAKER, M. et D. BENJAMIN. 1994. « The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market », *Journal of Labor Economics*, Vol.12, no3, p. 369-405.
- BASAVARAJAPPA, K.G. et S. HALLI. 1997. « A Comparative Study of Immigrant and Non-immigrant Families in Canada with Special Reference to Income, 1986 », *Internal Migration*, vol.35 (2), p. 225-251.
- BASAVARAJAPPA, K.G. et F. JONES. 1999. « Visible Minority Income Differences » in *Immigrant Canada: Demography Ethnicity and Social Challenge*, edited by S. HALLI and L. DREDGE, University of Toronto Press, Toronto, p. 229-257.
- BASTENIER, Albert et DASETTO, Felice, « L'intégration des immigrants en Europe : un cadre conceptuel » p. 421, dans GÉRARD, Hubert et PICHÉ, Victor, *La sociologie des populations*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1995, 518p.
- BECKER, Gary Stanley. 1964. *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, With Special Reference to Education*. National Bureau of Economic Research, New York, 187p.
- BORJAS, George J. 1985. « Assimilation, Change in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants » *Journal of Labor Economics*, vol. 3, no.4, p. 463-489.

- BORJAS, George J. 1995. « Assimilation and Changes in Cohort Quality Revised : What Happened to Immigrant Earnings in the 1980's? », *Journal of Labor Economics*, vol.13, no.2, p. 201-245.
- BLOOM, D.E., G. GRENIER et M. GUNDERSON. 1995. « The Changing Labor Market Position of Canadian Immigrants », *Canadian Journal of Economics*, 28, no. 4b, p. 987-1005.
- CHAVEZ, Brigitte. 2000. *Mémoire de maîtrise : Le rôle des réseaux dans l'insertion économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal*. Département de démographie, Faculté des études supérieures, Université de Montréal. 133p.
- CHISWICK, B. R. et P. MILLER. 1988. « Earning in Canada. The Roles of Immigrants Generation, French Ethnicity, and Language ». *Research in Population Economics*, Vol.6, p. 183-192.
- CHISWICK, B. R. et P. MILLER. 1992. « Language in the Immigrant Labor Market » in *Immigration, Language and Ethnicity : Canada and the United States*. Edited by B.R.Chiswick et M.Kosters. Washington, DC, American Enterprise Institute.
- CHRISTOFIDES Louis N. et Robert SWIDINSKY. 1998. « Bilinguisme et revenu : une étude fondée sur les données des recensements de 1971, 1981 et 1991 » Édité par CHURCHILL, Stacy, *Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique*. Ottawa. Patrimoine canadien.
- CITOYENNETÉ et IMMIGRATION CANADA. 2000. *Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Montréal d'après le recensement de 1996*. Préparé par Informetrica Limited, Gouvernement du Canada. Ottawa, 78p.

CONSEIL DE LA FAMILLE et CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. 1995. *Créer des liens familiaux de convivialité , Une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles à l'occasion de l'Année internationale de la famille*, Gouvernement du Québec, 87p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE et BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 1999. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Gouvernement du Québec, 206p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, 2001. *Démographie et famille : Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque*, Gouvernement du Québec, 255p.

DESILVA, Arnold. 1992. *Les gains des immigrants. Une analyse comparative*, Conseil économique du Canada, Ottawa, 49p.

GENEST, Alexandre. 2000. *Mémoire de maîtrise : Le revenu des personnes âgées selon l'enquête vieillissement et autonomie de 1991*. Département de démographie, Faculté des études supérieures, Université de Montréal. 133p.

GRIN, François et François VAILLANCOURT. 1997. « La langue comme capital humain », *Options politiques*. Juillet/Août. P. 69-72.

HELLY, Denise. 1997. *Revue des études ethniques au Québec, 1977-1996*. Préparé pour Projet Métropolis et pour Immigration et Métropoles, 280p.

KENNEDY, Peter. 1998. *A Guide to Econometrics*. 4^e Édition, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts. 468p.

- KOHN, M. 1967. *Class and Conformity: A Study of Values*. 2nd Edition, University of Chicago Press, Chicago.
- LALONDE, R. ET R. TOPEL. 1992. « The Assimilation of Immigrants in the U.S. Labor Market » in *Immigration and the Work Force*, edited by G.J. Borjas & R.B. Freeman, Chicago and London, The University of Chicago Press, p. 67-92.
- LAMOTTE, Aleyda. 1985. *Les autres Québécoises : Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*. Gouvernement du Québec, Direction des communications du Ministère des communautés culturelles et de l'immigration. Montréal. 110p.
- LAMOTTE, Aleyda (avec la collaboration de Denise Desrosiers). 1996. *Familles d'aujourd'hui. Parents québécois natifs et immigrés*. Gouvernement du Québec, Direction des études et de la recherche du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, 47p.
- LAMOTTE, Aleyda (avec la collaboration de Denise Desrosiers). 1997. *Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs : une étude comparée des familles québécoise natives, immigrées et mixtes*, Gouvernement du Québec, Direction des communications du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Collection Études et Recherches, no.18, 181p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne et N. MARCIL-GRATTON, 1995. « Prise en charge des enfants : stratégies individuelles et organisation social », *Sociologie et société*. Vol.27, No.2, p. 121-142.
- MANÈGRE, J.F. 1993. *L'immigration et le marché du travail. Un état de la question*. Conseil des communauté culturelles et de l'immigration. 173p.

- MEILLEUR, Nancy, 2001. *Mémoire de maîtrise : Analyse des déterminants des déterminants et politiques provinciales associées à l'activité des mères monoparentales en Alberta, au Québec et en Ontario*. Département de démographie, Faculté des études supérieures, Université de Montréal. 95p.
- MENG, R. 1987. « The Earnings of Canadian Immigrant and Native-Born Males ». *Applied Economics*. Vol. 19, p. 1107-1119.
- MÉRIENNE, Patrick. 1994. *Petit Atlas historique du monde. De 1944 à nos jours*. Édition Ouest-France, Rennes. 48p.
- MILLER, Paul W. 1992. « The Earnings of Asian Male Immigrants in the Canadian Labor Market », *International Migration Review*, 26, no.4, p. 1222-47
- NAKAMURA, A et M. NAKAMURA. 1992. « Wage Rates of Immigrant and Native Men in Canada and United States » in Barry Chiswick (ed.) *Immigration, Language and Ethnicity* (Washington : American Enterprise Institute) p. 145-166
- PENDAKUR Krishna et Ravi PENDAKUR. 1998. « Parlez et vous recevrez : la connaissance linguistique comme capital humain » Édité par CHURCHILL, Stacy, *Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique*. Ottawa. Patrimoine canadien.
- PICHÉ, V et L. BÉLANGER. 1995. *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*. Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles. Collection : Notes et documents. Montréal. 52p.
- PICHÉ, V. J.RENAUD et L. GINGRAS. 1998. « Comparative Immigrant Economic Integration ». in *Immigrant Canada*, edited by S. HALLI and L. DRIEDGER. University of Toronto Press, Toronto, p. 184-211.

- RENAUD, J.A. CARPENTIER, G. OUMET et C. MONTGOMERY. 1992. *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*. Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, Direction des études et de la recherche. Montréal. 77p.
- RENAUD, Jean, Serge DESROSIERS et Alain CARPENTIER. 1993. « Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989 : portraits d'un processus ». Études et recherches (Québec (Province). Ministère des communautés culturelles et de l'immigration). Collection Études et recherches. No 5. 120p.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Seuils de faible revenu*, Gouvernement du Canada, Ottawa, No. 13-551-XIB
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *FMGD de 1996 sur les familles. Document de l'utilisateur. Recensement de 1996*, Gouvernement du Canada, Ottawa, No.95M0012XCB, 415p.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Dictionnaire du Recensement de 1996*, Gouvernement du Canada, Ottawa, No.92-351-UIF, 417p.
- TANDON, B. B. 1978. « Earning Differentials Among Native Born and Foreign Born Residents of Toronto », *International Migration Review*, vol.12, no.3, p. 406-410.
- WALDINGER, Roger. 1993. « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique » *Revue européennes des migrations internationales*. Vol.9, No.2. p. 15-29.
- WORSWICK, Christopher. 1996. « Immigrant Families in the Canadian Labour Market », *Canadian Public Policy (Analyse de politiques)*. Vol.22, No.4. p. 377-39

ANNEXE A

Particularité relatives aux variables de revenu dans les fichiers de micro-données à grande diffusion (FMGD)

Tableau A

- 1) En plus du revenu total, les sources de revenu suivantes de tous les particuliers de 15 ans et plus dans l'échantillon du fichier de microdonnées ont été arrondies aux limites inférieures et supérieures :
- a) Salaires et traitements
 - b) Revenu provenant d'un travail autonome
 - c) Revenu de placements
 - d) Pensions et retraite
 - e) Autres revenus en espèces
- 2) Les limites s'établissent comme suit :
- | | <u>Revenu négatif</u> | <u>Revenu positif</u> |
|--|-----------------------|-----------------------|
| a) Femmes de toutes les régions et hommes de la région de l'Atlantique | -30 000 \$ | 120 000 \$ |
| b) Hommes de toutes les autres régions | -50 000 \$ | 200 000 |
- 3) Les montants hors limites indiquées au point 2) ci-dessus ont été arrondis aux limites applicables
- 4) Pour que la somme des revenus des différentes sources corresponde au revenu total, les enregistrements sur les particuliers ont été soumis à la procédure d'ajustement décrite au tableau suivant.

Tableau B

Après l'ajustement des revenus des différentes sources applicable et/ou du revenu total des particuliers tel que décrit au tableau A, les revenus de chaque source et le revenu total de ceux-ci ont été soumis aux ajustements décrits ci-dessous pour que la somme des revenus des différentes sources corresponde au revenu total :

1) Ajustement des revenus des différentes sources

- a) Si $A > 0$ et $B > 0$ et $A < B$, alors $S_f = (S_i) (C/D)$
- b) Si $A < 0$ et $B < 0$ et $A > B$, alors $S_{ef} = S_e + A - B$
- c) Aucun ajustement dans tout les autres cas

2) Ajustement du revenu total

- a) $Y =$ Somme des revenus des différentes sources (Après les ajustement apportés à la partie 1) ci-dessus, y compris les transferts)
- b) $Y = 1$ si la somme des revenus des différentes sources ajustés et des transferts $= 0$

3) Calcul du revenu familial

Les revenus des familles ont été calculés en additionnant les revenus des particuliers dans la famille après les ajustements décrits ci-dessus.

Lexique :

A = Revenu total après arrondissement

B = Somme des revenus des différentes sources après arrondissement

C = A moins les transferts

D = B moins les transferts

S_i = Salaires, revenu provenant d'un travail autonome, revenu de placements, pensions de retraite et autres revenus en espèces après arrondissement

S_f = Salaires, revenu provenant d'un travail autonome, revenu de placements, pensions de retraite et autres revenus en espèces finals au FMGD

S_e = Revenu provenant d'un travail autonome après arrondissement au FMGD

S_{ef} = Revenu final provenant d'un travail autonome au FMGD

Y = Revenu total final au FMGD

ANNEXE B

Les définitions des caractéristiques moyennes des conjoints

L'analyse du chapitre 3 nous permet de définir les variables qui seront utilisées dans les analyses multivariées et les hypothèses du chapitre 4. Pour les analyses multivariées, nous souhaitons tenir compte simultanément des caractéristiques des deux conjoints (et non pas tenir compte seulement des caractéristiques d'un seul conjoints comme c'est généralement le cas). Nous avons vérifié qu'il existe une corrélation très forte entre l'âge du conjoint et l'âge de la conjointe, entre la scolarité du conjoint et celle de la conjointe et entre les périodes d'arrivée des conjoints. Ainsi, en utilisant simultanément les caractéristiques des deux conjoints nous aurions eu un problème de multicollinéarité dans les analyses multivariées. Pour contrer ce problème et tenir compte des caractéristiques des deux conjoints simultanément, nous avons créé une variable pour l'âge, une variable pour la scolarité et une variable pour la période d'immigration qui tiennent chacune compte des deux conjoints simultanément. L'idée était d'additionner les caractéristiques des deux conjoints. La méthodologie pour créer ces variables est expliquée ci-dessous.

Âge moyen des conjoints :

La variable ÂGE du FMGD autant pour le conjoint que pour la conjointe est une variable catégorielle comprenant 9 catégories :

0-14 ans	55-64 ans
15-24 ans	65-74 ans
25-34 ans	75-84 ans
35-44 ans	85 ans et plus
45-54 ans	

Nous avons créé une variable continue, pour les hommes et pour les femmes, égale à l'âge correspondant au milieu de chaque intervalle sauf pour les 0-14 ans (aucun cas retenu) et les 85 ans et plus (auquel cas nous avons retenu 92,5 ans)

Par la suite, une seule variable a été créée comme suit :

$$(\hat{\text{Age}} - \text{Femme (en continue)} + \hat{\text{Age}} - \text{Homme (en continue)}) / 2 = \hat{\text{Age}} \text{ moyen du couple.}$$

Niveau d'instruction moyen des conjoints :

La variable SCOLARITÉ du FMGD autant pour le conjoint que pour la conjointe est une variable catégorielle comprenant 9 catégories :

Moins de 5 années d'études	12 années d'études
5 à 8 années d'études	13 années d'études
9 années d'études	14 à 17 années d'études
10 années d'études	18 années d'études ou plus
11 années d'études	

À partir de celle-ci, nous avons créé une variable continue pour les hommes et pour les femmes en utilisant le barème suivant :

Moins de 5 années d'études = 2,5	12 années d'études = 12
5 à 8 années d'études = 6,5	13 années d'études = 13
9 années d'études = 9	14 à 17 années d'études = 15,5
10 années d'études = 10	18 années d'études ou plus = 20
11 années d'études = 11	

Par la suite, une seule variable a été créée comme suit :

$$(\text{Instruction} - \text{Femme (en continue)} + \text{Instruction} - \text{Homme (en continue)}) / 2 = \text{Instruction moyenne du couple.}$$

Période d'immigration moyenne des conjoints :

La variable ANNÉE D'IMMIGRATION du FMGD autant pour le conjoint que pour la conjointe est une variable catégorielle comprenant 14 catégories :

Avant 1961	1989
1961-1970	1990
1971-1980	1991
1981-1985	1992
1986	1993
1987	1994
1988	1995-1996

La dernière période d'immigration n'a pas été utilisée puisque ces immigrants n'ont pas eu le temps de gagner un revenu durant toute l'année 1995. Pour les autres groupes d'âge nous avons créé une variable continue pour les hommes et pour les femmes comme suit :

Avant 1961 = 40	1989 = 89
1961-1970 = 65	1990 = 90
1971-1980 = 75	1991 = 91
1981-1985 = 83	1992 = 92
1986 = 86	1993 = 93
1987 = 87	1994 = 94
1988 = 88	

Par la suite, deux variables ont été créées comme suit :

1 - Nombre moyen d'années vécues au pays pour les familles immigrantes =
 $95 - ((\text{année d'immigration} - \text{femme}) + (\text{année d'immigration} - \text{homme})) / 2$.

2 - Nombre moyen d'années vécues au pays pour les familles mixtes =
 $95 - (\text{année d'immigration du conjoint immigrant})$.

Finalement, six variables dichotomiques ont été créées pour exécuter les analyses multivariées :

Entre 1991 et 1994 = Nombre moyen d'années vécues au pays par les familles immigrantes et les conjoints mixtes est plus grand que 0 et plus petit que 5;

Entre 1981 et 1990 = Nombre moyen d'années vécues au pays par les familles immigrantes et les conjoints mixtes est plus grand ou égal à 5 et plus petit que 15;

Entre 1971 et 1980 = Nombre moyen d'années vécues au pays par les familles immigrantes et les conjoints mixtes est plus grand ou égal à 15 et plus petit que 25;

Entre 1961 et 1970 = Nombre moyen d'années vécues au pays par les familles immigrantes et les conjoints mixtes est plus grand ou égal à 25 et plus petit que 35;

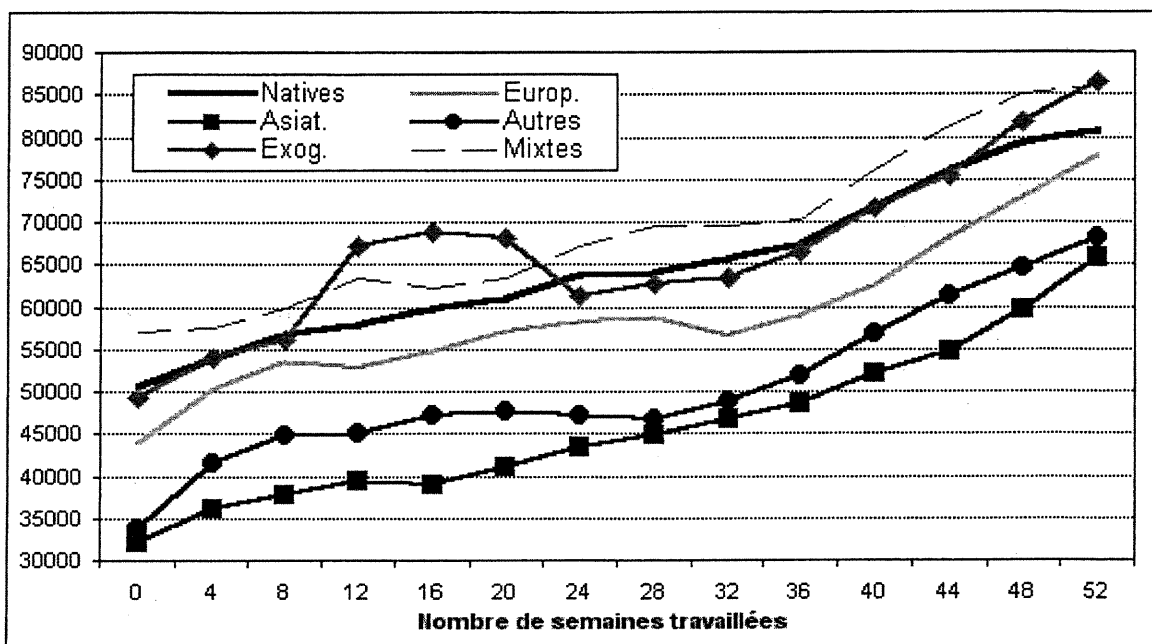
Avant 1961 = Nombre moyen d'années vécues au pays par les familles immigrantes et les conjoints mixtes est plus grand ou égal à 35;

Aucune période d'immigration = Familles natives.

Les deux dernières catégories finalement regroupées constituent la catégorie de référence dans les analyses multivariées.

ANNEXE C

Revenu familial selon le nombre de semaines travaillées par le conjoint en 1995, Ensemble des trois régions, Recensement de 1996¹



¹ Le revenu a été lissé selon la méthode de la moyenne mobile centrée d'ordre trois sauf pour les revenus associés à 0 semaines et 52 semaines travaillées.

ANNEXE D

Le revenu familial et ses sources possibles

REVENU TOTAL DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT

Revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 1995 faisant partie d'une famille de recensement ou par les personnes hors famille de recensement de 15 ans et plus, provenant des sources suivantes :

(1) Salaires et traitements

Salaires et traitements bruts avant les retenues pour l'impôt sur le revenu, les cotisations à un régime de pensions et au programme d'assurance-chômage. Sont compris les soldes et les indemnités militaires, les pourboires, les commissions, les gratifications et les gains provenant de tout genre d'emploi occasionnel réalisés durant l'année civile 1995. Est exclue la valeur des allocations et avantages imposables fournis gratuitement par l'employeur tels que le logement et l'utilisation d'un véhicule automobile.

(2) Revenu net provenant d'un travail autonome agricole

Revenu net (recettes brutes provenant de la vente de produits agricoles, moins l'amortissement et les frais d'exploitation) tiré de l'exploitation d'une ferme, pour son propre compte ou en association, durant l'année civile 1995. Dans le cas d'une association, le recensé devait déclarer seulement sa propre part du revenu. Sont inclus dans le revenu net les avances en espèces, les dividendes reçus de coopératives, le produit brut des assurances, et les remises et les paiements dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et régionaux de soutien aux entreprises agricoles (par exemple, les subventions à la production laitière et les paiements reçus d'offices de mise en marché). Par contre, la valeur du revenu en nature, comme les produits agricoles cultivés et consommés à la ferme, n'est pas incluse.

(3) Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole

Revenu net (recettes brutes moins les dépenses d'exploitation, telles que les salaires, les loyers, l'amortissement) provenant de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession pour son propre compte, durant l'année civile 1995. Dans le cas d'une association, le recensé devait déclarer seulement sa propre part du revenu. Sont inclus également le revenu net des personnes qui gardent des enfants à leur propre domicile, celui des pêcheurs, chasseurs et trappeurs qui travaillent à leur compte, celui des exploitants d'entreprises de distribution directe, par exemple des entreprises de vente et de livraison de produits de beauté, ainsi que le revenu que les artistes, les écrivains, les professeurs de musique, les coiffeurs et coiffeuses, les couturiers et couturières, etc., tirent de leurs activités autonomes.

(4) Prestations fiscales fédérales pour enfants

Prestations fiscales fédérales pour enfants versées, pendant l'année civile 1995, aux parents d'enfants à charge âgés de moins de 18 ans. Les recensés n'ont pas eu à fournir de renseignements sur les prestations fiscales pour enfants. Ces prestations ont été calculées au moment du traitement des données et attribuées, s'il y avait lieu, à l'un des parents de la famille de recensement d'après les renseignements fournis sur les enfants et sur le revenu de la famille. Ces calculs tenaient compte de la variation des taux de prestation au Québec et en Alberta, de même que des allocations familiales supplémentaires versées au Québec.

(5) Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti

Pensions de sécurité de la vieillesse et suppléments de revenu garanti versés, par l'administration fédérale seulement, aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux conjoints de 60 à 64 ans des bénéficiaires de prestations de sécurité de la vieillesse, durant l'année civile 1995. Aux recensements de 1971 et de 1981, cette source était combinée avec les «Prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec». En 1996, 1991 et 1986, elle a fait l'objet d'une question distincte. Reportez-vous à la variable «Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada».

(6) Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada

Prestations reçues au cours de l'année civile 1995 en vertu du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, par exemple les pensions de retraite, les prestations de survivant(e) et les pensions d'invalidité. Sont exclues les prestations de décès versées sous forme forfaitaire. Aux recensements de 1981 et de 1971, cette source était combinée avec les pensions de sécurité de la vieillesse (PSV) et les suppléments de revenu garanti (SRG). Aux recensements de 1996, 1991 et 1986, ces deux dernières variables ont fait l'objet d'une question distincte. Reportez-vous à la variable «Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti».

(7) Prestations d'assurance-chômage

Total des prestations d'assurance-chômage reçues au cours de l'année civile 1995, avant les retenues d'impôt sur le revenu. Sont incluses les prestations d'assurance-chômage, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de travail partagé et de recyclage, et les prestations versées aux pêcheurs travaillant à leur compte en vertu du programme fédéral d'assurance-chômage.

(8) Autre revenu provenant de sources publiques

Tous les transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations fiscales fédérales pour enfants, pensions de sécurité de la vieillesse et suppléments de revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada et prestations d'assurance-chômage), reçus dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux durant l'année civile 1995. Cette source comprend les paiements versés aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité.

Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces aux personnes âgées pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, par exemple les prestations reçues dans le cadre de programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, les paiements de La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA) aux travailleurs de l'industrie des pêches, les paiements réguliers reçus d'un programme d'assurance-automobile provincial, les pensions et allocations aux anciens combattants, les pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants et les indemnités des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les crédits pour la taxe fédérale sur les produits et services reçus en 1995.

(9) Dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autre revenu de placements

Intérêts perçus durant l'année civile 1995 au titre des dépôts dans des caisses populaires, des banques, des sociétés de fiducie, des coopératives, des caisses de crédit mutuel, etc., et intérêts des certificats d'épargne, des obligations garanties et non garanties ainsi que tous les dividendes reçus d'actions d'entreprises canadiennes et étrangères et de fonds mutuels. Comprend également les autres revenus de placements provenant de sources canadiennes ou étrangères tels que les revenus nets provenant de la location d'une propriété, les intérêts sur les prêts et les hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie et les intérêts sur les polices d'assurance.

(10) Pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REÉR et de FERR

Tout revenu ordinaire reçu durant l'année civile 1995 à la suite d'une participation à un régime de retraite d'un ou de plusieurs employeurs. Sont inclus les paiements reçus de toutes les rentes, y compris les paiements reçus en vertu d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) venu à échéance et versés sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou d'un contrat de rente à versements invariables; les pensions versées aux veufs ou aux veuves, ou à d'autres parents de pensionnés décédés; les pensions des fonctionnaires, des membres des Forces armées et d'officiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à la retraite; les rentes du Fonds des rentes du gouvernement canadien, d'une compagnie d'assurance, etc. Sont exclus les prestations de décès sous forme forfaitaire, les prestations et les retraits globaux d'un régime de pension ou d'un REÉR et les remboursements de cotisations payées en trop. Au recensement de 1981, cette variable était combinée avec la catégorie «Autre revenu en espèces».

(11) Autre revenu en espèces

Revenu ordinaire reçu durant l'année civile 1995 qui n'a pas été déclaré dans l'une des neuf autres sources indiquées sur le questionnaire, par exemple pension alimentaire, soutien d'un enfant, soutien périodique reçu de personnes ne faisant pas partie du ménage, revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, revenu reçu de l'étranger (sauf les dividendes et intérêts), bourses d'études non remboursables, indemnités de cessation d'emploi, redevances, prestations d'assurance-salaire et indemnités de grève. En 1981, cette variable était combinée avec la variable «Pensions de retraite et rentes».

Recettes non considérées comme un revenu

Le concept du revenu excluait les gains et les pertes au jeu, les prix gagnés à la loterie, les sommes forfaitaires reçues en héritage au cours de l'année, les gains et les pertes en capital, le produit de la vente d'une propriété, les remboursements d'impôt sur le revenu, les remboursements de prêts reçus, les règlements monétaires forfaitaires d'assurance, les remboursements d'impôt foncier, les remboursements de cotisations à un régime de pensions ainsi que les revenus en nature tels que les repas et l'hébergement gratuits ou les produits agricoles cultivés et consommés à la ferme.

Revenu de transfert

Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces et les municipalités au cours de l'année civile 1995. Cette variable est dérivée en additionnant les montants provenant des sources suivantes :

- pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti;
- prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
- prestations d'assurance-chômage;
- prestations fiscales fédérales pour enfants;
- autre revenu provenant de sources publiques.

Source: STATISTIQUE CANADA. 1999. *FMGD de 1996 sur les familles. Document de l'utilisateur. Recensement de 1996*, Gouvernement du Canada, Ottawa, No.95M0012XCB, p.34-47

ANNEXE E

Méthodes de standardisation selon la scolarité des conjoints

Paramètres

N_i^x = Effectif total de la population d'une région x pour un niveau de scolarité i

R_i^x = Revenu total de la population d'une région x pour un niveau de scolarité i

Rms^x = Revenu moyen standardisé de la population d'une région x

Rm^E = Revenu moyen de la population de l'ensemble des régions

E = Ensemble des trois régions

Méthode I : Standardisation selon la distribution moyenne de la scolarité

$$Rms^x = \frac{\sum_i R_i^x * N_i^E}{\sum_i N_i^E}$$

Méthode II : Standardisation selon la distribution moyenne du revenu

$$Rms^x = \frac{\sum_i N_i^x * R_i^E}{\sum_i N_i^x}$$

ANNEXE F

Description détaillée des variables de connaissances des langues officielles

Pour facilité la description, les conjoints connaissant :

Aucune langue officielle, l'anglais uniquement, le français uniquement, l'anglais et le français,	sont désignés comme sont désignés comme sont désignés comme sont désignés comme	allophones anglophones francophones bilingues
--	--	--

Ainsi, dans les tableau de régression:

Aucune =	Deux conjoints allophones
1 lang. - 1 ang. =	Un conjoint anglophone et un conjoint allophone
1 lang. - 1 fran. =	Un conjoint francophone et un conjoint allophone
1 lang. - 1 bil. =	Un conjoint bilingue et un conjoint allophone
2 lang. - 2 ang. =	Deux conjoints anglophones
2 lang. - 2 fran. =	Deux conjoints francophones
2 lang. - 1 ang. + 1 fran.=	Un conjoint anglophone et un conjoint francophone
3 lang. - 1 ang. + 1 bil.=	Un conjoint anglophone et un conjoint bilingue
3 lang. - 1 fran. + 1 bil.=	Un conjoint francophone et un conjoint bilingue
4 lang. - 2 bil. =	Deux conjoints bilingues